

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2014

Préavis n° 03/2015 – Rapport de gestion 2014

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	8
2	Autorités	9
2.1	Section 1 Conseil communal.....	9
2.1.1	Préambule.....	9
2.1.2	Composition.....	9
2.1.3	Mutations au sein du Conseil communal.....	11
2.1.4	Règlement du Conseil communal.....	11
2.1.5	Séances du Conseil communal.....	11
2.1.6	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	13
2.1.7	Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts.....	14
2.2	Section 2 Municipalité.....	15
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	15
2.2.2	Séances de la Municipalité.....	16
2.2.3	Activités de la Municipalité.....	16
2.2.4	Représentation de la Municipalité.....	17
2.2.5	Rencontres intermunicipalités.....	22
2.2.6	Fusions de communes.....	22
2.2.7	Tir des municipalités.....	23
2.2.8	Visite du Conseil d'Etat.....	23
2.2.9	150 ^{ème} anniversaire de la Fondation de Serix.....	24
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes	25
3.1	Section 1 Administration générale.....	25
3.1.1	Organisation.....	25
3.1.2	Personnel communal.....	25
3.1.2.1	Postes de travail (situation au 31.12.2014).....	25
3.1.2.2	Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2014).....	27
3.1.2.3	Sortie du personnel.....	28
3.1.2.4	Formation.....	28
3.1.2.5	Jubilés.....	28
3.1.2.6	Apprentissage.....	28
3.1.3	Site internet et services en ligne de l'administration.....	29
3.1.4	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	29
3.1.5	Ligne graphique.....	29
3.1.6	Information à la population.....	30
3.1.7	Archives communales.....	30
3.1.8	Office communal de la population.....	30
3.1.8.1	Statistique de la population.....	30
3.1.8.2	Cartes d'identité – Projet NAVIG.....	32
3.1.9	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	32
3.1.10	Naturalisations.....	32

3.1.10.1	Commission communale des naturalisations.....	32
3.1.10.2	Naturalisations ordinaires	33
3.1.10.3	Naturalisations facilitées cantonales.....	33
3.1.10.4	Naturalisations facilitées fédérales	33
3.1.11	Initiatives et référendums	33
3.1.12	Votations fédérales et cantonales 2014	34
3.1.13	Participation au système Easyvote.....	36
3.1.14	Inspection de la Préfecture.....	36
3.1.15	Réception des nouveaux habitants	36
3.1.16	Réception des jeunes citoyens.....	37
3.1.17	Jubilaires	37
3.1.18	Décès	37
3.1.19	Balade des DIX COMME UNE	38
3.1.20	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts	38
3.1.21	Transports	38
3.1.22	Cartes journalières CFF	39
3.1.23	Ligne CFF de la Broye.....	39
3.1.24	Cinéma d'Oron	39
3.1.25	Ecoles de musique	39
3.1.26	Ramonnage.....	39
3.1.27	Sociétés locales	40
3.1.28	Fête nationale.....	45
3.1.29	La Poste	45
3.2	Section 2 Finances.....	46
3.2.1	Rapport des comptes	46
3.2.2	Arrêté d'imposition.....	46
3.2.3	Plafond d'endettement	46
3.2.4	Succession.....	46
3.2.5	Fermeture de l'Office d'impôt de Cully	46
3.2.6	Facturation de l'eau	46
3.3	Section 3 Sécurité sociale	47
3.3.1	Chômage.....	47
3.3.2	Office régional de placement	47
3.3.3	Accueil de jour des enfants	47
3.3.4	Exécution forcée d'expulsion.....	47
3.3.5	Facture sociale	47
3.3.6	Santé publique – Aide et soins à domicile	48
3.4	Section 4 Cultes	49
3.4.1	Recensement	49
3.4.2	Paroisse catholique d'Oron	49
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux.....	49
4	Services industriels - Assainissement.....	50
4.1	Section 1 Services industriels	50
4.1.1	Approvisionnement en eau potable	50
4.1.1.1	Production d'eau communale	50

4.1.1.2	Achats d'eau extérieurs et conditions	50
4.1.1.3	Ventes d'eau.....	51
4.1.2	Qualité de l'eau	52
4.1.3	Plan directeur de distribution de l'eau PDDE.....	52
4.1.4	Etat et entretien du réseau	53
4.1.4.1	Renouvellement de conduites	53
4.1.4.2	Fuites.....	54
4.1.4.3	Compteurs	55
4.1.4.4	Bornes hydrantes.....	55
4.1.4.5	Règlement communal de la distribution d'eau potable	55
4.1.5	Biogaz – Palézieux Bio-énergie SA.....	55
4.1.6	Réseau haut débit de Swisscom	55
4.2	Section 2 Assainissement	57
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux PGEE.....	57
4.2.2	STEP VOG	57
4.2.3	STEP d'Ecoteaux	57
4.2.4	Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration de l'eau	58
4.2.5	Entretien du réseau	58
4.2.6	Assainissement du quartier de la Chervettaz	58
4.2.7	Vidange obligatoire des installations particulières	58
5	Ecoles – Sports.....	59
5.1	Section 1 Ecoles	59
5.1.1	Etablissement scolaire Oron-Palézieux.....	59
5.1.2	Transports scolaires	59
5.2	Section 2 Sports.....	60
5.2.1	Mérite sportif ou culturel	60
6	Domaines et bâtiments – Forêts – Vignes – Travaux	61
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	61
6.1.1	Liste des immeubles.....	61
6.1.1.1	Patrimoine financier	61
6.1.1.2	Patrimoine administratif	61
6.1.2	Entretien des immeubles	63
6.1.2.1	Bussigny-sur-Oron.....	64
6.1.2.2	Châtillens.....	65
6.1.2.3	Chesalles-sur-Oron.....	66
6.1.2.4	Ecoteaux.....	67
6.1.2.5	Les Tavernes.....	68
6.1.2.6	Les Thioleyres	69
6.1.2.7	Oron-la-Ville.....	69
6.1.2.8	Oron-le-Châtel	73
6.1.2.9	Palézieux	74
6.1.2.10	Vuibroye	78
6.1.3	Vente immeubles.....	79
6.1.4	Patinoire	79
6.2	Section 2 Forêts	80

6.2.1	Généralités et rapport du Groupement forestier	80
6.2.2	Fête de la forêt	82
6.3	Section 3 Vignes	83
6.3.1	Production	83
6.3.2	Vente	83
6.4	Section 4 Travaux	84
6.4.1	Réseau routier et places.....	84
6.4.1.1	Entretien 2014	84
6.4.1.1.1	Oron-la-Ville - Chemin des Chênes et Chemin de l'Arzelier	84
6.4.1.1.2	Oron-la-Ville – Reprise au domaine public des accès des bâtiments COOP	85
6.4.1.1.3	Palézieux – Giratoire de la Longeraye	85
6.4.1.1.4	Ecoteaux – Aménagement du centre du Village (ACV)	86
6.4.1.1.5	Les Tavernes – Routes communales – Bouclément final	87
6.4.1.1.6	Palézieux – Desserte piétonnière – Place du village – Halte CFF	87
6.4.1.1.7	Palézieux - Modification de l'accès à la STAP VOG – Parcelle RF n° 95	87
6.4.1.1.8	Palézieux – Réfection du « Pont jaune » à Serix.....	88
6.4.1.1.9	Châtillens – Places de parc	88
6.4.1.2	Signalisation et marquages routiers.....	88
6.4.1.2.1	Mise en place du 30 km/h à la Route du Flon	88
6.4.1.2.2	Oron-le-Châtel – Réparation de l'installation de feux automatiques.....	88
6.4.1.3	Campagnes Inforadar	89
6.4.1.4	Déneigement	89
6.4.2	Trottoirs	89
6.4.2.1	Oron-la-Ville – Palézieux – Trottoir et piste cyclable.....	89
6.4.3	Eclairage public	90
6.4.3.1	Palézieux – Rue de la Gare	90
6.4.3.2	Oron-la-Ville – Chemin des Chênes et Chemin de l'Arzelier	90
6.4.3.3	Ecoteaux – Aménagement du centre du village	90
6.4.4	Places de jeux	90
6.4.5	Cimetières	91
6.4.6	Palézieux – Passerelle sur la Broye	91
6.4.7	Entretien des espaces verts	91
6.4.8	Véhicules et machines du service de la voirie	91
6.4.9	Déchets	92
6.4.9.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères.....	92
6.4.9.2	Statistique des déchets.....	93
6.4.9.3	Application de la Loi sur les déchets.....	93
7	Urbanisme – Police – Protection civile	94
7.1	Section 1 Urbanisme / Aménagement du territoire / Constructions.....	94
7.1.1	Etudes en cours	94
7.1.1.1	Plan directeur régional (PDR).....	94
7.1.1.2	Planification générale d'Oron.....	94
7.1.1.3	PGA Chesalles	95
7.1.1.4	PGA Ecoteaux	95

7.1.1.5	PGA Les Tavernes	96
7.1.1.6	PGA Les Thioleyres.....	97
7.1.1.7	Palézieux – MPGA – En Grivaz.....	97
7.1.1.8	Palézieux – PPA En Moreau	97
7.1.1.9	Palézieux – MPGA En Cramoux (Modification du PGA) – NORBA	98
7.1.1.10	Palézieux + / Etude Gare et Sous-Gare / PQ Praz Bourgeois	99
7.1.1.11	Palézieux + - PQ « A La Sauge »	99
7.1.1.12	Etude Paysagère	100
7.1.1.13	Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)	102
7.1.1.14	Surfaces d'assolement (SDA).....	102
7.1.1.15	Détermination du périmètre centre d'Oron-la-Ville et de Palézieux	102
7.1.1.16	Collège d'Oron-la-Ville.....	103
7.1.1.17	Master Plan d'Oron-la-Ville.....	104
7.1.1.18	Piscine régionale	104
7.1.1.19	Détermination des degrés de sensibilité au bruit DSB et assainissement des routes.....	105
7.1.1.20	Projet de plan de quartier « Sur Crêt » à Oron-la-Ville	105
7.1.2	Prévention des dangers naturels.....	105
7.1.3	Plan de classement des arbres	106
7.1.4	Registre des citernes.....	106
7.1.5	Bureau technique (BTO).....	106
7.1.6	Police des constructions (liste des permis).....	108
7.1.7	Commission technique	109
7.1.8	Commission de salubrité	109
7.1.9	Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens communaux (AVIATCO)	109
7.2	Section 2 Police	110
7.2.1	Gendarmerie	110
7.2.2	Commission de police	110
7.2.3	Police de proximité	111
7.2.4	Surveillance des parkings.....	111
7.2.5	Amendes et ordonnances pénales	111
7.2.6	Police du commerce.....	111
7.2.6.1	Patentes	111
7.2.6.2	Registre communal des commerçants.....	112
7.2.6.3	Autorisations communales.....	112
7.2.7	Plan canicule	112
7.2.8	Nouvelle Association intercommunale SDIS Oron - Jorat	112
7.3	Section 3 Protection civile	114
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPCi)	114
8	Conclusion	115

Préavis n° 03/2015 – Rapport de gestion 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,



1 Introduction du Syndic

Après trois ans d'activité, on peut constater que les grandes réformes ou les grandes manœuvres de la mise en place de la Commune d'Oron sont réalisées.

L'année 2014 a été marquée par quelques décisions importantes pour le futur de notre Commune :

Tous d'abord, il y a eu la décision concernant l'adoption de la modification du PGA en Cramoux, localité de Palézieux, pour accueillir l'entreprise Norba. Dans cette opération, la Commune est devenue propriétaire de 14'000 m² supplémentaires de zone industrielle. Une décision que le Conseil communal a dû prendre dans l'urgence, avant le 1^{er} mai, pour être compatible avec le Décret fédéral de la loi sur l'aménagement de territoire. Un grand merci à tous les « acteurs » du Conseil Communal qui ont compris l'enjeu de cette urgence.

Autre décision importante : l'achat d'une parcelle en zone à bâtir de 6'200 m² en plein centre d'Oron-la-Ville, située à côté du collège, en prévision de son agrandissement.

Par ces transactions et un investissement de plus de 2,6 millions, la Commune d'Oron a agrandi son patrimoine foncier d'environ 2 hectares.

Le reste des investissements, soit plus de 3,5 millions, ont servi à la mise en place et à l'application de notre nouveau règlement sur la collecte des déchets (taxe au poids et pose de Molok). La création d'un giratoire à la Longeraie à Palézieux, la réfection de routes et l'étude de nos futurs entretiens routiers, sans oublier l'entretien de nos bâtiments et la rénovation de la salle villageoise de Palézieux.

Avec une marge d'autofinancement presque identique à 2013 de 3,6 millions, obtenue avec un taux d'imposition à 69 points décidé avant la fusion en 2010, la réalité des chiffres ne fait que confirmer nos analyses et l'on peut dire que le taux de 69 points pourra être maintenu encore quelques années. Toutefois, la conjoncture ou les investissements à venir peuvent changer cette situation financière.

Un élément des statistiques 2014 nous rend attentifs à l'avenir de notre gestion : notre population a augmenté de 2,7 % alors que l'impôt sur le revenu n'a progressé que de 1,1 %.

La partie financière n'est qu'un élément ; il faut aussi relever l'excellent travail de mes collègues de la Municipalité, auxquels j'associe tous les collaborateurs de la Commune pour leur investissement et leur engagement permanents pour le bien de nos citoyennes et citoyens.

Merci à vous tous.

Philippe Modoux, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune d'Oron au 1^{er} janvier 2012, la législature s'étend du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2016.

2.1.2 Composition

Selon la convention de fusion, notre Conseil communal est formé de 70 membres. Pour rappel, lors des premières élections de la législature, chaque ancienne commune a formé un arrondissement électoral. Les sièges du Conseil communal et les suppléants ont été répartis entre les arrondissements, proportionnellement à l'effectif de leur population (par exemple Bussigny : 80 habitants = 1 siège) selon le dernier recensement annuel cantonal.

Il était constitué au 31 décembre 2014 de :

Couleurs selon composition des commissions

Nom	Prénom	NP	Localité	Fonction dans le Conseil
Bays	Christian	1607	Palézieux	
Bellon	Laurence	1610	Oron-la-Ville	
Besnier	Olivier	1610	Oron-la-Ville	
Birchmeier	Eric	1607	Les Thioleyres	Commission recours taxes et impôts + suppl. VOG
Birchmeier	Patrick	1607	Les Thioleyres	Suppl. commission finances
Bize	Daniel	1610	Oron-la-Ville	Délégué produits carnés
Bovet	Hubert	1608	Oron-le-Châtel	Président commission finances 2014
Bovy	Michel	1610	Oron-la-Ville	
Budry	Christian	1608	Chesalles-sur-Oron	Commission finances
Carruzzo	James	1607	Palézieux	
Chamot	Alain	1607	Palézieux	
Chamot	Etienne	1607	Palézieux	Commission finances
Chenevard	Frédéric	1612	Ecoteaux	Commission gestion
Cherpillod	Roland	1610	Oron-la-Ville	
Chollet	Fabrice	1610	Oron-la-Ville	Commission finances
Cuénoud	Thierry	1607	Palézieux	Commission finances
Daepfen	Nicolas	1607	Palézieux	
De Bourgues	Loïc	1610	Oron-la-Ville	
Décastel	Antoinette	1607	Les Thioleyres	Suppl. commission gestion
Delavy	Michel	1610	Châtillens	Suppl. commission recours taxes et impôts
Demierre	Philippe	1610	Oron-la-Ville	
Demiéville	Abel	1607	Palézieux	Commission recours taxes et impôts
Demiéville	Daniel	1607	Palézieux	
Dind	Jean-Daniel	1607	Palézieux	
Dovat	Sylvain	1607	Palézieux	Délégué VOG

Nom	Prénom	NP	Localité	Fonction dans le Conseil
Dovat	Céline	1607	Palézieux	
Dutoit	Christelle	1610	Châtillens	
Escher	Eléonore	1607	Les Tavernes	Scrutatrice suppl. 2014-2015
Etter	Frédéric	1610	Oron-la-Ville	Commission gestion
Ferreira	Gabriel	1610	Châtillens	
Fonjallaz	Edouard	1612	Ecoteaux	Délégué VOG
Gallaz	Philippe	1608	Oron-le-Châtel	
Gremaud	Jean-Paul	1608	Oron-le-Châtel	
Grossglauser	Patricia	1608	Bussigny-sur-Oron	
Herminjard	Sandrine	1610	Oron-la-Ville	
Jordil	Daniel	1607	Palézieux	
Kissling	Jean-Luc	1610	Oron-la-Ville	
Locher	Georges	1608	Oron-le-Châtel	
Maibach	Alain	1610	Oron-la-Ville	Président 2014-2015
Maillard	Albert	1608	Chesalles-sur-Oron	
Maillefer	Pierre-André	1607	Palézieux	Scrutateur 2014-2015
Martin	Eric	1610	Oron-la-Ville	Délégué VOG
Mathieu	Jean-Pierre	1610	Oron-la-Ville	Scrutateur 2014-2015
Mayor	Jacques	1608	Oron-le-Châtel	
Mercanton	Steve	1607	Palézieux	
Meyer	Florian	1610	Oron-la-Ville	
Moulet	Rosemarie	1610	Châtillens	
Neyret	Isabelle	1612	Ecoteaux	
Pechin	Emmanuel	1610	Oron-la-Ville	
Pichard	Jean-Paul	1610	Oron-la-Ville	Délégué DMEX
Pichler	Markus	1610	Oron-la-Ville	
Platel	David	1610	Oron-la-Ville	Commission gestion
Ramseyer	Eric	1607	Palézieux	Suppl. commission gestion
Raynaud	Pierre-André	1610	Oron-la-Ville	
Rebetez	Christophe	1610	Oron-la-Ville	
Rubattel	Jean-Paul	1610	Vuibroye	
Schmuki	Anton	1612	Ecoteaux	
Schwaar	Jean-Luc	1607	Palézieux	Vice-président 2014-2015
Serex	Bernard	1608	Chesalles-sur-Oron	
Sonnay	Vincent	1607	Les Tavernes	Commission gestion
Stauffer	Christophe	1607	Palézieux	
Stuby	Rémy	1612	Ecoteaux	Scrutateur suppl. 2014-2015
Taillens	Philippe	1607	Palézieux	Président commission gestion 2014
Tonacini	Philippe	1610	Oron-la-Ville	Commission recours taxes
Uldry	Anne-Cécile	1610	Vuibroye	
Van de Maele	Cedric	1610	Châtillens	
Widmann	Alain	1607	Palézieux	
Zutter	Fabien	1607	Palézieux	
Bard	Lorraine	1608	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2012-2016



Le Conseil communal

2.1.3 Mutations au sein du Conseil communal

Mme Isabelle Neyret a donné sa démission en tant que membre de la Commission des finances au 31 décembre 2014 et a été remplacée par M. Etienne Chamot, élu lors de la séance du Conseil communal du 1^{er} décembre 2014.

2.1.4 Règlement du Conseil communal

Le Règlement du Conseil communal, qui a été approuvé par le législatif lors de la séance du 4 mars 2013, devra être adapté en vue des prochaines élections, notamment concernant l'introduction de la notion d'élection proportionnelle.

2.1.5 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 5 reprises en 2014, tout d'abord sous la Présidence de M. Jean-Luc Schwaar jusqu'au 30 juin 2014, puis sous celle de M. Alain Maibach, Président dès le 1^{er} juillet 2014.

Séance du 3 mars 2014

Préavis 01/2014

Crédit pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à « Entre-Deux-Eaux » à Palézieux-Village.

Préavis 02/2014

Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eaux souterraines à Ecoteaux.

Préavis 03/2014 Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eaux souterraines - Site de la Longive à Oron-la-Ville.

Préavis 04/2014 Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eaux souterraines - La Côte-aux-Tavans à Palézieux.

Séance du 28 avril 2014

Préavis 10/2014 Modification du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (Palézieux) et la modification du plan des zones approuvé le 24 mai 1985 (Commune de Palézieux) au lieu-dit « En Cramoux » à Palézieux.

Séance du 12 mai 2014

Préavis 05/2014 Crédit pour la rénovation de l'enveloppe du bâtiment central du collège d'Oron-la-Ville.

Préavis 06/2014 Crédit pour la modification de l'accès à la STAP VOG à Palézieux.

Préavis 07/2014 Crédit pour la rénovation de l'ancienne grande salle de Palézieux-Village.

Préavis 08/2014 Vente du lot n° 7 de la PPE l'Ochette à Ecoteaux.

Préavis 09/2014 Vente de la parcelle RF n° 6014 de 6'683 m² à Ecoteaux.

Séance du 23 juin 2014

Préavis 11/2014 Rapport de gestion de l'année 2013.

Préavis 12/2014 Comptes 2013.

Préavis 13/2014 Crédit pour l'achat de terrain pour l'agrandissement du collège d'Oron-la-Ville.

Préavis 14/2014 Adoption de la convention de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux.

Préavis 15/2014 Crédit pour le remplacement des coupoles de la salle de gymnastique d'Oron-la-Ville.

Préavis 18/2014 Modification des statuts de l'Association VOG.

Séance du 6 octobre 2014

Préavis 16/2014 Crédit pour l'étude du raccordement de la localité d'Ecoteaux sur le VOG.

Préavis 17/2014	Crédit d'investissement pour la création d'un cheminement mixte piétons-cyclistes entre Oron-la-Ville et Palézieux.
Préavis 19/2014	Crédit pour la légalisation d'un plan partiel d'affectation pour l'agrandissement du collège d'Oron-la-Ville.
Préavis 20/2014	Crédit pour l'organisation d'un concours architectural pour l'agrandissement du collège d'Oron-la-Ville.
Préavis 21/2014	Demande de crédits complémentaires au budget de la caisse communale 2014.
Préavis 22/2014	Crédit pour la construction de locaux pour la garderie Liloane.
Préavis 23/2014	Crédit pour l'agrandissement du pavillon scolaire d'Oron-la-Ville.
Préavis 24/2014	Crédit d'étude pour la réfection des routes communales (Rte de Bulle, Rte de Lausanne, Rte de Moudon, Rte de Bossonnens).

Séance du 1er décembre 2014

Préavis 25/2014	Budget 2015.
Préavis 26/2014	Crédit pour la construction d'une station de pompage à « Entre-Deux-Eaux » à Palézieux-Village.
Préavis 27/2014	Crédit d'étude d'avant-projets des ouvrages du Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal.

2.1.6 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté sur :

- Le projet de modification du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (Palézieux) et la modification du plan des zones approuvé le 24 mai 1985 (Commune de Palézieux) au lieu-dit « En Cramoux » à Palézieux.
- La lettre du corps enseignant, pour avertir la Commune que les enfants ne sont plus sous la surveillance des enseignants après les heures scolaires (attente du bus scolaire) et les conséquences qui en découlent pour la Commune.
- L'organisation de la « Balade des DIX COMME UNE » le 4 mai 2014.
- Afin de défendre les intérêts de la Commune d'Oron, un rappel aux délégués du Conseil communal auprès d'associations intercommunales sur l'importance de participer aux séances de ces dernières, ou de faire passer les informations au suppléant en cas d'empêchement.
- Le décès de M. Jean-Paul Herminjard, ancien Syndic de la Commune d'Oron-la-Ville.

- Les concerts d'été de l'Harmonie d'Oron, les 25 juin 2014 devant l'église de Châtillens et 2 juillet 2014 à Vuibroye.
- La fête nationale célébrée le 31 juillet 2014 à Chesalles-sur-Oron et Ecoteaux et le 1^{er} août 2014 à Palézieux avec M. Laurent Wehrli (Président du Grand Conseil) en tant qu'orateur officiel.
- La vente du Moulin du Creux, pour **CHF 1'150'000.--**.
- L'acte d'achat pour la parcelle destinée à l'agrandissement du collège.
- La réception des nouveaux habitants de la Commune en collaboration avec les organisateurs du Téléthon.
- La réception des nouveaux citoyens.
- La création d'une commission des constructions pour la réfection des façades du collège et la nomination de M. David Platel en tant que représentant du Conseil communal.
- Les vendanges du vin rouge du « Clos d'Oron », quantité faible, mais de qualité.
- La sortie du personnel communal avec la visite de la SATOM.
- La distribution des sapins de Noël qui a eu lieu les 16 et 18 décembre 2014, au local de la voirie.
- La mise à l'enquête du plan de quartier « A la Sauge » à partir du 10 janvier 2015, ainsi que la séance d'information y relative le 14 janvier 2015.
- Les mérites sportif, culturel et professionnel de la Commune.

2.1.7 Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts

Avec l'introduction du nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux, la Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts a été très sollicitée car elle a dû traiter 42 recours formulés par divers citoyens de la Commune.

A ce sujet, la Municipalité remercie la commission pour son travail.

2.2 Section 2 Municipalité



2.2.1 Dicastères de la Municipalité

M. Philippe Modoux, Syndic Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes	Remplaçant : M. Olivier Sonnay
M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique	Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey
M. Frédéric Isoz, Municipal Services industriels - Eclairage public	Remplaçant : M. Daniel Sonnay
M. Thierry-Vania Menétrey, Municipal Bâtiments et domaines - Urbanisme - Energie - Transports - Culture	Remplaçante : M ^{me} Danielle Richard-Martignier
M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme	Remplaçant : M. Gérald Wist
M. Daniel Sonnay, Municipal Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Promotion du territoire	Remplaçant : M. Frédéric Isoz
M. Gérald Wist, Municipal Education - Santé - Affaires sociales - Informatique - Déchets	Remplaçant : M. Philippe Modoux

2.2.2 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2014, elle s'est réunie à 44 reprises, traitant 3'808 sujets représentant 560 pages de procès-verbaux et environ 136 heures de séances.

Par ailleurs, les Municipaux ont effectué 2'644 heures de vacations.

2.2.3 Activités de la Municipalité

Avec la nouvelle Commune d'Oron entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012, l'activité principale de la Municipalité a été portée sur la poursuite de l'organisation de cette nouvelle entité ; cela dit, de nombreux sujets ont été traités durant l'année, soit (liste non exhaustive) :

- L'étude et la mise à jour de règlements communaux.
- L'établissement de 27 préavis municipaux à l'intention du Conseil communal.
- L'achat de terrains pour l'agrandissement du collège d'Oron-la-Ville.
- La vente du « Clos d'Oron ».
- La mise à jour des archives des anciennes communes.
- La gestion du personnel communal.
- La poursuite des travaux d'étude urbanistique « Palézieux + », les PGA des localités de Chesalles-sur-Oron, Ecoteaux, Les Tavernes et Les Thioleyres, ainsi que du périmètre centre d'Oron-la-Ville.
- La mise en application de la Loi sur l'aménagement du territoire et de son ordonnance.
- La poursuite de l'étude paysagère.
- L'étude du plan de classement des arbres et de son règlement.
- La participation à l'étude du plan directeur régional.
- La réalisation d'études sectorielles et d'implantation à Oron-la-Ville.
- L'élaboration du budget 2015.
- Le traitement de dossiers de naturalisation.
- La Régie de la paroisse Oron-Palézieux.
- La Paroisse catholique d'Oron.
- La convention scolaire avec les Communes de Maraçon et d'Essertes.
- La transformation de l'ancienne grande salle à Palézieux-Village.
- La réfection de la place de stationnement de la Maison de commune à Palézieux-Village.
- L'étude et le traitement de nombreux dossiers de construction et des oppositions qui en ont découlé.
- L'entretien des bâtiments communaux.

- La patinoire mobile.
- L'étude d'un projet de piscine régionale.
- L'étude de l'agrandissement des pavillons scolaires à Oron-la-Ville et la création de locaux pour la garderie Liloane.
- La fin des travaux de réfection du Chemins des Chênes et de l'Arzelier à Oron-la-Ville et la réfection du tronçon communal de la Route de Lausanne à Châtillens.
- L'instauration de la zone 30 km/h. à la Route du Flon.
- La réalisation du giratoire de la Longeraye à Palézieux.
- La fin des travaux de l'aménagement du centre du village à Ecoteaux.
- L'étude du Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).
- La poursuite des études du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).
- L'organisation du Tir des Municipalités 2014.
- La mise en place du concept police-population.
- L'installation et la mise en service du système de prise en charge et de traitement des déchets et sa règlementation.
- La location et l'exploitation des locaux communaux ainsi que des terrains de sports.
- La modification du PGA de Palézieux pour accueillir l'entreprise Norba au lieu-dit « En Cramoux ».
- L'étude du PPA « En Moreau » pour l'aménagement d'une décharge de matériaux inertes.

2.2.4 Représentation de la Municipalité

La Municipalité tient à être présente dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés. Dans la mesure du possible, elle répond positivement aux nombreuses sollicitations qu'elle reçoit.

Sur l'invitation de sa direction, une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de participer à une visite de l'Usine EFSA le 19 février 2014.

La Commune d'Oron dispose d'un siège au Conseil d'administration, occupé par M. Gérald Wist, Municipal. Celui-ci se réunit 4 fois par année.

Le 30 avril 2014, sur invitation de l'Entreprise JPF Construction SA, la Municipalité a eu la primeur de pouvoir découvrir et visiter le chantier du Pont de la Poya à Fribourg. Magnifique réalisation qui restera un témoin de notre époque.



Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

CMDO	Séance du comité	10.01.2014
Ville de Lausanne	Séance d'information sur convention d'actionnaires du groupe Romande Energie Holding	16.01.2014
Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)	Lancement du nouveau « Programme d'intégration cantonal vaudois (PIC) 2014-2017 »	23.01.2014
PLR	Commémoration de l'Indépendance vaudoise	24.01.2014
Ramseyer Frères	Inauguration de la centrale solaire photovoltaïque	28.01.2014
Holinger SA	Conférence sur les micropolluants dans l'eau potable	30.01.2014
Les Sittelles	Soirée annuelle	31.01.2014
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Assemblée générale	03.02.2014
Abbaye de la Haute-Broye	Assemblée générale	06.02.2014
USL Palézieux	Assemblée générale	12.02.2014
ASLOCA	Assemblée générale	13.02.2014
Association romande des yodleurs	Assemblée des délégués	21.02.2014
Harmonie d'Oron	Assemblée générale	21.02.2014

Hutter SA	Exposition	21.02.2014
Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard	Assemblée générale	02.03.2014
Cully Classique	Conférence de presse	04.03.2014
USLO Oron	Assemblée générale	06.03.2014
Confrérie des vigneron de Vevey	Séance d'information relative aux nouvelles Directions des visites de vignes	11.03.2014
Lignum Vaud	Assemblée générale	11.03.2014
Sociétés de tir du district de Lavaux-Oron	Assemblée générale	12.03.2014
ASHB	Repas de soutien	14.03.2014
Jeunesse de Palézieux	Souper théâtre	15.03.2014
Association pour une Maison du Patrimoine des Sapeurs-Pompiers	Assemblée générale extraordinaire de dissolution	18.03.2014
Le Régional	700 ^{ème} numéro	18.03.2014
Ville de Lausanne	Visite du bureau technique communal	18.03.2014
CFF	Réfection des lignes de la Broye	20.03.2014
UCV	Séance d'information « Communes et nouveaux médias »	20.03.2014
Gym Oron	Assemblée générale	21.03.2014
Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA)	Assemblée générale	26.03.2014
Energie-Bois Suisse	Séance d'information concernant la réalisation et le financement de réseaux de chauffage à distance au bois	26.03.2014
Holinger SA	Conférence sur les micropolluants dans l'eau potable	27.03.2014
Société des commerçants et artisans d'Oron	Assemblée générale	27.03.2014
UCV	Séance d'information sur la péréquation	27.03.2014
PPE L'Ochette	Assemblée générale	02.04.2014
Corps des JSP de Oron - Glâne-Sud	Assemblée générale	03.04.2014
Confrérie des Vignerons de Vevey	Cérémonie des récompenses de la Triennale 2011-2013	04.04.2014
Endress + Hauser	Journée technique des exploitants de STEP	04.04.2014
Marché des produits du terroir	Point info	05.04.2014
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale de printemps	06.04.2014
APROMAD	Assemblée générale	09.04.2014
Cully Jazz	Apéritif	10.04.2014
ORPCi Oron	Assemblée de printemps	23.04.2014
Lignum Vaud	Assises romandes du bois	25.04.2014
Marché des produits du terroir	Point info	03.05.2014
Développement économique Canton de Vaud DEV	Assemblée générale	08.05.2014
Nufnuf-art fondation	Séance de présentation	08.05.2014
Ludothèque La Place de Jeux	Assemblée générale	09.05.2014
Fondation de Serix	150 ^{ème} anniversaire	10.05.2014

Association pour la conservation du Château d'Oron	Assemblée générale	14.05.2014
Distributeurs d'eau romands DER	Assemblée générale	14.05.2014
Fluid Automation Systems SA	10 ans de l'acquisition de Norgren	17.05.2014
Groupe forestier Broye-Jorat	Assemblée de printemps	21.05.2014
CERO	Visite du garage Rod	22.05.2014
UCV	Assemblée générale	24.05.2014
Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard	Réception des Versoix	29.05.2014
Club des lutteurs de la Haute-Broye	Apéritif des officiels	01.06.2014
Département du territoire et de l'environnement (DTE)	Séance d'information sur l'entrée en vigueur de la LAT et les répercussions	03.06.2014
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	11.06.2014
Abbaye de la Haute-Broye	Abbaye - Cérémonie d'ouverture	12.06.2014
SATOM SA	Assemblée générale	12.06.2014
Abbaye de la Haute-Broye	Abbaye – Couronnement des rois et banquet	15.06.2014
Société des Eaux des Barussels	Assemblée générale	16.06.2014
ARCOS VAUD	Assemblée générale	17.06.2014
Association régionale RAS	Assemblée générale	17.06.2014
Paroisse catholique d'Oron	Assemblée générale	17.06.2014
Réseau APERO	Assemblée générale	18.06.2014
CERO	Assemblée générale	19.06.2014
ORPCi Lausanne-Est	Rapport annuel	19.06.2014
Marche du Général Guisan	Partie officielle	21.06.2014
CRIDEC	Assemblée générale	24.06.2014
Lignum Vaud	Visites de salles de sport	24.06.2014
Harmonie d'Oron	Concert des cadets	25.06.2014
ASHB	Assemblée générale	02.07.2014
Harmonie d'Oron	Concert des cadets	02.07.2014
Marché des produits du terroir	Point info	05.07.2014
BVA Holding SA	Assemblée générale	08.07.2014
Passeport-vacances	Apéritif de clôture	11.07.2014
Amicale des pompiers de Chesalles-Bussigny	Fête nationale	31.07.2014
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Fête nationale	31.07.2014
La Poste	Informations sur nouveaux locaux de Palézieux	06.08.2014
Kidsgames	Ouverture des jeux	10.08.2014
SDIS Oron-Jorat	Broche annuelle	30.08.2014
Ofisa Informatique SA	20 ans	11.09.2014
USLO Oron	Assemblée générale	11.09.2014
Garage STC Palézieux	Journée portes ouvertes	13.09.2014
Groupe forestier Broye-Jorat	Assemblée d'automne	16.09.2014
D.E.S. Systèmes de sécurité	20 ans	18.09.2014

SCAO	Assemblée spéciale « Foire aux oignons »	18.09.2014
UCV	Forum parascolaire	18.09.2014
JPF Construction SA	Bénichon de Bulle	19.09.2014
Réseau APERO	Assemblée générale	23.09.2014
UCV	Conférence sur le thème « Réforme de l'imposition des entreprises III »	25.09.2014
Société des Eaux des Barussels	Sortie annuelle	27.09.2014
ORPCi	Assemblée générale d'automne	01.10.2014
SuisseEnergie	Journée de l'énergie	01.10.2014
APROMAD	20 ans	02.10.2014
Marché des produits du terroir	Point info	04.10.2014
Université de Lausanne	Séminaire	07.10.2014
USL Palézieux	Assemblée générale	07.10.2014
Fil d'Argent	Rencontre régionale	16.10.2014
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	28.10.2014
Préfecture	Séance d'information sur les marchés publics	30.10.2014
Journal « Le Courrier »	Présentation des comptes 2013 - 2014	06.11.2014
Belmont-sur-Lausanne	Inauguration de l'extension du centre scolaire « En Arnier »	08.11.2014
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Fête paroissiale	09.11.2014
Boipac Société coopérative	Assemblée générale	12.11.2014
Métropole lémanique	Conférence débat	18.11.2014
AVSSP	Séminaire	19.11.2014
ARCOS VAUD	Assemblée générale	20.11.2014
La Forestière	Assemblée générale	20.11.2014
CFF	Coup d'envoi Léman 2030	22.11.2014
Syndicat AF Auboranges-Vuibroye	Assemblée générale	27.11.2014
Groupe de rencontre des aînés	Rencontre	03.12.2014
CERO	Apéritif de Noël	12.12.2014
La Chenille gourmande Sàrl	10 ans	13.12.2014
Amicale des Thioleyres	Noël des Tavernes	16.12.2014
CARO	Assemblée générale	17.12.2014
EMS Le Flon	Noël	17.12.2014
Amicale des Thioleyres	Noël des Thioleyres	18.12.2014
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Noël villageois	19.12.2014
USL Palézieux / SDP	Noël villageois	21.12.2014

Par ailleurs, la Municipalité a participé avec succès au Tir villageois 2014, au cours duquel le groupe des employés de la Commune d'Oron a terminé au 3^{ème} rang en catégorie « Hors sociétés », la Municipalité terminant quant à elle au 5^{ème} rang.

Enfin, la Municipalité, renforcée par quelques citoyens, a participé le 16 août 2014 à une manche du Challenge intercommunal du Préfet du district Lavaux-Oron organisée par la Société internationale de sauvetage du Léman à Cully. Cette course réunit des équipes de 8 rameurs sur une distance de 800 mètres avec deux virages. Pour cette édition 2014, l'équipe de la Commune d'Oron s'est bien défendue et a su éviter avec panache d'être la lanterne rouge.



2.2.5 Rencontres intermunicipalités

Souhaitant entretenir des relations avec les communes voisines, la Municipalité a eu le plaisir de rencontrer, en 2014, les exécutifs des Communes de Remaufens, Auboranges, Chapelle-sur-Oron et Bourg-en-Lavaux.

2.2.6 Fusions de communes

Rivaz-Chexbres et Saint-Saphorin

M. Daniel Sonnay, Municipal, a participé à une séance d'information afin de faire part de l'expérience d'Oron dans le cadre de la fusion.

Asse et Boiron

Le 21 août 2014, une délégation de la Municipalité et des cadres communaux ont eu le plaisir de recevoir une trentaine de personnes des Autorités et du personnel des Communes de Arnex-sur-Nyon, Borex, Chésereux, Crassier, Eysins, Gingins, Grens, La Rippe, Signy-Avenex dans le cadre du projet de fusion d'Asse et Boiron.

Cela a été l'occasion pour nos représentants d'expliquer la démarche entreprise à Oron et les étapes franchies par la fusion, et d'échanger sur les expériences de chacun au niveau politique, administratif, de conciergerie et d'exploitation.

Haut –Talent

M. Modoux, Syndic, a été appelé à apporter son témoignage le 2 octobre 2014 lors de la séance publique d'information concernant le projet de fusion Haut-Talent qui concernait les Communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville et Morrens.

Chavornay

Notre Syndic a également participé à une séance d'information à la population concernant la fusion de Chavornay qui concernait les Communes de Belmont-sur-Yverdon, Essert-Pittet, Corcelles-sur-Chavornay, Chavornay et Ependes.

2.2.7 Tir des municipalités



Gagnante de l'édition 2013, il revenait donc à la Municipalité d'Oron d'organiser l'édition 2014 du Tir des Municipalités. Défi relevé le 6 septembre 2014 par une magnifique journée avec les 11 Municipalités qui ont accepté l'invitation.

Les festivités ont commencé au stand de tir de Palézieux où les membres des Tireurs sportifs de Palézieux - 300 mètres ont assuré la partie du tir à 300 mètres. Ensuite, les concurrents ont été conduits aux Tavernes pour diverses épreuves de connaissances générales et d'agilité agrémentée d'un verre de « Clos d'Oron ». Les participants devaient ensuite



rejoindre à pied le centre sportif d'Oron-la-Ville par le Bois du Chaney avec pour mission de préparer une petite pièce de théâtre.

Lors de ces représentations, le dessert a précédé le repas, car cela a été vrai un régal d'assister aux diverses représentations et de constater le talent d'acteur des élus.

L'édition 2014 a été remportée par Maraçon, devant Ferlens et Forel-Lavaux.



2.2.8 Visite du Conseil d'Etat

Depuis près d'un siècle, les Préfets organisent chaque année la venue du gouvernement dans un district, occasion de contacts sur le terrain entre acteurs cantonaux et communaux, milieux économique et institutionnel.

Le jeudi 28 août 2014, c'était au tour du district Lavaux-Oron de recevoir le Conseil d'Etat, la première du genre depuis la réunification des districts de Lavaux et d'Oron, pour une visite du district répartie en 7 étapes à choix. Pour notre Commune, c'est le Château d'Oron, la ferme des Frères Ramseyer à Palézieux, la fromagerie de Palézieux, ainsi que l'entreprise Stauffer à Les Thioleyres qui ont eu l'honneur de recevoir des délégations.

Ensuite les participants se sont rendus au Forum de Savigny pour la partie officielle et le repas de midi.

2.2.9 150^{ème} anniversaire de la Fondation de Serix

Le 10 mai 2014, l'Internat pédagogique et thérapeutique de Serix fêtait dignement ses 150 ans à l'occasion d'une magnifique manifestation réunissant de nombreux invités touchés de près ou de loin par les activités de la Fondation.

En un siècle et demi, l'histoire de Serix est par la force des choses étroitement liée à celle de la Commune. La Municipalité souhaite ses meilleurs vœux à La Fondation pour tous les défis qu'elle devra relever dans le cadre de l'accompagnement des enfants et de leurs familles.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

3.1.2 Personnel communal

3.1.2.1 Postes de travail (situation au 31.12.2014)

Au 31 décembre 2014, le personnel communal représentait un nombre de 25 ETP.

Après trois années de fonctionnement de la nouvelle Commune d'Oron, la Municipalité a procédé à la révision de tous les cahiers des charges du personnel communal et a constaté que dans l'ensemble, ces derniers étaient toujours d'actualité, seules des petites adaptations ont été effectuées pour quelques collaborateurs.

Départs :

M. Marcel Bovet, en retraite anticipée dès le 31.03.2014, continue son activité en tant qu'auxiliaire.

M. Philippe Jomini (30.06.2014).

M. Hassan Mesbah (30.11.2014).

Arrivées :

M. Arnaud Goumaz (01.07.2014) – transfert des auxiliaires, en emploi fixe, à plein temps, suite au départ de M. Jomini.

M. Marc Platel (01.11.2014), concierge.

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Berger	Claude	01.05.2000	Collaborateur à la voirie	90 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004	Aide voirie	30 %	
Bosson	Eric	01.07.1997	Concierge	50 %	
Bovet	Marcel	01.08.1995	Collaborateur à la déchèterie	50 %	Aux. 01.04.14
Burnat	Olivier	01.07.2000	Responsable administratif	100 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006	Collaboratrice administrative au service des finances	35 %	

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Colliard	Gilberte	01.07.1994	Collaboratrice administrative au service technique (SI)	50 %	
Darme	Martine	01.07.2010	Collaboratrice administrative au service administratif	70 %	
Dewarrat	Lorélia	15.08.2011	Apprentie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008	Responsable d'équipe au service de la voirie	100 %	
Gordillo	Nicole	01.06.2007	Aide concierge	60 %	
Goumaz	Arnaud	01.07.2014	Collaborateur voirie	100 %	
Graz	Jean-Daniel	01.11.1990	Secrétaire municipal	100 %	
Jomini	Philippe	01.11.1995	Collaborateur à la voirie	100 %	30.06.2014
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2009	Boursier communal	80 %	
Jordil	Candice	01.08.2013	Apprentie	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999	Aide concierge	60 %	
Kämpfer	Paul	03.09.2001	Collaborateur à la voirie	100 %	
Martin	Valérie	01.01.2006	Préposée à l'office de la population	50 %	
Mesbah	Hassan	01.01.2001	Concierge	100 %	30.11.2014
Millasson	Sabrina	01.01.2004	Boursière adjointe	60 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013	Collaboratrice administrative au service de la population	60 %	
Peer	Thierry	15.07.2012	Collaborateur à la voirie	100 %	
Perret	Claude-Alain	01.09.2000	Responsable du service de la voirie et des services industriels	100 %	
Petter	Didier	01.06.2012	Collaborateur à la voirie	100 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012	Collaboratrice administrative au service des finances	50 %	
Piretti	Jean-Jacques	01.01.2013	Responsable du bureau technique	100 %	
Platel	Marc	01.11.2014	Concierge	100 %	
Regard	Jacqueline	01.01.1988	Préposée adjointe à l'office de la population	50 %	
Rippstein	Jean-Bernard	01.04.1991	Responsable de l'intendance des bâtiments	100 %	
Rippstein	Yvonne	01.12.1991	Concierge	100 %	
Schick	Raymonde	01.08.2008	Collaboratrice administrative à l'office de la population	40 %	
Sonnay	Anouchka	01.07.2009	Secrétaire municipale adjointe	70 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008	Collaboratrice administrative au service des finances	30 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010	Aide concierge	80 %	
Waridel	Brigitte	01.01.2010	Collaboratrice administrative au service technique (BTO)	80 %	

3.1.2.2 Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2014)

Départs :

M. Arnaud Goumaz (01.07.2014), transfert dans le personnel fixe.

Arrivées :

M. Sébastien Favre (01.04.2014), auxiliaire à la déchèterie.

Pour renforcer l'équipe des auxiliaires de la conciergerie (en cas de maladie et/ou accident de nos autres collaborateurs), nous avons fait appel à Mme Anne Diserens et à M. Jean-Pierre Gallet.

De même, pour renforcer spontanément l'équipe de la voirie (en cas d'accident ou maladie), nous bénéficions des services de MM. Pascal Dufey et Arnaud Goumaz (jusqu'au 30 juin 2014).

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Burri	Nicolas		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996	Aide concierge	Heure/Aux	
Chevalley	Jean-Claude	25.08.2008	Patrouilleur scolaire	Heure/Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010	Patrouilleuse scolaire et aide concierge	Heure/Aux	
Diserens	Anne	01.03.2013	Aide concierge	Heure/Aux	
Dufey	Jean		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Dufey	Pascal	01.01.2013	Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Favre	Sébastien	01.04.2014	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Fonjallaz	Damaris	01.02.2013	Patrouilleuse solaire	Heure/Aux	
Gallet	Jean-Pierre	01.06.2013	Aide concierge	Heure/Aux	
Goumaz	Arnaud	30.09.2013	Collaborateur voirie CDD	Heure/Aux	30.06.2014
Maillard	Albert		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Matti	Jean-Luc		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Mayor	Jacques		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Primini	Martine	01.01.2003	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Rubattel	Jean-Paul		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009	Aide concierge	Heure/Aux	
Serex	Bernard		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Sousa Monteiro	Maria de Fatima	01.01.2007	Aide concierge	Heure/Aux	
Thiémard	Claude	01.02.2013	Surveillant parking et cafétéria du Collège d'Oron	Heure/Aux	
Vaucher	Danièle	01.01.2000	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	

Pour assurer les grands nettoyages scolaires, 19 jeunes ont été engagés pendant les vacances d'été.

Enfin, 2 stages ont été organisés pour des jeunes de la région.

3.1.2.3 Sortie du personnel

La Municipalité a pris l'option de ne pas organiser de soirée de fin d'année avec le personnel communal et de la remplacer par une sortie récréative. Cette année, l'ensemble du personnel a été convié à participer à une visite des installations de la Satom SA à Monthey, laquelle a été suivie d'un repas pris à l'Abbaye de Salaz à Ollon et d'une visite du Vinorama à Rivaz au retour.



3.1.2.4 Formation

- Mme Ariane Jordan a suivi le séminaire « diriger une entité ».
- M. Didier Peter a effectué une formation de conducteur d'élévateur.
- M. Jean-Jacques Piretti a effectuer une formation de requalification « Directives de protection incendie 2015 » AEAI, niveau spécialiste en protection incendie.

3.1.2.5 Jubilés

- Mme Sabrina Millasson a fêté ses 10 ans de service le 1^{er} janvier 2014.
- M. Claude-Alain Beroud a fêté ses 10 ans de service le 1^{er} avril 2014.
- Mme Catherine Jordil ses 15 ans au service de la conciergerie le 1^{er} mars 2014.
- Mme Gilberte Colliard a, quant à elle, réalisé ses 20 ans de service le 1^{er} juillet 2014.

La Municipalité adresse à ces quatre collaborateurs ses félicitations et ses remerciements pour leur engagement envers la collectivité.

3.1.2.6 Apprentissage

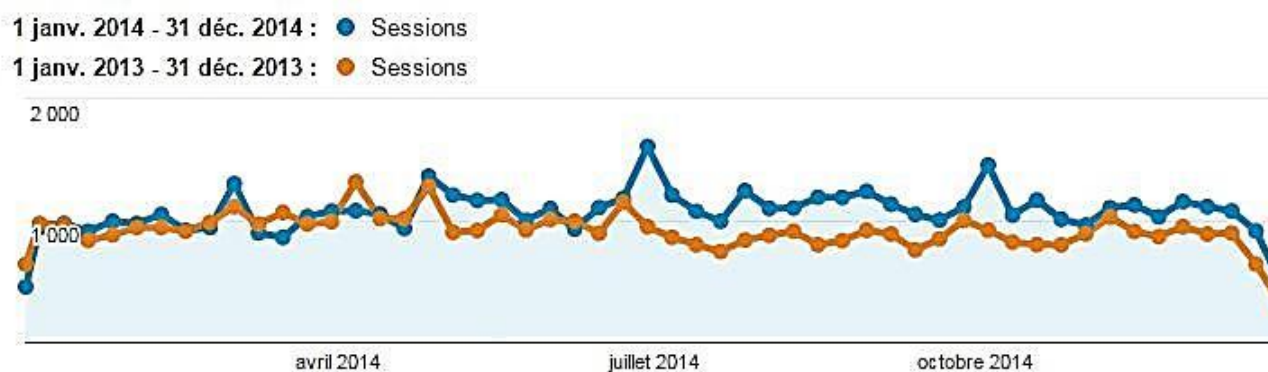
La Municipalité a décidé de ne pas créer un troisième poste d'apprenti de commerce et de poursuivre la formation des deux apprenties actuelles.

3.1.3 Site internet et services en ligne de l'administration

Le site www.oron.ch est mis à jour et enrichi régulièrement. Il contient 650 entrées de menu permettant d'accéder à env. 800 documents et articles.

Le forum, où 40 échanges ont eu lieu en 2014, a permis le dialogue entre citoyens et Municipalité avec plus de 15'000 consultations.

La fréquentation du site a augmenté de plus de 15 % en 2014, comme le montre le graphique ci-dessous.



La statistique ci-dessus montre le nombre de visites par semaine en **2013** et **2014**

Unité	2013	2014	Augmentation
Sessions (Visites)	48'492	56'556	16,63 %
Utilisateurs	28'748	32'910	14,48 %
Pages vues	206'093	219'680	6,59 %

3.1.4 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

Le remplacement et l'uniformisation des routeurs Wifi a permis de séparer les accès employés et visiteurs, permettant à ces derniers d'accéder à Internet sans connexion possible aux données communales. L'accès est possible depuis les sites de Palézieux, Oron-la-Ville et de la voirie.

Afin de remédier préventivement aux problèmes de performances rencontrés en 2013, un contrôle mensuel du fonctionnement de notre installation informatique a été instauré.

3.1.5 Ligne graphique

La Municipalité a souhaité donner une entité visuelle à l'ensemble de sa communication. Après la rénovation du bâtiment administratif d'Oron-la-Ville, l'ensemble de l'affichage sur et à l'intérieur des maisons communales a été soumis à un bureau de communication. Le résultat est fort satisfaisant et pour garder une unité esthétique, toute la papeterie a été réimprimée aux couleurs rouge et jaune avec une déclinaison diverse des billettes qui représentent l'ensemble des communes fusionnées.

3.1.6 Information à la population

Le journal « Le Courrier » en tous ménages s'est avéré fort utile. Toute l'information à la population est centralisée et les lecteurs ont pris l'habitude de lire les publications de la Commune. Là aussi, la nouvelle ligne graphique a été appliquée.

Les tous ménages postaux ont disparu au profit d'envois qui nécessitent la personnalisation des adresses et des contenus ou alors des annexes.

Pour les informations officielles, les piliers publics restent obligatoires. Toutes les communications se trouvent également sur le site internet communal.

3.1.7 Archives communales

La gestion des archives communales est assumée par le Greffe municipal qui s'attache à trier et répertorier l'ensemble des archives des 10 localités fusionnées, ce qui représente une masse de 480 mètres linéaires de documents.

A terme, l'ensemble de ces archives devra trouver place dans un même local, mais dans l'immédiat, la Municipalité a décidé de les déposer dans l'ancienne classe du collège de Les Tavernes qui permettra d'accueillir quelques communes, par degré d'urgence, en fonction de la nécessité de libérer les lieux et des conditions de conservation des documents (locaux humides).

En 2014, 73 heures ont été consacrées aux archives de Les Tavernes dont les travaux sont pratiquement terminés et au déménagement des archives de Bussigny-sur-Oron.

3.1.8 Office communal de la population

3.1.8.1 Statistique de la population

Selon les données cantonales, le chiffre officiel de la population est de 5'180 habitants au 31 décembre 2014, dont 4'120 suisses et 1'060 étrangers.

Cela dit au 5 janvier 2015, les chiffres sont supérieurs selon notre base de données (voir tableau ci-après). Par contre, ils ont l'avantage de pouvoir donner une photographie de la population de notre Commune que nous ne retrouvons pas dans la statistique cantonale.

La différence avec les chiffres de l'Etat provient principalement des nouveaux habitants étrangers qui sont inscrits dans notre base et qui n'ont pas encore leur dossier validé par l'Office des migrations. Tant que cette étape n'est pas réalisée, ils ne figurent officiellement pas dans notre population.

Etat de la population d'Oron au 05.01.2015

	Total	Moins de 16 ans		Plus de 16 ans	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants dans la Commune	5'250	496	506	2'200	2'048
- Suisses	4'140	396	392	1'803	1'549
- Etrangers	1'110	100	114	397	499
Résidents principaux	5'212	493	505	2'179	2'035
- Suisses	4'104	393	391	1'783	1'537
- Etrangers	1'108	100	114	396	498
Résidents secondaires	38	3	1	21	13
- Suisses	36	3	1	20	12
- Etrangers	2			1	1
Résidence principale					
De sexe féminin	2'672	493		2'179	
De sexe masculin	2'540		505		2'035
Etat civil					
Célibataires	2'311	493	505	610	703
Marié(e)s	2'119			1'050	1'069
Veufs (veuves)	265			222	43
Divorcé(e)s	403			237	166
Marié(e)s/séparé(e)s	106			56	50
Partenariat	8			4	4
Etrangers, Permis					
Permis B	371	27	39	132	173
Permis C	673	65	65	239	304
Permis L	9	2		3	4
Autres permis	55	6	10	22	17

Par ailleurs, l'Office communal de la population a traité en 2014 :

478	Arrivées
393	Départs
147	Changements d'adresse
74	Naissances
48	Décès
31	Mariages
16	Séparations
27	Divorces
255	Demandes de cartes d'identité

3.1.8.2 Cartes d'identité – Projet NAVIG

Depuis septembre 2014, l'Office communal de la population est appelé à transmettre les demandes d'émission de cartes d'identités de manière entièrement électronique. Cela signifie que les demandes, ainsi que les photos sont scannées puis transmises informatiquement. Cette nouvelle procédure permet un traitement plus rapide. Cependant, le travail effectué afin de rendre la photo irréprochable est beaucoup plus complexe. En effet, malgré la bonne qualité des photos fournies, celles-ci doivent tout de même être retouchées au niveau du contraste, de la luminosité, de la netteté, ainsi que des défauts invisibles à l'œil nu mais qui apparaissent à l'écran.

3.1.9 Registre des bâtiments, logements et habitants

Suite à la mise en conformité des 10 fichiers du Contrôle des habitants et la validation par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), les travaux de mise à jour ont régulièrement été effectués par l'Office de la population.

Le Registre cantonal des bâtiments recense pour la Commune d'Oron :

- 1'793 bâtiments
- 1'296 entrées de bâtiments avec les numéros de rues
- 2'380 logements

3.1.10 Naturalisations

3.1.10.1 Commission communale des naturalisations

La Municipalité a pris la décision de charger une délégation de la Municipalité de procéder à l'audition des candidats à la naturalisation.

Cette dernière est composée de M. Philippe Modoux, Syndic, Mme Danielle Richard-Martignier, Municipale, et M. Gérald Wist, Municipal. Secrétaire de la Commission : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal.

3.1.10.2 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2014, la Commission des naturalisations a été appelée à siéger 3 fois. Par ailleurs, elle a refusé le dossier d'un candidat ne remplissant pas les conditions fixées par la législation.

3.1.10.3 Naturalisations facilitées cantonales

Deux demandes de naturalisation ont été traitées administrativement par la Municipalité concernant un étranger né en Suisse (25 LDCV) et un autre de la deuxième génération (22 LDCV). Ces procédures ne comportent pas d'audition des candidats.

3.1.10.4 Naturalisations facilitées fédérales

La délégation de compétence accordée aux communes pour l'établissement des rapports administratifs a été reprise par le Canton à partir du 1^{er} janvier 2014.

3.1.11 Initiatives et référendums

En 2014, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Référendum contre l'arrêté fédéral du 27 septembre 2013 portant approbation de l'accord FATCA entre la Suisse et les Etats-Unis	25
Référendum contre l'achat des nouveaux avions de combat	16
Initiative populaire cantonale « Pour le remboursement des soins dentaires »	88
Initiative populaire cantonale « Pour alléger les primes d'assurance-maladie »	83
Initiative populaire fédérale « Oui à la protection de la sphère privée »	64
Initiative populaire fédérale « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »	89
Initiative populaire fédérale « Pour un financement équitable des transports »	59

3.1.12 Votations fédérales et cantonales 2014

Dates	Votations fédérales	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
09.02.2014	1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ? (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics », qui a été retirée)	3'185	1'739	1'213 69.75 %	526 30.25 %
<i>Taux de participation 56.14 %</i>					
	2. Acceptez-vous l'initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base » ?	3'185	1'772	244 13.77 %	1'528 86.23 %
<i>Taux de participation 56.48 %</i>					
	3. Acceptez-vous l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse » ?	3'185	1'774	779 43.91 %	995 56.09 %
<i>Taux de participation 56.45 %</i>					
18.05.2014	1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base ? (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille », qui a été retirée)	3'182	1'815	1'644 90.58 %	171 9.42 %
<i>Taux de participation 59.43 %</i>					
	2. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants » ?	3'182	1'841	1'295 70.34 %	546 29.66 %
<i>Taux de participation 59.65 %</i>					
	3. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums) » ?	3'182	1'860	505 27.15 %	1'355 72.85 %
<i>Taux de participation 59.84 %</i>					

Dates	Votations fédérales	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
4.	Acceptez-vous la loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen) ?	3'182	1'864	671 36 %	1'193 64 %
<i>Taux de participation 59.84 %</i>					
28.09.2014					
1.	Initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! »	3'202	1'558	540 34.66 %	1'018 65.34 %
<i>Taux de participation 50.78 %</i>					
2.	Initiative populaire « Pour une caisse publique d'assurance-maladie ».	3'202	1'620	971 59.94 %	649 40.06 %
<i>Taux de participation 51.06 %</i>					
30.11.2014					
1.	Initiative populaire « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) ».	3'201	1'508	524 34.75 %	984 65.25 %
<i>Taux de participation 47.74 %</i>					
2.	Initiative populaire « Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles ».	3'201	1'496	293 19.59 %	1'203 80.41 %
<i>Taux de participation 47.67 %</i>					
3.	Initiative populaire « Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) ».	3'201	1'468	272 18.53 %	1'196 81.47 %
<i>Taux de participation 47.58 %</i>					

Dates	Votations cantonales	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Sans réponse	Oui	Non
18.05.2014	Sauver Lavaux a) Acceptez-vous l'initiative populaire « Sauver Lavaux » qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)?	3'182	1'836	82 4.47 %	452 24.62 %	1'302 70.92 %

Dates	Votations cantonales	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Sans réponse	Oui	Non
	b) Acceptez-vous comme contre-projet du Grand Conseil la loi du 21 janvier 2014 modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979?	3'182	1'836	140 7.63 %	1'292 70.37 %	404 22 %
		Electeurs inscrits	Bulletins valables	Sans réponse	Initiative	Contre-projet
	c) Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?	3'182	1'836	123 6.70 %	380 20.70 %	1'333 72.60 %
<i>Taux de participation 57.70 %</i>						

3.1.13 Participation au système Easyvote

Depuis quelques années, la Commune d'Oron participe au projet Easyvote mis en place par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ). Actuellement, c'est 205 communes en Suisse qui sont concernées par cette action et qui permettent de distribuer pas moins de 48'000 brochures Easyvote principalement destinées aux jeunes électeurs.

3.1.14 Inspection de la Préfecture

La traditionnelle visite de commune effectuée par M. Jean-François Croset, Préfet, a eu lieu le 22 octobre 2014 et s'est déroulée à la satisfaction de tous.

3.1.15 Réception des nouveaux habitants



La Municipalité a invité l'ensemble des nouveaux habitants à partager un repas à l'occasion du Téléthon 2014 à Oron-la-Ville. Sur environ 450 personnes invitées, 67 ont répondu à l'appel.

3.1.16 Réception des jeunes citoyens

La Municipalité a invité les 57 nouveaux citoyens à participer à une petite manifestation de présentation de la Commune et de ses Autorités. 16 jeunes ont participé à cette soirée et 12 se sont excusés. Un grand merci à la sympathique équipe présente pour la belle soirée passée ensemble.



3.1.17 Jubilaires

Le 16 mai 2014, la Municipalité a organisé un repas en commun à l'intention des personnes qui ont fêté en 2014 leurs 80 ans (26), leurs 90 ans (13) et leurs 100 ans et plus (1). 24 personnes ont répondu à l'appel de la Municipalité.



3.1.18 Décès

En octobre 2014 et comme le stipule la législation, la Commune d'Oron a pris à sa charge les frais d'ensevelissement d'une personne indigente.

3.1.19 Balade des DIX COMME UNE



Le 4 mai 2014, la Municipalité a ouvert les carnotzets et autres lieux conviviaux dans les 10 localités qui composent la Commune d'Oron. Un signe de ralliement pour la nouvelle Commune.

Les habitants ont été au rendez-vous, entre 500 et 600 personnes y ont participé. Une belle journée réussie grâce à la collaboration des sociétés d'animation et de développement des différents villages.

Une deuxième édition est prévue en mai 2016.

3.1.20 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé à charge de la Commune d'Oron se monte à **CHF 422'267.80** (+ CHF 60'754.20 par rapport à 2013).

3.1.21 Transports

La Commune entretient toujours d'étroits contacts avec les commissions de transports Glâne-Veveyse et de la Broye dans le cadre des transports régionaux. La rencontre annuelle d'échange a eu lieu à Romont. Les problématiques de la ligne de la Broye et de l'avenir de la gare de Palézieux y ont été abordées.

3.1.22 Cartes journalières CFF

Les quatre cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, c'est environ le 80 % des cartes qui ont trouvé preneurs.

3.1.23 Ligne CFF de la Broye

La ligne CFF de la Broye doit être modernisée et accueillir un doublement de la cadence dès 2017 (2019 aux dernières nouvelles). La Commune est concernée par les gares de Palézieux-Village (déplacement du quai) et Châtillens (infrastructures de croisement). Il est à préciser que la gare de Palézieux-Gare n'entre pas dans le cadre de cette modernisation.

3.1.24 Cinéma d'Oron

Le cinéma d'Oron a reçu sa subvention habituelle. Le bilan 2014 est réjouissant : 6'636 spectateurs pour 112 films. Cela représente 1'000 spectateurs de plus qu'en 2013, ceci malgré la concurrence de Carrouge, Châtel-St-Denis ou encore Chexbres.

3.1.25 Ecoles de musique

M. Menétrey, Municipal, est membre du comité du Centre musical du district d'Oron (CMDO), et y représente la Commune.

La classe de batterie a été installée dans le bâtiment communal de Les Tavernes à la satisfaction de tous, l'ancienne sellerie étant devenue insalubre.

Par ailleurs, au vu de l'exigence de la loi sur les écoles de musique, plusieurs pistes sont prises en compte pour accueillir le CMDO dans des bâtiments communaux à la fin des baux actuels au Bourg (horizon 2016-2017).

3.1.26 Ramonage

La convention de ramonage avec M. Philippe Modoux, Ramoneur officiel, a été réactualisée et approuvée le 19 décembre 2014 pour tenir compte de la fusion.

3.1.27 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 53 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines forts différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
James Carruzzo	mjcarruzzo@bluewin.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Vincent Gilliard	info@lagrenette.ch	www.lagrenette.ch	079 205 42 23
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron - Bussigny			
Bernard Serex			079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maraçon			
Kurt Wehrli	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	021 907 93 80
Amicale des Bracailons			
André Glauser			079 632 43 50
Amicale des Thioleyres			
Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
Amicale PEC Jorat-Lavaux			
Bernard Monstein	pecjorat@pecjorat.ch	www.pecjorat.ch	078 622 95 80
ASHB			
Julien Grand	ashb@bluewin.ch		079 543 24 72
Assemblée Evangélique			
Werner Lehmann	secretariat@ee-oron.ch	www.ee-oron.ch	021 907 63 28
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux			
Marylène Zufferey			021 907 99 68
Association des produits du terroir de Haute-Broye			
Céline Dovat	familledovat@bluewin.ch		078 645 71 37
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard			
Jacqueline Regard	erregard@swissonline.ch		021 907 94 86
Association du Stand			
Jean-Daniel Graz	jdg@bluewin.ch		021 907 79 26
AthleticaOron			
Franco Vaccher	vaccherf@gmail.com	www.athleticaoron.ch	021 907 91 47
Badminton Club Oron			
M. Nicolas Pineau	nicolas.pineau@bcoron.ch	www.bcoron.ch	076 217 10 27

Basket Club Oron-Veveyse			
Anthony Sière	anthony.siere@gmail.com	www.veveyse-basket.ch	021 948 93 77
Boxing-club Châtel-St-Denis			
François Gilliard	francois.gilliand@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
CADOC			
Patrick Jaunin			021 907 82 47
Cavaliers d'Oron et DGM			
Isabelle Cordey	i.cordey@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 252 34 42
Club d'accordéonistes Les Sittelles			
Eric Mercanton	emercanton@bluewin.ch	www.lessittelles.net	079 212 70 86
Club de Pétanque l'Oronaise			
Johnny Papaux	johnny.papaux@bluewin.ch		079 301 32 91
Club des lutteurs de la Haute-Broye			
Stéphane Rogivue	luttehebroye@bluewin.ch		079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss			
Philippe Chevalley	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85
Crescendo			
Jean-Daniel Dind	dind-jds@bluewin.ch		079 225 03 85
Ensemble vocal Intervalles			
Florence Pires			021 921 16 65
Fil d'argent Oron et environs			
Jacqueline Martin			021 907 87 06
Groupe de rencontre des Aînés			
Maurice Décosterd			021 907 78 23
Gym Oron			
Eric Gilliéron	info@fsg-jp-oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	079 483 50 23
Gym-Hommes d'Oron			
Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Harmonie d'Oron			
Sylvain Carera	sylvain.carera@gmail.com	www.harmonieoron.ch	079 406 83 00
Jeunesse de Palézieux			
Cédric Waridel			077 455 40 04
Le Maïentzettè			
Victorien Kissling	victorien.kissling@gmail.com	www.chanter-danser.ch	021 515 34 27
Les Co'pain			
Nicole Rubattel			021 907 85 47

Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux			
Jacques Chamot	jchamot@bluewin.ch		079 706 94 30
Les Irréductibles			
Pierre-Alain Cellier	pacellier@gmail.com		079 214 14 69
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye			
Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
Ludothèque La Place de Jeux			
Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
Mot'occase			
Frédéric Muser	f.muser@sunrise.ch		079 637 82 04
Paroisse catholique Oron et environs			
Martin Baudois	m.baudois@bluewin.ch		079 705 48 68
Paroisse protestante Oron-Palézieux			
Bertrand Kissling	bertrandkissling@bluewin.ch		021 907 89 88
Pistolet Chexbres Palézieux et environs			
Lambelet Jean-François	pistolet@pistolet-chexbres.ch	www.pistolet-chexbres.ch	021 946 21 75
Rugby Club Haute-Broye			
Laurent Escart	president@rchautebroye.ch	www.rchautebroye.ch	079 700 78 77
SEL d'Oron et d'ailleurs			
Lilliane Widmer			021 907 86 90
Société de développement de Palézieux			
Véronique Bossy	sdp-palézieux@hotmail.ch	www.sdp-palezieux.ch	021 907 92 53
Société des commerçants et artisans			
David Platel	david.platel@bcv.ch		078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac			
Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		021 907 84 00
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres			
Yann Gabriel	gabriel.yndj@bluewin.ch		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50			
Roger Crausaz	r.crausaz@romandie.com		079 791 22 50
UHC White Storm			
Diego Suter	secretaire@uhcoron.ch	www.uhcoron.ch	079 535 22 66
Union des sociétés locales d'Oron-la-Ville			
Henriette Pasche Viltard	hpasche@yahoo.fr		021 907 14 84
Union des sociétés locales de Palézieux			
Christophe Stauffer	c.stauffer@bluewin.ch		079 355 04 76
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	stephanie.jubin@vbchb.com	www.vbchb.com	079 519 03 88

Les activités de nos sociétés locales ne faiblissent pas. Les grands événements sont en augmentation grâce aux excellentes infrastructures mises à leur disposition.

L'Union des sociétés locales d'Oron-la-Ville (USLO) a publié un guide non exhaustif des activités organisées sur le territoire communal. Une cinquantaine de propositions, de quoi satisfaire la plupart de nos citoyens.

Nos sociétés locales très actives ont sollicité la location de nos salles de nombreuses fois. Toutes les locations de salles durant l'année 2014 représentent 295 manifestations pour un nombre total de 482 jours passés en leurs murs.

- 68 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool)
- 4 autorisations de loto
- 16 autorisations de tombola
- 24 grandes manifestations se déroulant sur plus d'un jour.

Les manifestations suivantes ont notamment été organisées :

- Marchés des produits du terroir
- Lotos de l'Harmonie d'Oron
- Soirées annuelles des Sittelles
- Divers tournois de football juniors ASHB
- Sortie raquettes et fondue de l'Amicale des Thioleyres
- Assemblée des délégués de l'Association romande des Yodleurs
- Soirée MAD par le Club de lutte de la Haute-Broye
- Repas de soutien de l'ASHB
- Soirée théâtrale de la Jeunesse de Palézieux
- Concerts des Cadets de l'Harmonie d'Oron
- Tournois et Championnat suisse de Unihockey
- Soirée annuelle des Maïentzettè et de la Sittelle
- Concert Ensemble de cuivres Mélodia
- Party in the house
- Meeting de boxe
- Coffre ouvert et vide grenier
- Passage du Tour de Romandie
- Mot'Occase
- Master agrès de Gym Oron
- Master vaudois junior de badmington
- 150^{ème} anniversaire de la Fondation de Serix
- Tour de Jeunesse
- 10 ans de la Société de développement de Palézieux SDP

- Tour du Pays de Vaud
- Réception des Amis du Jumelage Palézien – Vers-Pont du Gard
- Fête cantonale de lutte suisse des garçons-lutteurs
- Abbaye de la Haute-Broye
- 7^{ème} Tir de la Broye
- Marche romande du Général Guisan
- Passage du Tour de Suisse
- Soirée Moustache de l'ASHB
- Finale UBS Kids cup
- Fêtes nationales à Ecoteaux, Chesalles et Palézien
- Mousse party de la Jeunesse de Palézien
- Marché artisanal de La Grenette
- Concours hippique
- Exposition de tracteurs anciens
- Tir villageois
- Marché au Château d'Oron
- Rock'O'Battoir 2014
- Repas de soutien de l'Ensemble vocal Intervalles
- Match aux cartes amical et concert thé-vente des Sittelles
- Souper-Théâtre des Crapauds d'Ecoteaux
- Tournoi de cartes de l'Amicale des Thioleyres
- Sortie champignons de la SDP
- Foire aux oignons
- Dîner d'automne de l'ASHB
- 4^{ème} Nuit du vin cuit du Jumelage Palézien – Vers-Pont du Gard
- Brisolée du Jumelage Oron-Bussac
- Fête paroissiale
- Soirées annuelles du chœur mixte Crescendo
- Soirée de gymnastique de Gym'Oron
- Téléthon
- Concerts de l'Harmonie d'Oron
- Nouvel An de la Jeunesse de Palézien

3.1.28 Fête nationale

La population avait rendez-vous à Palézieux-Village pour la célébration de la fête nationale.

Aidée par la société des DGM de la région, la Commune a offert les prestations habituelles.

L'orateur du jour était M. Laurent Wehrli, Président sortant de charge du Grand Conseil.

La météo n'a pas été favorable à une célébration champêtre. Sans l'aide de la voirie, des pompiers et des sociétés locales, cette manifestation ne pourrait pas se dérouler aussi parfaitement.



3.1.29 La Poste

Dès le 1^{er} novembre 2014, le centre de distribution de la Poste de Palézieux-Village a fermé ses portes pour déménager dans des locaux plus fonctionnels à la zone industrielle du Grivaz.

Avec cette nouvelle organisation, les batteries de cases postales de Palézieux-Village et de Palézieux-Gare ont disparu et la clientèle intéressée par une case postale doit maintenant se rendre au nouveau centre de tri.

Conséquence pour notre administration, le courrier de la Commune d'Oron est maintenant livré à Oron-la-Ville.

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 04/2015).

3.2.2 Arrêté d'imposition

Le 1^{er} juillet 2013, le Conseil communal a adopté le préavis 19/2013 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2014 - 2015, maintenant le taux communal à 69 points.

3.2.3 Plafond d'endettement

Pour rappel, le 4 juillet 2012, le Conseil communal a adopté le préavis 10/2012 fixant le plafond d'endettement de la Commune à hauteur de **CHF 60'000'000.--** pour la législature 2011 - 2016. Ce dernier a en outre été adopté par le Conseil d'Etat le 10 octobre 2012.

3.2.4 Succession

Le 24 juin 2013, le Conseil communal accordait une autorisation générale en matière de legs, donation et succession (préavis 15/2013).

Au cours de l'année 2014, la Municipalité n'a pas eu à statuer sur des demandes provenant du Canton.

3.2.5 Fermeture de l'Office d'impôt de Cully

Tout d'abord par la presse ! puis par un courrier officiel, la Municipalité a pris connaissance de la décision de l'Administration cantonale des impôts (ACI) de fermer l'Office du district de Lavaux-Oron à Cully dès le 31 mars 2014. Cette décision a eu une répercussion sur l'organisation du service qui transfère ses activités vers les centres régionaux de Lausanne et Vevey. Les dossiers pour la Commune d'Oron ont donc été transférés au centre de Vevey. Les 17 collaborateurs concernés ont tous pu retrouver un poste à Lausanne ou à Vevey.

3.2.6 Facturation de l'eau

Dès le 1^{er} janvier 2014, le service de la Bourse communale a repris le suivi de la facturation et des débiteurs du service des eaux.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi en janvier 2015 était de 155. Ce nombre est resté stable, par contre on remarque une augmentation importante dans la tranche d'âge de 30 à 39 ans (+ 50 %) et une diminution équivalente dans la tranche des 40 à 49 ans.

3.3.2 Office régional de placement

Le 15 janvier 2014, l'antenne d'Oron-la-Ville de l'Office régional de placement a fermé ses portes, obligeant tous les chômeurs à se rendre à Pully dans les locaux sis à l'Avenue C.-F. Ramuz 43.

Cette décision du Canton a été contestée par de nombreuses communes concernées, malheureusement sans succès. La décision du Canton était irrévocable.

3.3.3 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du Réseau APERO (Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron) qui regroupe 15 communes de la région, 3 garderies-nurseries, 4 unités d'accueil parascolaire et de nombreuses accueillantes en milieu familial (mamans de jour). La Commune de Savigny a rejoint le réseau en 2014.

L'UAPE L'îlot, logée au centre sportif d'Oron-la-Ville, accueille 44 enfants (12 supplémentaires) depuis août 2014.

3.3.4 Exécution forcée d'expulsion

Dans un premier cas où le mobilier a été confié à un garde-meubles pour une période déterminée en 2014, le propriétaire des biens a repris le contrat à son compte.

Dans une autre situation où le matériel d'une entreprise avait été entreposé dans un local communal, il a fallu recourir à une procédure complète pour avoir l'autorisation du Juge de Paix d'éliminer les biens.

Enfin, malgré de nombreuses recherches, contacts et courriers, il a fallu également recourir à une procédure complète pour avoir l'autorisation du Juge de paix pour débarrasser les biens d'une personne expulsée en 2011 et qui n'avait pas donné signe de vie depuis.

3.3.5 Facture sociale

La facture sociale est un facteur de coût important pour les communes (env. 3 millions de francs pour Oron). Elle comprend entre autres les subsides aux assurances maladie, le coût des EMS et de la santé et les revenus d'insertion.

Notre Commune comptait 111 dossiers d'aide sociale ouverts en décembre 2014, contre 108 en 2013, soit une augmentation comparable à celle de la population. Pour la région (Lavaux-Oron + Epalinges), comme pour le Canton, le nombre de dossiers est resté stable.

Taux d'aide sociale (nombre de dossiers de revenu d'insertion) par rapport à la population :

- Oron : 2.2 %
- Région (Lavaux-Oron + Epalinges) : 1.8 %
- Canton : 3.6 %

3.3.6 Santé publique – Aide et soins à domicile

Le vieillissement de la population entraîne une augmentation des besoins en soins d'environ 6 % par année. Afin de limiter la croissance des coûts, le réseau de soins à domicile est mis de plus en plus à contribution. Un nouveau système informatique permettant aux différents intervenants de mettre à jour les dossiers directement depuis le domicile des patients au moyen de smartphones ou tablettes et ainsi de gagner du temps et éviter des déplacements inutiles a été mis en place en 2014 dans notre région, et notamment au CMS d'Oron. L'effet d'apprentissage, ainsi que les défauts de jeunesse du système, ont nécessité de nombreuses heures supplémentaires.

3.4 Section 4 Cultes

3.4.1 Recensement

Au 31 décembre 2014, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	2'083
Catholiques	1'623
Sans confession	940
Autres	566

3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

Donnant suite aux naissances respectives des nouvelles Communes d'Oron et Servion, la convention liant les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron a été réactualisée le 17 juin 2014. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Essertes, Ferlens, Forel (Lavaux), Maracon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

Par ailleurs, à la même date, un accord concernant le remboursement des travaux de rénovation de la salle paroissiale catholique à Oron était signé.

3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

Le service de la Bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous n'avons pas subi de déficit pluviométrique, ce qui a facilité la gestion de la distribution de l'eau. Les précipitations étant arrivées régulièrement, il n'a pas été nécessaire de procéder à des restrictions. En moyenne, on constate qu'un tiers de l'eau de pluie parvient dans les ressources utilisées sous forme d'eau potable. On notera cependant que depuis 2003, les nappes n'ont plus la même inertie qu'auparavant et que les ressources se captent à moins long terme. Nous n'avons ainsi pas retrouvé les mêmes capacités de réserves qu'auparavant. Cependant, ce phénomène, qui n'est pas spécifique à notre réseau, tend à s'améliorer gentiment.

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 474'560 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 190'585 m³ soit 40.16 % (37.9 % en 2013)
- Les achats d'eau extérieurs : 283'975 m³ soit 59.84 % (62.1 % en 2013)

4.1.1.1 Production d'eau communale

Les productions communales en eau pour 2014 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et Bussigny.

Le pompage de la Côte-aux-Tavans à Palézieux a été abandonné fin 2011 pour des raisons de vétusté ; il fera partie d'une prochaine étape de réévaluation, selon le Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE) à l'étude.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures	80'350 m ³
	Pompage de la Longive	88'815 m ³
	Total Oron	169'165 m³
Bussigny		21'420 m ³
	Total général	190'585 m³

4.1.1.2 Achats d'eau extérieurs et conditions

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac-de-Bret : 21'049 m³
 Prix d'achat : CHF 2.25/m³ sans quota.

AVGG : (Association Veveyse Glâne Gruyère) les eaux de Charmey et Grandvillard : 48'756 m³
 Prix d'achat : quota de 36'000 m³/an à CHF 1.60/m³ et solde d'achats à CHF 1.50/m³.

Maracon : 82'617 m³
 Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à CHF 1.10/m³ et solde d'achats à CHF 0.50/m³.

Barussels : 76'752 m³
 Prix d'achat : quota de 45'000 m³/an à CHF 1.20/m³ et solde à CHF 0.50/m³.

Puidoux : 54'801 m³
 Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à CHF 1.45/m³ ; de 50'001 à 100'000 m³ à CHF 1.35 ; de 100'001 à 150'000 m³ à CHF 1.25/m³ et dès 150'001 m³ à CHF 1.20/m³.

4.1.1.3 Ventes d'eau

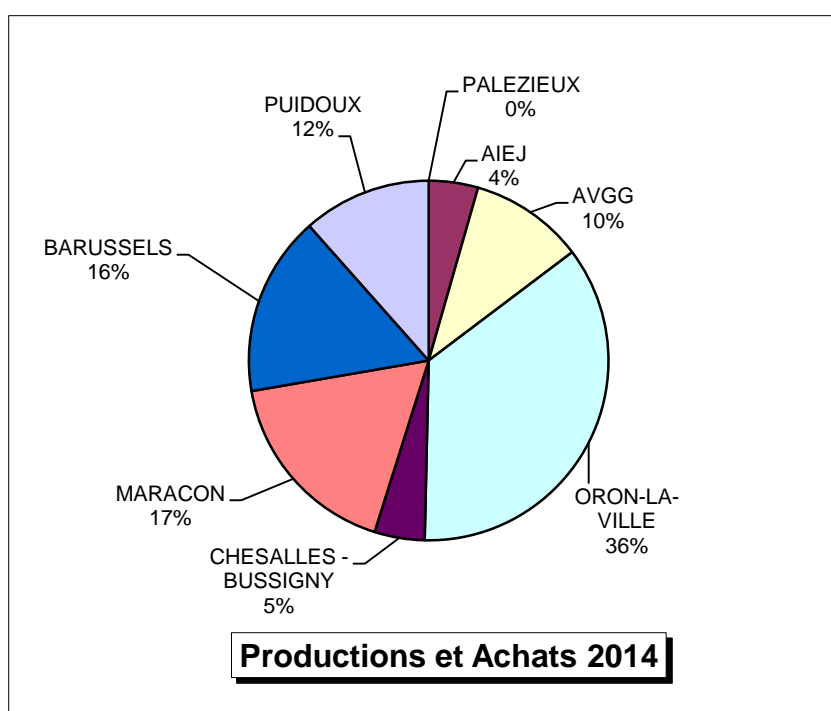
La consommation totale comptabilisée en 2014 est de 347'439 m³, soit une augmentation par rapport à 2013 de 0.03 %. Cette faible majoration est essentiellement due, d'une part aux nouvelles constructions, mais aussi à l'absence d'arrosage et à l'utilisation de l'eau de source pour le bétail et les extérieurs, mettant à profit cette année particulièrement riche en averses.

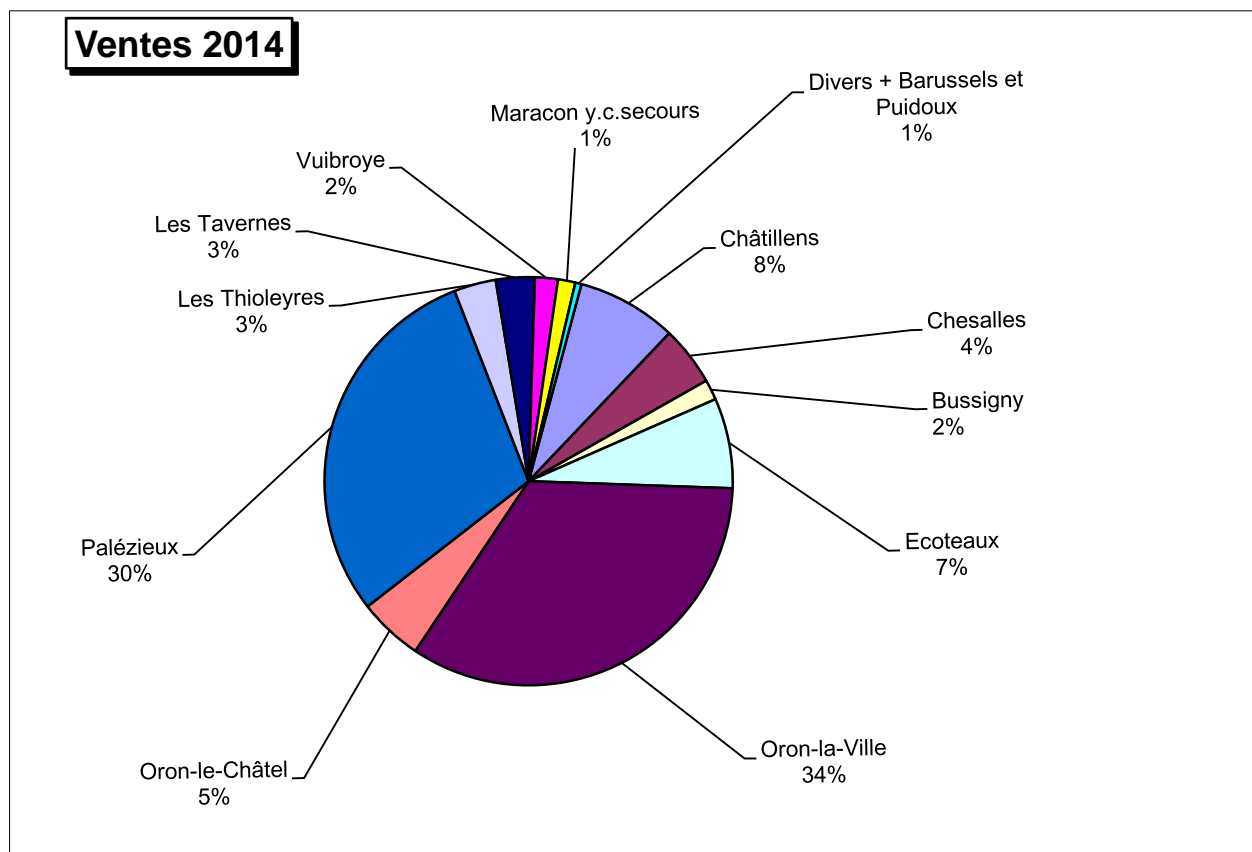
Productions et achats d'eau en m³

PALEZIEUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	BARUSSELS	PUIDOUX
0	21'049	48'756	169'165	21'420	82'617	76'752	54'801
Achat 2014							474'560 m³

Ventes d'eau en m ³	
Ventes	Annuel
Châtillens	27'568
Chesalles	16'354
Bussigny	5'598
Ecoteaux	24'796
Oron-la-Ville	117'486
Oron-le-Châtel	17'740
Palézieux	102'899
Les Thioleyres	11'543
Les Tavernes	10'693
Vuibroye	6'304
Maracon y.c.secours	4'769
Divers + Barussels et Puidoux	1'689
Total des ventes	347'439

Différence	127121 m ³
comprenant pertes et eau non comptabilisée	26.78 %
Consommation par an et par personne	67.07 %





4.1.2 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) dans divers points du réseau, tout au long de l'année. La quantité de nitrate est inférieure à la norme de <math><40\text{ mg/l}</math>, ce qui la rend excellente à consommer. L'eau livrée sur le territoire d'Oron est qualifiée de moyennement dure à dure, selon les ressources utilisées.

Analyse réseau 2014	Valeurs moyennes	Analyse réseau 2014	Valeurs moyennes
pH	7.7	Sulfate (mg SO ₄ /l.)	13
Conductivité à 20°C (microS/cm)	453	Nitrate (mg NO ₃ /l.)	6.3
Turbidité (UT/F)	0.2	Chlorure (mg Cl/l)	4.6
Dureté totale (°F)	26.5	Fluorure (mg F/l)	0.05
Dureté carbonatée (°F)	25.4	Bromure (mg Br/l)	<math><0.1</math>
Calcium (mg Ca/l)	88	Oxydabilité (mg KMnO ₄ /l)	1.9
Magnésium (mg Mg/l)	11.3	Carbone organique total (mg C/l)	0.8
Sodium (mg Na/l)	4.4	Ammoniaque (mg NH ₄ /l)	0.004
Potassium (mg K/l)	1.1	Nitrite (mg NO ₂ /l)	0
Hydrogénocarbonates (mgHCO ₃ /l.)	312	Phosphate (mgPO ₄ /l)	0.016

4.1.3 Plan directeur de distribution de l'eau PDDE

L'étude du PDDE, dont le mandat avait été confié en 2011 par le SIDEHB au bureau RWB Hydroconcept Sàrl d'Yverdon, a reçu l'approbation du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) du Canton de Vaud, le 26 novembre 2014, marquant ainsi la fin d'une

démarche de longue haleine. Le PDDE est un outil de gestion du réseau d'eau potable communal qui a pour but de définir les installations nécessaires pour répondre aux exigences actuelles et pour les soixante prochaines années en fonction des équipements existants. Il réunit des informations techniques, temporelles et financières. Il apporte la connaissance du réseau et de ses problèmes particuliers, la définition des mesures de construction, d'exploitation et d'entretien, avec leurs coûts et leur planification dans le temps.

La réalisation des mesures prévues au PDDE permettra à la Commune d'Oron de disposer d'un réseau performant pour les décennies à venir. C'est dans cette optique à long terme qu'il faut relativiser l'ampleur de l'investissement nécessaire. Ces investissements sont certes très importants, mais ces travaux sont indispensables pour garantir en tout temps la distribution de l'eau et la défense incendie au vu de l'important développement attendu à court et à moyen terme dans la Commune.

4.1.4 Etat et entretien du réseau

En 2014, 347'439 m³ ont été acheminés, tout au long des 70 km de conduites et ont alimenté les foyers des 5'180 habitants que compte Oron, ainsi que ceux des hameaux des Indévis et du Very sur la Commune de Maracon.

4.1.4.1 Renouvellement de conduites

Tout au long de l'année, de nombreux raccordements ont été réalisés pour les nouvelles constructions.

Les travaux les plus conséquents effectués en 2014 sont :

Palézieux :

Remplacement de la conduite d'alimentation du Battoir et du terrain de football. Déviation de la conduite de transport suite à la construction du giratoire de la Longeraie.

Les Tavernes :

Fin du remplacement de la conduite d'alimentation des Rafforts et modification de la conduite d'alimentation de la borne hydrante de Haut-Crêt.

Châtillens :

Modification de la conduite d'alimentation des trois nouvelles villas, Route des Tavernes.

Changement de la conduite principale Route de Lausanne (Mobalpa) à cause de sa mauvaise position et son état de vétusté, sur le tronçon allant depuis la limite de propriété Guignet jusqu'avant le passage du Grenet. La nouvelle conduite en PE bénéficie d'un tracé plus accessible pour le futur.

Oron-le-Châtel :

Extension du réseau avec pose d'une borne hydrante supplémentaire pour la création du quartier « Sur l'Etraz » avec par la même occasion une nouvelle alimentation du cimetière.

En ce qui concerne les investissements, les chantiers suivants ont été menés à leur terme :

Palézieux :

Le bouclage de Léchaires, préavis 15/2012. A la suite de la construction du centre carcéral, un bouclage a été réalisé pour la sécurisation de l'alimentation de la zone industrielle en Grivaz.

Oron-Châtillens :

Fin des travaux de remplacement de la conduite des Routes des Chênes et de l'Arzelier, ainsi que la création du bouclage allant sur l'Ancienne Route de Châtillens, préavis 05/2011. La nouvelle conduite en PE part de l'église catholique pour alimenter les quartiers des Chênes et de l'Arzelier jusqu'à la dernière construction avant le chemin forestier. Cette conduite rejoint Châtillens en passant sous la ligne de chemin de fer, sous la Broye et arrive à la conduite existante de Châtillens dans la chambre actuelle, après le Pont de Bises, avec un système de comptage électronique. Ainsi est réalisée une possibilité de double alimentation entre Châtillens et Oron-la-Ville.

Ecoteaux :

Remplacement de la conduite traversant la localité d'Ecoteaux lors des travaux routiers, préavis 30/2012. Profitant des travaux routiers, nous avons changé l'ancienne conduite vétuste en fonte par une conduite en PE, partant de l'entrée de la localité, côté Maraçon, jusqu'au numéro 4 de la Route de l'Epenaz, en améliorant son tracé. Toutes les prises d'eau privées se trouvant sur le tracé ont été changées par la même occasion.

4.1.4.2 Fuites

L'état de vétusté de certains tronçons de notre réseau, qui se singularise aussi par son imbrication compliquée, a occasionné des fuites tout au long de l'année. On relèvera les plus importantes :

Janvier	: Ecoteaux, Oron-la-Ville et problème de liaisons avec le réservoir d'Ecoteaux
Février	: Oron-le-Châtel - l'Erberey
Mars	: Palézieux, problème de transmission Ecoteaux-Maraçon et réservoir Oron-la-Ville
Avril	: Châtillens et Les Tavernes
Juin	: Oron-la-Ville - Route du Flon, Les Thioleyres, Châtillens
Juillet	: Les Tavernes, Oron-le-Châtel, Palézieux en Grivaz
Août	: Oron-la-Ville - Chemin de la Paisible, Palézieux-Village
Septembre	: Oron-la-Ville - les Bures, Les Tavernes, Palézieux chambre d'Entre-deux-Eaux
Octobre	: Oron-la-Ville - Route de Châtillens et Route du Flon, Chesalles, Ecoteaux, Les Tavernes avec déplacement d'une borne hydrante
Décembre	: Oron-la-Ville - Route de Lausanne, Palézieux - Route du Battoir et chambre d'Entre-deux-Eaux.

La différence entre les m³ produits et achetés et ceux comptabilisés représente 26.78 % (28.59 % en 2013). Ce pourcentage correspond en tout premier lieu aux fuites enregistrées sur le réseau, mais tient également compte de différentes utilisations non comptabilisées.

Avec les travaux entrepris sur les différents tronçons du réseau en 2013 et 2014, ainsi que la continuation de la révision des bornes hydrantes débutée en 2012, nous constatons une bonne amélioration du taux de fuites. Cependant, nous sommes encore au-dessus d'une moyenne considérée comme acceptable qui se situerait à 25 %. Il ressort de cette constatation qu'à l'avenir, un effort financier important au niveau des changements de conduites devra se poursuivre.

4.1.4.3 Compteurs

De septembre à octobre 2014, il a été relevé 1'139 compteurs. Parmi ces derniers, 657 appareils, soit le 57.68 %, sont équipés d'un système de relevé à distance. Chaque année, un certain nombre de compteurs anciens ou mal situés sont changés et munis de ce système, dans le but de faciliter le travail de prises de données annuelles.

Nous travaillons avec les produits Aquametro et avons un contrat de maintenance annuel pour ce système. Courant 2014, nous avons fait intervenir nos concessionnaires sur 76 sites pour changer les compteurs ou les radios et faire des contrôles, en liaison avec la maison Aquametro qui s'est chargée des émetteurs présentant un défaut.

Nous relevons ici le travail effectué par notre fontainier M. Claude-Alain Perret et sa brigade pour réussir, à temps, à enregistrer tous les indices et fournir les explications nécessaires à la facturation de l'eau potable et nous les en remercions.

4.1.4.4 Bornes hydrantes

Débutée en 2012, un premier tournus de révision des bornes hydrantes par localité s'est terminé à fin 2014.

A l'avenir, le PDDE déterminera un calendrier des investissements à effectuer au niveau des conduites, des alimentations et des ouvrages, afin d'optimiser notre réseau.

4.1.4.5 Règlement communal de la distribution d'eau potable

Pour une période transitoire se terminant en principe au 31 décembre 2013 et selon la convention de fusion, le Règlement de la distribution d'eau potable du SIDEHB fait foi. Aussi, en collaboration avec le bureau Hydroconcept Sàrl et M. Claude-Alain Perret, fontainier, nous nous sommes attachés à l'élaboration d'un nouveau règlement répondant aux divers problèmes soulevés ces dernières années. Ce document a été présenté à l'ECA et au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) du Canton courant de l'été 2014. Ces derniers, le trouvant trop éloigné du règlement cantonal type, en ont demandé une nouvelle mouture. Cette nouvelle version allant dans le sens demandé sera validée courant 2015.

4.1.5 Biogaz – Palézieux Bio-énergie SA

La Commune possède 10 % des parts de la société Palézieux Bio-énergie SA.

La conduite de chaleur à distance a été posée, à la fin de l'année 2014, entre l'installation Ramseyer et le collège de Palézieux-Village.

Entre temps, comme prévu, le remplacement des chaudières à mazout a été effectué par une installation à gaz.

La mise en service de l'installation aura lieu tout début 2015, ce qui permettra d'envoyer les premières calories au Collège de Palézieux-Village.

4.1.6 Réseau haut débit de Swisscom

En 2013, une analyse de couverture pour l'entier du territoire d'Oron avait été demandée à Swisscom et cela afin de déterminer quel serait l'investissement nécessaire pour améliorer la

situation actuelle. Malheureusement, Swisscom avait annoncé que le plan de déploiement des années 2014 à 2015 était déjà défini et que rien n'était prévu pour la Commune d'Oron.

Les localités non raccordées à la fibre optique à ce jour sont Vuibroye, Chesalles, Oron-le-Châtel et Bussigny, ainsi que des zones rurales ou excentrées de plusieurs localités.

La Municipalité a donc été contrainte de ne pas pouvoir continuer à développer le réseau VDSL, car une nouvelle technologie est en passe d'être sur le marché à l'horizon 2017, selon Swisscom.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux PGEE

Les PGEE des 10 localités, après quelques modifications, ont été adoptés par le Canton, à l'exception d'un complément d'informations sur Palézieux-Gare qui est à l'étude actuellement. Le PGEE implique chaque année une mise à niveau évaluée à **CHF 500'000.--/an.**

2014 marque le début des travaux relatifs aux exigences du PGEE. Divers contrôles de caméra sur l'ensemble des réseaux EU et EC ont été pratiqués, débouchant sur des travaux urgents exécutés fin 2014.

4.2.2 STEP VOG

La Municipalité a participé à de nombreuses séances relatives à la politique de planification VOG 2035, qui prévoit une augmentation de la capacité de la station d'épuration de 21'000 équivalents/habitants à 45'000 équivalents/habitants.

L'agrandissement de la STEP « La Verna » fait partie actuellement des principales préoccupations du Comité de direction. Cet agrandissement se fera en deux étapes. La première prévue pour 2025 avec un budget de 25 millions de francs a été présentée aux exécutifs des communes membres le 19 mars 2014. En juin 2014, lors de l'assemblée du Conseil intercommunal, l'ensemble des membres a accepté ce projet à l'unanimité.

Conformément aux directives du Service des communes fribourgeoises, l'Association VOG nous a transmis le tableau relatif à l'endettement net des communes membres du VOG au 31 décembre 2014. Le montant relatif à la Commune d'Oron, qui était de **CHF 145'108.07** au 31 décembre 2013, a été entièrement amorti courant 2014 pour apparaître dans les comptes du VOG en montant négatif, soit en notre faveur de **CHF 713.36.**

4.2.3 STEP d'Ecoteaux

Des contrôles sont effectués chaque mois sur les rejets de la STEP d'Ecoteaux et les résultats des analyses démontrent toujours que les concentrations et les rendements ne respectent pas la législation en vigueur.

Afin de régler ce problème, courant 2013, la Municipalité a réalisé un avant-projet en collaboration avec la Commune de Maraçon pour supprimer cette station et raccorder les localités d'Ecoteaux et de Maraçon sur le VOG. En 2014, un préavis d'étude (16/2014) de raccordement pour un montant de **CHF 50'000.--** a été adopté par le Conseil communal d'Oron lors de sa séance du 6 octobre 2014.

La demande officielle de raccordement de la STEP d'Ecoteaux au réseau du VOG a été faite par la Commune d'Oron le 15 octobre 2014 et a reçu l'aval du Comité de direction le 4 décembre 2014.

4.2.4 Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration de l'eau

Pour rappel, le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux a été adopté par le Conseil communal le 4 mars 2013 (préavis n° 01/2013) et approuvé par le Canton le 16 avril 2013.

A la suite de l'application du nouveau règlement, de nombreux recours sont parvenus à la Municipalité, concernant principalement la facturation de la taxe EC. Une majorité des recourants n'étaient pas soumis à une taxe sur les eaux claires, car ils n'utilisaient pas les infrastructures communales. La Commission de recours en matière de taxes et d'impôts a été activée et s'est prononcée après étude de chaque dossier.

4.2.5 Entretien du réseau

Au niveau du fonctionnement du réseau d'épuration (EU), un contrôle mensuel a été instauré auprès des 19 STAP (station de relevage). Ce passage permet de pratiquer les contrôles des heures de pompage, le fonctionnement et l'état général, évitant ainsi de nombreuses pannes.

Deux personnes de la voirie sont impliquées dans ces contrôles, ce qui permet d'effectuer un tournus. Un fichier de ces passages est tenu à jour, permettant une bonne gestion de l'ensemble de ces installations. Un curage annuel est effectué.

4.2.6 Assainissement du quartier de la Chervettaz

L'ancienne Commune de Châtillens avait adopté, fin 2011, un préavis relatif à la création d'un collecteur d'eaux usées reliant les bâtiments hors zone de la Chervettaz au réseau principal avec création d'une station de pompage. Afin de poursuivre l'étude, les propriétaires ont été convoqués à une séance d'information pour connaître leur intérêt à ce projet, qui pourrait se doubler du changement de la conduite d'eau potable. Actuellement, nous poursuivons l'étude de l'impact financier de ce projet.

4.2.7 Vidange obligatoire des installations particulières

Un répertoire de ces installations est en cours d'élaboration, en coordination avec le service cantonal concerné.

5 Ecoles – Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire Oron-Palézieux

M. Jean-François Détraz a remplacé M. Jean-Michel Amiguet en tant que directeur de l'établissement scolaire. Les projections d'évolution de la population nous montrent une augmentation d'une classe par an en moyenne. Avec en plus la fermeture programmée du pavillon scolaire de Palézieux-Gare, nous avons été contraints de proposer l'agrandissement du pavillon d'Oron-la-Ville, afin de disposer de 4 classes supplémentaires. Une réflexion a débuté en vue d'une nouvelle répartition des classes permettant de maintenir une relative stabilité jusqu'à l'agrandissement du collège d'Oron-la-Ville.

Après plus de 2 ans de discussions, la convention portant sur l'entente intercommunale entre Oron, Essertes et Maraçon a été acceptée par le Conseil communal et les instances cantonales. Ceci a permis aux Municipalités d'élaborer un projet de Conseil d'établissement qui sera soumis aux Conseils généraux et communaux en 2015.

Au 1^{er} octobre 2014, l'établissement comptait 789 élèves encadrés par 92 enseignants totalisant 62 ETP. Ils sont répartis dans 41 classes, dont 10 de niveau secondaire (9^{ème} à 11^{ème} année Harnos).

Vous trouverez en annexe le rapport d'activité 2014 de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux¹.

5.1.2 Transports scolaires

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a fait savoir aux enseignants que leur fonction ne couvrait pas la surveillance des enfants entre la fin de l'école et le départ des bus scolaires. Les Communes ont été contraintes d'engager des surveillants aux collèges de Châtillens, Chesalles et Palézieux-Village, où les temps d'attente dépassent 10 minutes, afin de ne pas laisser les enfants livrés à eux-mêmes.

¹ Rapport d'activité 2014 de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux

5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Mérite sportif ou culturel

La commission ad hoc, composée des deux présidents des Unions des sociétés locales de Palézieux et d'Oron-la-Ville, ainsi que d'un membre du Conseil communal et deux Municipaux, a attribué le mérite sportif 2014 à la société des Tireurs sportifs de Palézieux C10 / C50 pour l'excellence de ses résultats. Le mérite professionnel a été remis à M. Vitor Magalhaes. Un prix coup de cœur récompense M. Jean Claude Demers et son Association « Le Pas » pour son engagement envers les enfants malades et leurs familles. Ces prix seront décernés à l'occasion du Comptoir d'Oron 2015.

Concernant les mérites 2013 dont les lauréats ont été AthleticaOron et Mlle Maya Chollet, une cérémonie a été organisée par la Municipalité pour la remise des prix le 5 avril 2014 à la Cafétéria du Centre sportif d'Oron-la-Ville.



6 Domaines et bâtiments – Forêts – Vignes – Travaux

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier

Bussigny-sur-Oron	Bâtiment communal – ECA n° 1012
Châtillens	Villa communale – ECA n° 2148
Chesalles-sur-Oron	Maison villageoise – ECA n° 3146 Congélateur – ECA n° 3020
Ecoteaux	Ancienne Poste (PPE L'Ochette) – ECA n° 4124 Moulin du Creux – ECA n° 4163
Oron-le Châtel	Bâtiment communal – ECA n° 8004
Oron-la-Ville	Villa des Maîtres – ECA n°7326 Garderie Liloane
Palézieux	Ancienne garderie (Salle de la gare) – ECA n° 162 Auberge communale – ECA n° 56
Les Tavernes	Ferme de Haut-Crêt – ECA n° 5037 Ancien collègue – ECA n° 5026
Vuibroye	Ancien collègue – ECA n° 9012

6.1.1.2 Patrimoine administratif

Bussigny-sur-Oron	Locaux de service – ECA n°1014, 1038
Châtillens	Bâtiment scolaire – ECA n° 2083 Temple – ECA n° 2031 Abri PC – ECA n° 2196 Locaux de service – ECA n° 2085, 2199

Chesalles-sur-Oron	Bâtiment scolaire – ECA n° 3067 Refuge – ECA n° 3154 Locaux de service – ECA n° 4204
Ecoteaux	Grande salle – ECA n° 4184 Bâtiment scolaire, congélateur– ECA n° 4008 Déchèterie – ECA n° 4240
Oron-le Châtel	Local du feu – ECA n° 8005 Local voirie – ECA n° 8006 Dépendance – ECA n° 8021
Oron-la-Ville	Refuge – ECA n° 7463 Bâtiment scolaire – ECA n° 7027 Bâtiment administratif – ECA n° 7011 Buvette et vestiaire – ECA n° 7406 Centre sportif – ECA n° 7544 Pavillon scolaire – ECA n° 9145 Locaux de voirie – SDIS – ECA n° 7158 Eglise – ECA n° 7001, salle de catéchisme, cure – ECA n° 7002 Locaux de service (anc. salle de gym, abri) – ECA n° 7319 Ancien abattoir – ECA n° 7285 Ancienne sellerie – ECA n° 7255 WC publics – ECA n° 7006 Local protection civile – ECA n° 7422
Palézieux	Maison de commune – ECA n° 22 Bâtiment scolaire (centre scolaire, sportif et PC) – ECA n° 406 Stand de tir et cibles – ECA n° 468 et 137 Pavillon scolaire – ECA n° 340 Local du feu – ECA n° 193 Ancienne grande salle – ECA n° 57 Battoir – ECA n° 280 Temple – ECA n° 1 Locaux de service – ECA n° 24, 419, 549
Les Tavernes	Bâtiment scolaire – ECA n° 5123
Les Thioleyres	Collège et grande salle – ECA n° 6074 Locaux de service (laiterie, couvert, local SI) – ECA n° 6019, 6022

Vuibroye	Locaux de service (local voirie, ancien four à pain, abri fontaine) – ECA n° 9011, 9100, 9101
----------	---

6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués :

Localité	Adresse	Type de l'objet
Bussigny-sur-Oron	Rte du Village 2	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
Châtillens	Ch. de l'Eglise 2	- appt. 3.5 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage
Chesalles-sur-Oron	Ch. du Collège 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 2 ^{ème} étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
	Rte du Village 7	- appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 1 pièce, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 4 pièces, combles-duplex - appt. 2 pièces, combles-duplex - appt. 4 pièces, combles-duplex - places de parc
Ecoteaux	Rte de Maraçon 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 2.5 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3.5 pièces, 2 ^{ème} étage - appt. 2 pièces, 2 ^{ème} étage
	Ch. du Vieux Moulin 6	Maison Moulin du Creux
Les Tavernes	Rte des Thioleyres 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces
	Ferme Haut-Crêt	- local - local - local - appt.
Les Thioleyres	Rte de Puidoux 10	- appt. 4.5 pièces - ancien bureau communal
Oron-la-Ville	centre sportif	- salle de classe - L'îlot
	Rte de Lausanne 48	Garderie Liloane

Localité	Adresse	Type de l'objet
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	- La Poste, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage - appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage - local 41m ² + WC, 2 ^{ème} étage - appt. 3.5 pièces, 3 ^{ème} étage - appt. 2 pièces, 3 ^{ème} étage
	Collège, Rte de Lausanne 10	appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage
	Rte de Lausanne 12	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 2 ^{ème} étage
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles
	Au Château 3	appt. 4.5 pièces, 1 ^{er} étage
Palézieux	Grand-Rue 6 (Maison de Commune)	appt. 2.5 pièces
	Rte d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces
	Grand-Rue 15	- café-restaurant - appt 4 pièces, 1 ^{er} étage
	Rue de la Bougne 17	appt. 5.5 pièces
	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces
Vuibroye	Ch. des Crêts-Bioley 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces

6.1.2.1 Bussigny-sur-Oron

Bâtiment communal (ECA 1012) :

Interventions

- Entretien des extérieurs
- (gazon, clôture, haie autour du conteneur Molok)
- Entretien courant



Locaux de service (ECA 1014) :*Interventions*

- Déplacement des anciennes archives communales
- Location d'un local (ancien local archives)

6.1.2.2 Châtillens**Villa des maîtres** (ECA 2148) :*Interventions*

- Remplacement de la sirène de protection civile
- Changement d'un radiateur
- Entretien courant

**Collège** (ECA 2083) :*Interventions*

- Réparation du câble de la cloche
- Achat de nouvelles armoires
- Entretien courant

**Abris PC** (ECA 2196) :*Interventions*

- Entretien courant

Temple (ECA 2031) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Remplacement de l'horloge de commande des cloches
- Entretien courant

**6.1.2.3 Chesalles-sur-Oron****Maison villageoise** (ECA 3146) :

Nous avons repris la gestion de cet immeuble, autrefois géré par une gérance immobilière.

Dans le courant 2014, il y a eu deux changements de locataires. A la suite de ces déménagements, il n'y a pas eu de réfection à effectuer.

Interventions

- Achat d'une nouvelle tondeuse
- Réfection du canal de cheminée
- Entretien courant

**Locaux de service** (ECA 3020) :*Interventions*

- Location d'un local (ancien dépôt des conteneurs)

Collège (ECA 3067) :*Interventions*

- Changement de la machine à laver le linge et pose d'un monnayeur
- Entretien courant

**6.1.2.4 Ecoteaux****Le Moulin du Creux** (ECA 4163) :

Une vente à terme, échéant à fin septembre 2015, a été conclue.

Interventions

- Contrôle, vidange et mise en conformité de la fosse septique
- Entretien courant

Grande Salle (ECA 4184) :*Interventions*

- Réfection de la canalisation extérieure des eaux claires (côté cuisine)
- Réfection des escaliers extérieurs
- Changement des serrures (passe communal)
- Entretien courant

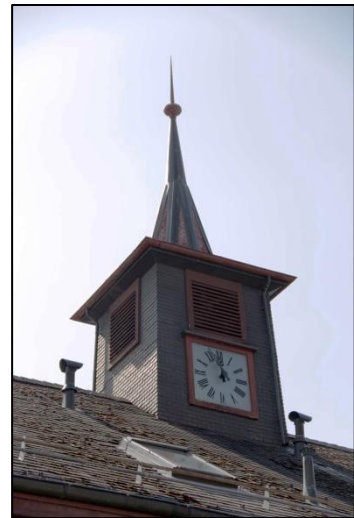


Congélateur (ECA 4008) :*Interventions*

- Adaptation de la porte d'entrée coulissante
- Entretien courant

Bâtiment scolaire (ECA 4008) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Changement des serrures dans les classes (passe communal)
- Entretien courant

**6.1.2.5 Les Tavernes****Ferme de Haut-Crêt** (ECA 5037) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Entretien courant

Ancien collègue (ECA 5026) :

Suite au départ du locataire, aménagement d'un local pour les archives (centralisées) de la Commune.

Interventions

- Changement des serrures (passe communal)
- Entretien courant



Collège (ECA 5123) :

Interventions

- Déplacement des anciennes archives communales
- Occupation de l'ancienne salle de Municipalité par le CMDO (école de musique)



6.1.2.6 Les Thioleyres

Bâtiment scolaire (ECA 6074) :

La classe n'est plus utilisée depuis la rentrée de septembre 2013.

L'ancienne salle de Municipalité a été vidée pour permettre une future location.

Interventions

- Entretien courant



6.1.2.7 Oron-la-Ville

Villa des maîtres (ECA 7326) :

Interventions

- Remplacement de la porte d'entrée principale
- Changement de diverses fenêtres et porte d'entrée au 2^{ème} étage
- Remplacement du portail
- Entretien courant

Garderie Liloane :*Interventions*

- Etude de la construction d'une nouvelle structure
- Entretien courant

Refuge (ECA 7463) :*Interventions*

- Suite à un nouvel acte de vandalisme, remplacement de la cuisinière, des cylindres et diverses réparations (frais remboursés par l'assurance)
- Entretien courant

**Bâtiment scolaire (ECA 7027) :***Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite à un contrôle obligatoire
- Changement du vase d'expansion
- Diverses réfections suite dégâts d'eau dans une classe (frais remboursés par assurance)
- Remplacement de deux pompes à mazout
- Changement des chaises à la salle des maîtres
- Changement du mobilier dans le bureau du directeur
- Création d'un emplacement pour les trottinettes
- Remplacement des barrières de protection des façades autour du collège
- Entretien courant



Bâtiment communal (ECA 7011) :

Interventions

- Remplacement des Velux dans l'appartement du 3^{ème} étage
- Changement de diverses fenêtres au 2^{ème} étage
- Démontage de la vitrine extérieure
- Travaux électriques pour nouveaux locataires (anciennement Pci)
- Entretien courant



Centre sportif (ECA 7544) :

Les travaux de réfection des coupoles ont été effectués (selon préavis n° 15/2014).

Interventions

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Séparation du hall d'entrée pour agrandissement provisoire de l'UAPE L'Îlot
- Réfection de la peinture des vestiaires et de la cafétéria
- Entretien courant



Voirie (ECA 7158) :

Interventions

- Entretien courant



Cure (ECA 7002) :*Interventions*

- Reprise des nettoyages de la salle de catéchisme
- Réfection de la peinture

Pavillon scolaire (ECA 9145) :

Etude de surélévation du pavillon existant pour la création de quatre nouvelles classes.

Interventions

- Eclairage du couvert extérieur et chemin d'accès
- Entretien courant

**Vestiaires / buvette ASHB & patinoire** (ECA 7406) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite contrôle obligatoire
- Changement d'une fenêtre suite à un acte de vandalisme
- Préparation pour l'installation de la patinoire mobile et remise de la buvette
- Entretien courant



Temple (ECA 7001) :*Interventions*

- Entretien courant

**6.1.2.8 Oron-le-Châtel****Bâtiment communal** (ECA 8004) :

Location de l'appartement situé au 1^{er} étage suite à la réfection complète des locaux (ancien bureau communal et de l'appartement, selon préavis n° 12/2013).

Interventions

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Entretien des chéneaux
- Entretien courant



6.1.2.9 Palézieux

Ancienne garderie (ECA 162) :

Interventions

- Entretien courant



Auberge communale (ECA 56) :

Interventions

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Remise en état des WC suite à un dégât d'eau (pris en charge par l'assurance)
- Entretien courant



Maison de Commune (ECA 22) :

Interventions

- Réfection d'une partie des parquets au rez
- Changement des fenêtres au 1^{er} étage
- Entretien courant



Bâtiment scolaire (ECA 406) :

La conduite de chaleur à distance a été posée, à la fin de l'année 2014 entre l'installation de Palézieux Bio-énergie SA (ferme Ramseyer) et le collège de Palézieux-Village.

Entre temps, le remplacement des chaudières à mazout a été effectué par une installation à gaz.

Interventions

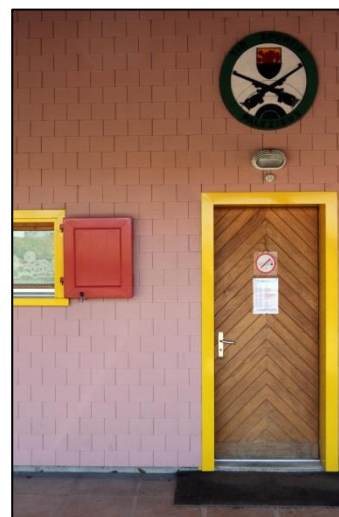
- Transformation de la salle des « travaux manuels » en salle de classe (achat de mobilier, réfection de l'éclairage).
- Achat de nouveaux verres
- Remplacement du lave-vaisselle dans l'appartement de service
- Entretien courant

**Stand de tir** (ECA 468) :

L'assainissement des buttes de tir n'aura finalement pas lieu suite au rapport de contrôle et à la décision du Canton.

Interventions

- Remplacement du mobilier
- Entretien courant



Pavillon scolaire (gare) (ECA 340) :

Etant situé sur un terrain privé, ce pavillon devra être démonté, prochainement pour faire place au futur plan de quartier « A la Sauge ».

Interventions

- Suite à un cambriolage, diverses réparations
- Entretien courant

**Local du feu** (ECA 193) :*Interventions*

- Création d'un seuil au local de chauffage
- Entretien courant

**Battoir** (ECA 280) :*Interventions*

- Entretien courant



Ancienne grande salle (ECA 57)

Les travaux de rénovation de la grande salle sont terminés (conformément au préavis n° 07/2014). Outre la rénovation du chauffage, la salle offre, désormais, 70 places assises, une scène équipée ainsi qu'une cuisinette.



Locaux de service (locaux de voirie, à côté du cimetière) (ECA 24) :

Interventions

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire

Temple (ECA 1):

Interventions

- Remplacement de la sonorisation
- Entretien courant



6.1.2.10 Vuibroye

Ancien collège (ECA 9012) :

Ce bâtiment qui ne sert plus à la Commune et qui est dans un état relativement vétuste pourrait être vendu.

Interventions

- Entretien courant



Four à pain et locaux de service (ECA 9011, 9100, 9101) :

Interventions

- Entretien courant



6.1.3 Vente immeubles

Suite à la décision du Conseil communal (préavis 08/2014), une vente à terme de l'ancien bureau communal d'Ecoteaux a été conclue. Cette dernière est conditionnée à la délivrance d'un permis de construire pour l'aménagement d'un appartement.



6.1.4 Patinoire

Suite au départ de M. Frédéric Torthe, après trois saisons passées à la patinoire d'Oron, la Municipalité a nommé un nouveau gérant en la personne de M. Thierry Muser.

La fréquentation de la patinoire ainsi que de sa buvette est en augmentation. En outre, la plupart des matinées et après-midi ont été occupées par les écoliers de la région.

Nous constatons également une meilleure participation des entreprises locales au sponsoring de la patinoire et nous les en remercions.



6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités et rapport du Groupement forestier

Le nouveau Groupement forestier Broye-Jorat, issu de la fusion des Groupements forestiers de Jorat-Moudon et Haute Broye a débuté son activité au 1^{er} janvier 2014. Il regroupe 17 Communes, ainsi que l'Etat de Vaud pour les domaines forestiers cantonaux et la Confédération pour la Place d'Arme de Moudon.

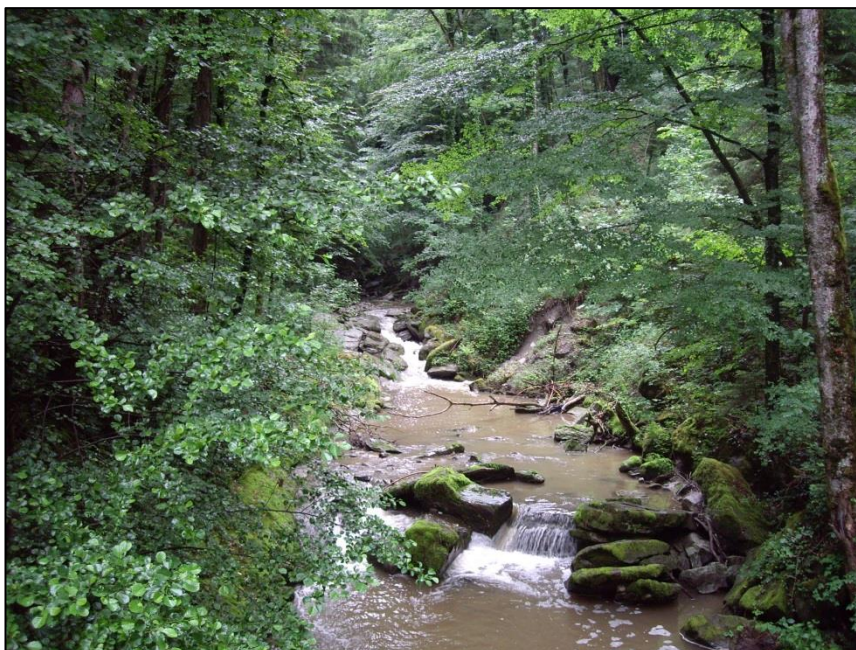
Deux degrés d'intégration différencient le rattachement des membres, soit :

- le degré 1, déléguant au groupement forestier uniquement la partie administrative ;
- le degré 3 déléguant au groupement également la partie gestion de la forêt. Oron a opté pour cette deuxième solution et est lié au Groupement forestier Broye-Jorat par un bail à ferme.

M. André Jordan de Carrouge est Président du Comité de la nouvelle entité, il est secondé par M. Daniel Sonnay, d'Oron, Vice-Président, ainsi que par MM. Reynald Keller de l'Etat de Vaud, Serge Serex de Maraçon, Jean-Daniel Blaser de Bussy s/Moudon, Daniel Ruch de Corcelles-le-Jorat et Daniel Goy de Moudon, membres. M. Gilbert Gubler de Moudon assure la présidence de l'Assemblée générale. Mme Ariane Bandelier occupe le poste de secrétaire et Mme Gilberte Colliard celui de caissière.

Le Groupement forestier Broye-Jorat compte deux gardes forestiers engagés à temps complet, soit MM. Marc Rod et Eric Sonnay et un poste à mi-temps occupé par M. Didier Pichard.

Relevons que le 1^{er} mai 2014, le Groupement forestier a eu le plaisir de fêter les 25 ans de service de M. Eric Sonnay et de le remercier pour son engagement.



Propriétaires et clé de répartition :

Propriétaires	Surface forêts (ha)	Nombre de voix	% arrondi
Bussy-sur-Moudon	47	2	3.4
Carrouge	90	3	5.2
Chavannes-sur-Moudon	56	2	3.4
Corcelles-le-Jorat	248	6	10.3
DMF Moudon	14	1	1.7
Essertes	29	2	3.4
Etat de Vaud – Incurables	195	5	8.6
Ferlens	32	2	3.4
Maracon	55	2	3.4
Mézières	58	2	3.4
Montpreveyres	87	3	5.2
Moudon	250	6	10.3
Oron	165	5	8.6
Ropraz	86	3	5.2
Rossenges	2	1	1.7
Servion	105	4	6.9
Syens	37	2	3.4
Vucherens	60	3	5.2
Vulliens	118	4	6.9
Total	1'734	58	100

Résumé des travaux exécutés tout au long de l'année 2014 sur le territoire forestier d'Oron :

Plantations : 4 surfaces pour 84 ares

Jeunes arbres plantés :	Epicéas	1'190
	Hêtres	1'350
	Autres feuillus	2'600
	Autres résineux	<u>160</u>
	Total	5'300

Soins culturaux : 7.85 ha

Volumes coupés :	Bois de service	1'284 m ³
	Bois d'industrie	193 m ³
	Bois énergie	<u>321 m³</u>
	Total	1'798 m ³

Dans les volumes coupés, sont comptabilisés 470 m³ de chablis occasionnés par la tempête Dirk du 24 décembre 2013 et les violents coups de vent des 13 et 15 février 2014.

6.2.2 Fête de la forêt

Afin de mieux faire connaître au public les acteurs de la forêt et leurs travaux, le Groupement forestier participe au Comptoir d'Oron qui se tient tous les deux ans et organise dans l'intervalle une manifestation populaire appelée la Fête de la forêt.

Inaugurée en 2012 au Bois du Chaney à Oron-la-Ville, cette rencontre jouit à chaque fois d'un beau succès. Le 27 septembre 2014, la deuxième édition s'est déroulée sous un soleil radieux, au stand des Maraîches à Carrouge, où un parcours, agrémenté de plusieurs postes expliquant le cycle du bois, pouvait s'effectuer à pied ou en calèche. Les démonstrations faites au moyen des engins forestiers, ainsi que la visite du dépôt à plaquettes de la Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye ont particulièrement intéressé les nombreux visiteurs qui se sont, à la fin de la visite, rassemblés autour du chalet tenu par la Jeunesse de Carrouge pour prendre l'apéritif et déguster les macaronis de la forêt.



6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes sises sur le territoire de la Commune de Corsier, achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N°	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m ²	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m ²	Châtillon	15'000.--

6.3.1 Production

Le 29 juin 2014, une partie du vignoble de Lavaux a été grêlé. Pour nos vignes, cela représente environ 15 à 20 % de perte. Notre franchise étant supérieure à ce dommage, nous ne recevons pas d'indemnité de la part de l'assurance grêle.

Par ailleurs, dans une moindre mesure, nos grappes ont aussi été endommagées par la mouche Suzukii.

Ainsi, la récolte 2014 du vin blanc a été de 9'841 litres.

- Les soins et l'entretien des vignes sont confiés à notre tâcheron, M. Olivier Paley.
- Le blanc est vendangé et vinifié par MM. Pascal Fonjallaz, Vigneron à Epesses, et Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey pour le vin blanc vendu en vrac.
- Le rouge est vinifié par M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey.

Les vendanges du vin rouge Gamaret et Garanoir ont été effectuées le 4 octobre 2014 par une quinzaine de bénévoles de la Commune, ce qui a permis de récolter 1'087 kg de raisin.

Par un beau soleil, le repas a eu lieu dans les vignes, une tradition que la Municipalité va conserver. Les amateurs sont les bienvenus pour 2015 !

6.3.2 Vente

Au 31 décembre 2014, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 5'219 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 2'580 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 1'156 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)

Par ailleurs, dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 2'136 bouteilles de blanc, 292 désirées de blanc et 566 bouteilles de rouge.

A noter que le vin offert aux sociétés locales représente un soutien important de la Commune lors de l'organisation de manifestations sur le territoire communal.

6.4 Section 4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

6.4.1.1 Entretien 2014

Malgré une saison clémente et le suivi de la voirie, plusieurs tronçons ont dû être retouchés.

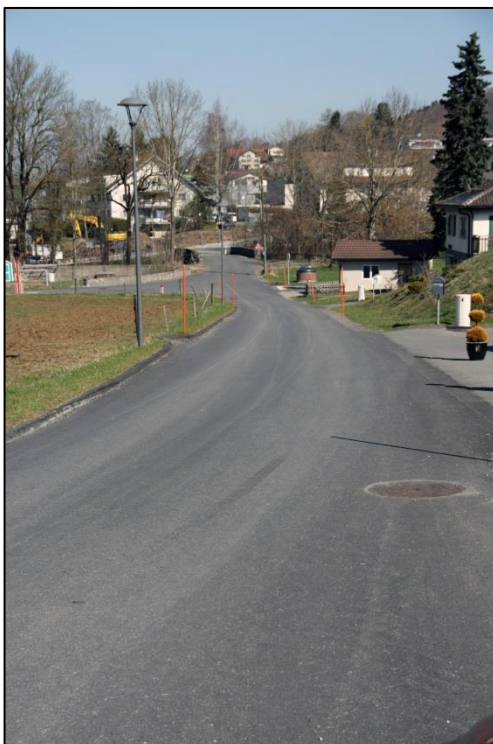
De plus, divers travaux de construction dans la localité de Palézieux ont provoqué des aménagements supplémentaires, afin d'harmoniser nos accès avec les sorties privées (Maison de commune).

Une partie de la Place du Battoir, jugée vétuste, a subi une remise en état afin de faciliter son utilisation lors de manifestations, comme notamment la fête de l'Abbaye.

6.4.1.1.1 Oron-la-Ville - Chemin des Chênes et Chemin de l'Arzelier

Les travaux des Chemins des Chênes et de l'Arzelier se sont terminés avec un bilan positif : un rendu de qualité avec la remise en état des bordures.

La réception des travaux n'a pas soulevé de grandes corrections et, après un été particulièrement pluvieux, on a pu constater que les écoulements et les aménagements correspondaient aux exigences du bureau technique.



Oron-la-Ville – Chemin des Chênes

6.4.1.1.2 Oron-la-Ville – Reprise au domaine public des accès des bâtiments COOP

La procédure pour le transfert au domaine public des accès aux bâtiments COOP est toujours en cours. Le géomètre mandaté affine le plan d'abornement pour les nouvelles délimitations des emprises. La dernière étape sera gérée en 2015 avec les propriétaires et l'Inspectorat du Registre foncier.

6.4.1.1.3 Palézieux – Giratoire de la Longeraye

Suite à l'acceptation du crédit de **CHF 730'000.--** par le Conseil communal en 2013 (Préavis 20/2013), le giratoire a été réalisé en 2014.

Malgré la densité du trafic (7'000 à 9'000 véhicules par jour) et les risques inhérents à cette dernière, l'entreprise JPF Construction SA, adjudicataire principale, a démarré les travaux en mai et les a terminés trois mois plus tard, avec une efficacité redoutable, sans embouteillages ni accidents, mais surtout avec une qualité de travail irréprochable.

Une conduite d'eau a également été changée lors de ces travaux afin de l'adapter au futur nouveau réseau préconisé par le PDDE.

L'éclairage public a également été remis à neuf, permettant ainsi l'abolition de l'ancienne ligne venant du Battoir.

Ce giratoire donne entière satisfaction aux usagers. Il permettra d'éviter les graves accidents de perte de priorité du passé et limite la vitesse en créant une chicane sur la ligne droite entre le Battoir et l'usine Fluid Automation Systems SA.

A noter que la participation cantonale à la réalisation de ce dernier a été versée à hauteur de **CHF 280'000.--**.



6.4.1.1.4 Ecoteaux – Aménagement du centre du Village (ACV)

Traversée de la localité

L'année 2014 a vu la fin des travaux de réfection de la route de Maraçon avec la pose de la couche d'usure, la signalisation, l'éclairage public et les plantations.



Réfection du mur de soutènement du Chemin de Champy

Le mur de soutènement du Chemin de Champy, situé en-dessus de la laiterie d'Ecoteaux, dans une zone assez pentue, se désintérait petit à petit sur la base.

Cet ouvrage, servant de soutien à la Route de Maraçon, a dû être consolidé dans l'urgence, par un nouveau système de broches métalliques de plusieurs mètres de longueur solidement ancrées et bétonnées à l'horizontale.



Fontaine de la Place à Riquet

Avant de poser l'enrobé de la Route de Maraçon, nous avons vérifié les services qui s'y trouvaient et avons découvert que la source qui prend naissance sur le terrain de M. Edouard Fonjallaz, Conseiller communal, et qui alimente la fontaine du village, appartenait à quatre riverains ayant des droits d'eau qui leur permettaient de se servir à la fontaine.

Profitant des fouilles, la Municipalité a décidé de remettre à neuf le système de répartition pour distribuer de l'eau de source directement chez chacun des bénéficiaires.



6.4.1.1.5 Les Tavernes – Routes communales – Bouclement final

Après avoir scrupuleusement suivi toutes les contraintes cantonales pour toucher les précieuses subventions, notre Boursier a enfin pu clore ce dossier datant de 2011.

6.4.1.1.6 Palézieux – Desserte piétonnière – Place du village – Halte CFF

Dans le cadre de la construction des deux bâtiments de 3A Immo derrière la Maison de commune, la Municipalité a négocié le droit de passage à la parcelle contre un droit d'aménager un sentier pédestre pour relier la place du village à la Halte CFF. Cette dernière, qui doit encore recevoir un éclairage, est très appréciée des utilisateurs qui peuvent cheminer en toute sécurité.

6.4.1.1.7 Palézieux - Modification de l'accès à la STAP VOG – Parcelle RF n° 95

Le chemin d'accès à la station de pompage (STAP) de l'Association VOG traversant la nouvelle parcelle promise-vendue aux Retraites populaires, a dû être déplacé.

Son nouvel itinéraire un peu sinueux est lié aux diverses contraintes de proximité du cours d'eau de la Broye.

Ce tracé doit absolument rester disponible pour l'entretien et les éventuelles interventions d'urgence à la STAP, y compris avec un véhicule lourd.

6.4.1.1.8 Palézieux – Réfection du « Pont jaune » à Serix

Le Pont jaune, situé sur la ligne CFF Lausanne-Berne, a une centaine d'année.

Son état vétuste remet en question la sécurité du chemin de fer. Il faut savoir que ce pont, construit sur le domaine des CFF, n'appartient à personne. Il relie, en zone forestière, deux parcelles appartenant au Fonds des incurables, géré par le Canton de Vaud. La Commune d'Oron bénéficie d'une servitude publique.

Ce pont qui était, jusqu'à aujourd'hui, surtout utilisé pour l'exploitation forestière et le tourisme pédestre, sera certainement détruit pour faire place à une passerelle franchissable uniquement à pied. La Commune d'Oron, bénéficiaire d'une servitude publique, sera appelée à participer au financement de ces travaux.

6.4.1.1.9 Châtillens – Places de parc

Approuvées à l'époque par la Municipalité de Châtillens, les places de parc situées sur la Route des Tavernes ont été créées. Elles ont permis d'installer deux « Molok » à disposition des riverains et seront certainement bienvenues, en regard du développement à venir.

6.4.1.2 Signalisation et marquages routiers

Les panneaux de signalisation sont actuellement 100 % conformes aux nouvelles prescriptions.

6.4.1.2.1 Mise en place du 30 km/h à la Route du Flon

Suite aux travaux aux Chemins des Chênes et de l'Arzelier, la mise en œuvre de la zone 30 km/h. à la Route du Flon a été instaurée.

A ce jour, il est encore difficile de tirer un bilan de cette nouvelle situation. L'abolition du passage protégé, ainsi que le gommage de plusieurs signalisations verticales et horizontales donnent aux riverains l'impression d'une perte en matière de sécurité.

Après analyse de plusieurs spécialistes, le service de la voirie va adapter de nouvelles structures afin d'obtenir un résultat positif de cette situation actuellement difficile.

6.4.1.2.2 Oron-le-Châtel – Réparation de l'installation de feux automatiques

Suite à une panne, les feux automatiques souhaités à l'époque par certains citoyens de la Commune d'Oron-le-Châtel se sont éteints.

Sur demande des usagers, la Municipalité a décidé de les remettre en état pour quelques années, dans l'espoir de trouver entretemps une meilleure solution. Une garantie de trois ans a été exigée du fournisseur, afin de suivre le bon fonctionnement et la sécurité de cette installation.

6.4.1.3 Campagnes Inforadar

La campagne Inforadar demandée ponctuellement par le service de la voirie nous indique le nombre de véhicules, ainsi que le pourcentage précis des excès de vitesse sur les divers tronçons communaux.

Les sondages ne révèlent rien d'alarmant, mis à part quelques chauffards qui dépassent vraiment les limites du tolérable !

6.4.1.4 Déneigement

Les périodes hivernales 2014 (13-14 et 14-15) furent très économiques. Nous n'avons pas beaucoup « usé » les lames à neige.

Le service de la voirie a ainsi pu s'adonner à d'autres travaux et éviter un surnombre d'heures supplémentaires toujours difficiles à gérer et à assumer.



Il faut reconnaître que les moyens mis à disposition du service de la voirie ont bien été modernisés.

6.4.2 Trottoirs

6.4.2.1 Oron-la-Ville – Palézieux – Trottoir et piste cyclable

Le projet de création d'une piste cyclable et d'un trottoir sur la route qui relie Oron-la-Ville à Palézieux a pris son envol.

En effet, après plusieurs études menées par le bureau CETP, nous avons pu soumettre un projet bien élaboré au Conseil communal. Le vote fut positif, malgré l'impressionnant montant de **CHF 1'200'000.--** (Préavis 17/2014).

Bonne nouvelle dans ce dossier car, jugeant que cette réalisation pouvait entrer dans le cadre des voies de rabattement sur les gares, le Canton a décidé de prendre en charge la grosse majorité de l'investissement et de laisser à la Commune le financement des travaux des deux entrées de localités, ainsi que certains équipements techniques.

La mise à l'enquête publique, ainsi que l'expropriation des riverains, y compris la gestion du projet, seront, à notre grande satisfaction, gérés par les services cantonaux.

6.4.3 Eclairage public

Le contrat signé pour quatre ans avec l'entreprise Demierre & Deschenaux SA à Oron-la-Ville pour l'entretien de l'installation d'éclairage public de l'ensemble du territoire communal étant toujours en vigueur, c'est cette entreprise qui a effectué les réparations nécessaires.

Dès 2013, la Municipalité s'est prononcée en faveur des lampes à LED, afin de donner un maximum de sécurité aux divers quartiers remis à neuf et permettant ainsi une importante économie d'énergie. Les premiers changements donnent entière satisfaction.

6.4.3.1 Palézieux – Rue de la Gare

Début 2014, la pose de l'éclairage public prévu dans le cadre de la troisième étape de la réfection de la Rue de la Gare a été finalisé, à la satisfaction générale.

6.4.3.2 Oron-la-Ville – Chemin des Chênes et Chemin de l'Arzelier

Le Chemin des Chênes et de l'Arzelier bénéficient également d'un éclairage à LED remis à neuf lors de la réfection de la chaussée.

6.4.3.3 Ecoteaux – Aménagement du centre du village

La réfection de la Route de Maraçon aura eu un impact important pour les habitants d'Ecoteaux car, avec la pose de l'éclairage public, ils pouvaient enfin découvrir une rue éclairée.

6.4.4 Places de jeux

Les places de jeux devenues vétustes dans plusieurs localités seront traitées en bloc.

Ces structures, qui paraissent simples à nos yeux, font l'objet d'une quantité incroyable de normes de sécurité.

Afin d'obtenir des jeux attractifs pour nos enfants et des places de rêve, la Municipalité a décidé de réunir les projets de chaque localité et de soumettre un préavis au Conseil communal en 2015.

6.4.5 Cimetières

Le service de la voirie a assumé un entretien courant sur l'ensemble des cimetières de la Commune.

Un nouveau règlement concernant les cimetières est actuellement à l'étude et donnera une base légale pour l'ensemble des localités de la Commune. Ce document sera soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2015.

6.4.6 Palézieux – Passerelle sur la Broye

A l'occasion de la fête de l'Abbaye 2014, une passerelle a vu le jour sur la Broye à proximité du stand. Cet ouvrage, entièrement financé par les sociétés de tir, de nombreux donateurs privés et la Commune d'Oron, a été construit par le Comité et les membres de l'Abbaye de la Haute-Broye.

La multitude de plaquettes fixées sur la passerelle et portant les noms des donateurs confirme l'adage qui dit que l'union fait la force.

Un grand bravo à l'Abbaye de la Haute-Broye pour cette initiative.



6.4.7 Entretien des espaces verts

Tout l'entretien des espaces verts est assumé par le service de la voirie, particulièrement bien équipé pour ce genre de travaux. Il en va de même pour les giratoires, ainsi que les aménagements floraux, cela d'autant plus que l'un des collaborateurs est paysagiste de formation.

6.4.8 Véhicules et machines du service de la voirie

Les véhicules et les machines de la voirie sont bien entretenus et correspondent à l'attente de nos collaborateurs.

Vu la grandeur de la Commune, on remarque malgré tout que le matériel est énormément mis à contribution.

Les remises en état et les changements de diverses tondeuses et débroussailleuses sont onéreux, mais impératifs pour l'efficacité et la sécurité de notre équipe de la voirie.

6.4.9 Déchets

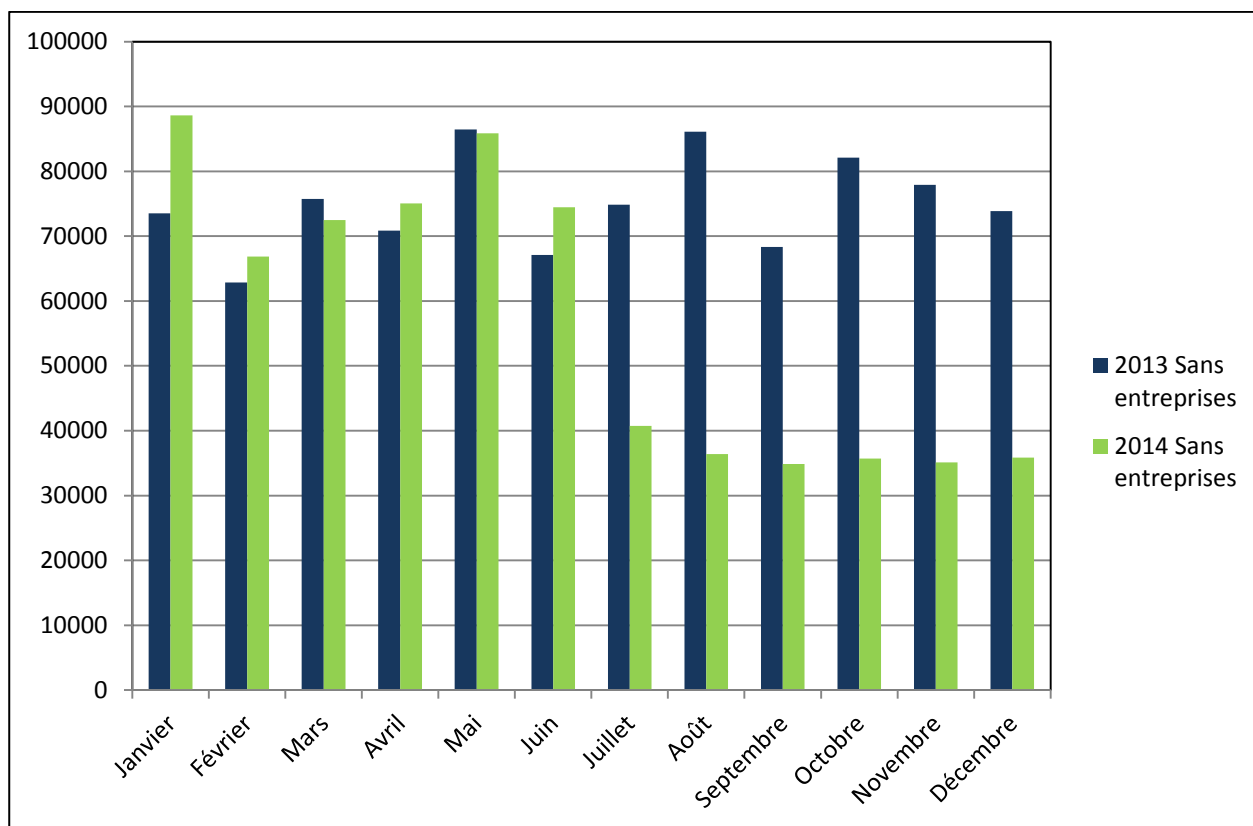
6.4.9.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

La mise en œuvre de la taxe au poids a nécessité la pose de 41 conteneurs « Molok », en plus des 14 déjà existants, puis l'installation de 55 systèmes de pesage. Les cartes d'accès et les instructions d'utilisation ont été remises à tous les ménages et entreprises de la Commune avant l'activation du système, et l'introduction de la taxe a eu lieu comme prévu le 1^{er} juillet 2014.

Le système complètement informatisé permet au transporteur d'optimiser les vidanges grâce aux informations accessibles via internet.

L'encaissement de la taxe prépayée s'effectue au kiosque de la gare de Palézieux, via Internet, ou aux bureaux de l'administration. Le développement et la certification de l'automate d'encaissement qui doit être installé dans les locaux de l'administration communale d'Oron-la-Ville a subi d'importants retards et l'appareil n'a pas pu être mis en service en 2014.

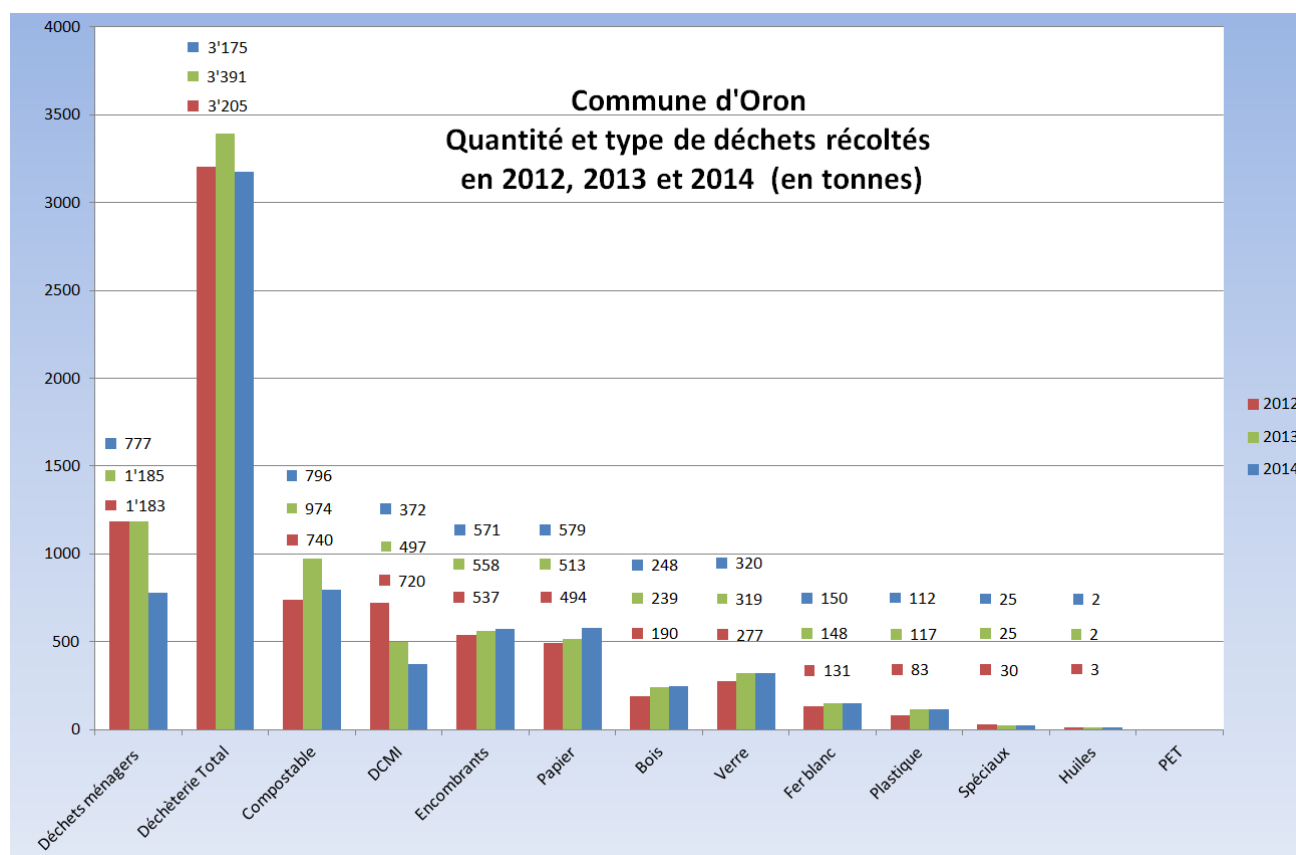
Le graphique ci-dessous montre l'évolution mensuelle en kilos des ordures ménagères récoltées en excluant les entreprises qui n'utilisent pas le système des « Molok ». La diminution moyenne pour les 6 derniers mois de 2014 est de 52.5 % par rapport à la même période de 2013.



6.4.9.2 Statistique des déchets

Le graphique ci-dessous représente les quantités de déchets récoltés en 2012, 2013 et 2014 pour les ordures ménagères et les déchèteries. Pour les déchets collectés en déchèterie (tous sauf ordures ménagères), le tonnage concerne également les Communes de St-Martin, Granges (Veveysse), Chapelle et Auboranges qui utilisent nos installations.

Nous constatons que l'introduction de la taxe n'a eu que très peu d'effet sur les arrivages en déchèteries.



6.4.9.3 Application de la Loi sur les déchets

La Loi fédérale sur les déchets, en vigueur depuis 1997, exige que le coût total des déchets soit couvert par des taxes pour au moins 70 %. La nouvelle Loi cantonale, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, exige que 40 % de cette taxe soit proportionnelle à la quantité de déchets produits.

Si l'introduction de la taxe au poids et l'application du nouveau règlement sur les déchets permet de respecter la loi fédérale, la diminution spectaculaire des ordures ménagères ne permettra vraisemblablement pas de couvrir le 40 % des coûts totaux par la taxe au poids, à l'instar de nombreuses communes du Canton.

7 Urbanisme – Police – Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme / Aménagement du territoire / Constructions

7.1.1 Etudes en cours

7.1.1.1 Plan directeur régional (PDR)

Suite à la résiliation du contrat avec l'ancien mandataire et la mauvaise année 2013 pour l'avancement du PDR, le COPIL a relancé positivement le dossier en 2014 par l'adjudication de l'étude au bureau d'urbanisme Plarel SA qui, en fin d'année, a pu présenter les objectifs stratégiques issus du diagnostic et proposer trois scénarios d'évolution contrastés du territoire à l'horizon 2030, qui seront discutés et développés avec le COPIL en 2015.



Périmètre du PDR englobant l'ensemble des communes du district de Lavaux-Oron et M. le Préfet Jean-François Croset, Président du COPIL

7.1.1.2 Planification générale d'Oron

D'une manière générale, la Municipalité a poursuivi en 2014 les planifications en cours sans pouvoir envisager d'entreprendre l'élaboration du Plan directeur communal qui, à terme, permettrait de regrouper les plans en règlements des différentes localités en un seul PGA. En mai, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire au niveau fédéral (LAT) est entrée en vigueur et en fin d'année, le Conseil fédéral exigeait la compensation simultanée des surfaces d'assolement (SDA) qu'amputerait de nouvelles planifications. A cela s'ajoute l'application des fiches 11 et 12 du Plan directeur cantonal (PDCn) qui prévoit de procéder à des dézonages dans les communes dont les réserves de zones constructibles sont surdimensionnées comme Oron hors des 2 centres régionaux.

Toutes ces contraintes rendent la tâche complexe pour aller de l'avant dans nos planifications et même le Canton, motivé à vouloir trouver des solutions dans les meilleurs délais, ne peut néanmoins, tout comme la Commune d'Oron, constater le blocage de la plupart des

planifications en cours. A défaut d'un assouplissement tant espéré par les communes vaudoises, l'adaptation du PDCn demandé par les mesures transitoires de la LAT devrait à terme être l'outil qui permettra de poursuivre nos planifications et par ses bases, de lancer le Plan directeur d'Oron.

Planifications en cours en 2014 pour la Commune d'Oron :

- Méthode Automatique de Dimensionnement des Réserves à bâtir (MADR)
- Politique communale concernant les surfaces d'assolement (SDA)
- Cadastre et assainissement du bruit sur le territoire communal, détermination des degrés de sensibilité au bruit (DSB)
- Nouveau règlement et plan de classement des arbres pour l'ensemble de la commune
- Détermination des périmètres de centre d'Oron-la-Ville et de Palézieux
- Modification du Plan Général d'Affectation En Grivaz
- Plan partiel d'affectation En Moreau
- Modification du Plan Général d'Affectation En Cramoux
- Etude paysagère générale
- Plan Général d'Affectation de Chesalles
- Plan Général d'Affectation d'Ecoteaux
- Plan Général d'Affectation de Les Tavernes
- Plan Général d'Affectation de Les Thioleyres
- Plan Partiel d'Affectation du Collège d'Oron-la-Ville
- Master plan d'Oron-la-Ville
- Etude de Faisabilité Sous-Gare à Palézieux-Gare (En Praz Bourgeois)
- Etude de Faisabilité de l'aménagement de la Place de la Gare à Palézieux-Gare

7.1.1.3 PGA Chesalles

Le potentiel d'extension de la zone à bâtir étant inexistant, le projet n'a pas plus avancé en 2014 qu'en 2013 et devrait contraindre la Municipalité à renoncer à sa poursuite. Elle reste toutefois dans l'attente des résultats des études déposées en 2013 au Canton et menées sur l'ensemble du territoire (MADR et SDA).

7.1.1.4 PGA Ecoteaux

La révision du PGA d'Ecoteaux se divise en trois points principaux : Premièrement, le potentiel en logements de la zone constructible étant trop important, il a été légèrement diminué, avec en contrepartie un assouplissement de la réglementation en ce qui concerne les aires de construction. Deuxièmement, une redéfinition en affectation pour logements de la zone de l'Auberge, à la demande de son propriétaire, a été proposée au Canton, mais laisse peu d'espoir d'aboutir, et troisièmement, la zone agricole qui a fait l'objet d'une étude paysagère permettant de réaffecter 15 anciennes fermes d'Ecoteaux.

Les 15 fermes ont quant à elles obtenu avec succès la note 3 au Recensement Architectural en 2013 pour leur valeur paysagère dite de « situation » et complète la note « architecturale et historique », déjà inscrite de longue date.

En 2014, le plan prévu pour être mis à l'enquête a dû être modifié suite à l'entrée en vigueur de la LAT. Les potentiels en nombre de logements inscrits à l'intérieur de périmètres de construction ont été conservés, mais les surfaces résiduelles autour de ces périmètres et ne permettant pas de prévoir de logement ont été réduites. De plus, une partie de l'actuelle « Zone de l'Auberge » destinée à des activités directement liées à l'Auberge est prévue d'être rattachée à la zone agricole.

Ces modifications permettraient de valider le plan avec un gain de 14'000 m² de SDA permettant d'utiliser ces surfaces dans le cadre d'autres planifications d'Oron.

En étroite collaboration entre le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) et la Commune, l'autre travail en 2014 a consisté à la finalisation des fiches concernant les fermes qui ont obtenu la note 3 pour leur valeur de situation et qui feront partie de l'enquête publique pour ce PGA.

Les dernières modifications et l'ultime version ont été présentées au Service du développement territorial (SDT) en fin 2014. La Municipalité attend l'aval de ce service pour publier l'enquête et organiser une séance publique d'information.



Exemple de périmètre d'implantation, extrait du PGA

7.1.1.5 PGA Les Tavernes

Le PGA en révision de Les Tavernes prévoyant une zone de hameau dans le secteur de Haut-Crêt, une zone artisanale contestée par le Service du développement territorial (SDT) et la classification de fermes dans le cadre de l'étude paysagère, pour laquelle des fiches ont déjà été élaborées, est en suspens. Le SDT prévoit sa poursuite dès la planification d'Ecoteaux aboutie.

7.1.1.6 PGA Les Thioleyres

Le PGA en révision de Les Thioleyres prévoyant des extensions partiellement contestées des zones artisanales et constructibles, et la classification de fermes dans le cadre de l'étude paysagère, pour laquelle des fiches ont déjà été élaborées, est en suspens. Le SDT prévoit sa poursuite dès la planification d'Ecoteaux aboutie.

7.1.1.7 Palézieux – MPGA – En Grivaz

L'extension du centre de recyclage « Au Grivaz », géré par Gravia Palézieux SA, sur une surface de 6'600 m² environ, suite au rapport de synthèse positif du Canton du 13 septembre 2013, conditionné par la nécessité d'une compensation de la surface à planifier dans la politique communale des surfaces d'assolement SDA, a été mis à l'enquête publique du 21 février au 24 mars 2014 comme prévu.

Ayant reçu 2 oppositions retirées après séance de conciliation et modification de quelques détails d'aménagement et limitation d'horaire de service, le dossier était à la fin de l'année toujours en attente de détermination du Service du développement territorial (SDT), mais est bloqué par l'application des mesures transitoires de la LAT demandant une compensation simultanée de la même surface en zone agricole.



Centre de concassage et dans le secteur en rouge, extension prévue de la zone industrielle

7.1.1.8 Palézieux – PPA En Moreau

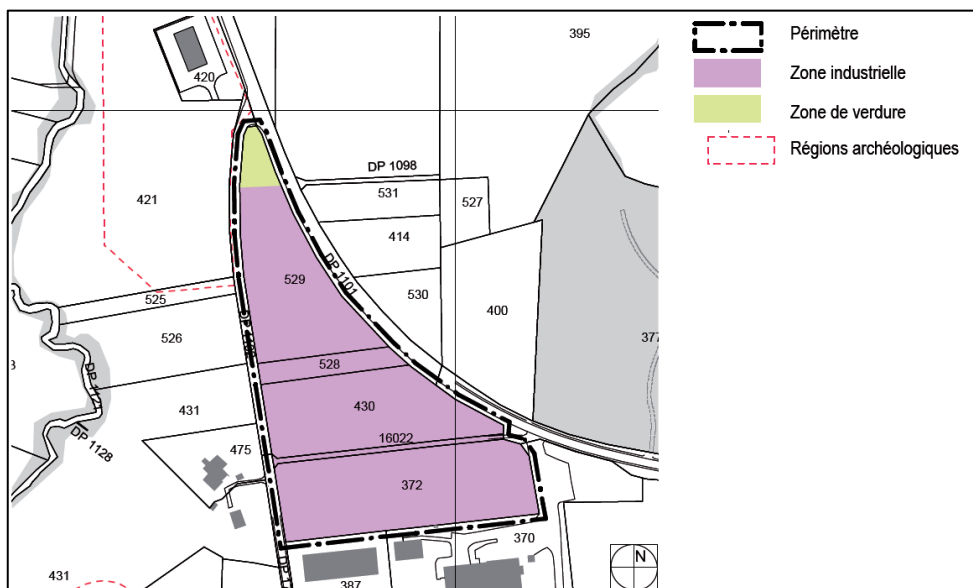
Comme déjà évoqué dans les rapports de gestion 2012 et 2013, à proximité du centre de recyclage « Au Grivaz » jusqu'à la ligne CFF, un dépôt pour matériaux d'excavation sur le site « En Moreau » est envisagé par l'entreprise Gravia Palézieux SA. Le Canton encourage vivement ce genre de décharge qui manque dans la région. Une fois comblée et les travaux d'aménagement terminés, la zone concernée de 45'000 m² environ, actuellement en zone intermédiaire, serait restituée à la zone agricole.

En 2014, le projet a suivi son cours en collaboration avec le Canton et le bureau technique Impact-Concept SA et a permis de le présenter aux propriétaires concernés le 24 juin 2014. Le rapport d'examen préalable du Service du développement territorial (SDT), rendu positif le 9 septembre 2014 moyennant quelques adaptations à faire, précise la suite de la démarche en 2 procédures simultanées, concernant d'une part l'affectation, soit la mise à l'enquête publique du plan partiel d'affectation (PPA) et, d'autre part, l'autorisation d'aménager et le permis d'exploiter, soit la mise à l'enquête publique de la demande de permis de construire. Après modification du dossier, la validation finale de l'examen préalable du SDT est attendue pour le printemps 2015. Elle permettra alors d'effectuer la mise à l'enquête simultanée en parallèle de la séance publique de présentation du projet.



Secteur concerné par le PPA En Moreau

7.1.1.9 Palézieux – MPGA En Cramoux (Modification du PGA) – NORBA



L'enquête publique pour l'affectation en zone industrielle du groupe de parcelles dites « En Cramoux », partiellement prédestinées à recevoir l'entreprise Norba, a eu lieu en janvier 2014.

Une opposition a été retirée après séance de conciliation et la modification du PGA a été approuvée par le Conseil d'Etat le 29 avril 2014, juste avant l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT, le 1^{er} mai 2014 !

Dès lors, l'entreprise Norba SA élabore un projet de construction sur la partie dont elle s'est porté acquéreur de 26'972 m². Pour le solde, d'une surface de 14'878 m², la Municipalité n'a aucun projet pour l'heure et prévoit d'attendre une opportunité intéressante pour la Commune d'Oron.

7.1.1.10 Palézieux + / Etude Gare et Sous-Gare / PQ Praz Bourgeois

Le groupe de travail délégué du COPIL s'est réuni 6 fois en 2014 et avait principalement comme objectif de travailler sur la finalisation de l'étude de faisabilité et de proposer un avant-projet pour la place de la gare.

En ce qui concerne l'étude de faisabilité, la détermination du Canton prévue normalement pour fin 2014 a suscité encore quelques demandes de corrections et compléments de la part du Service du développement territorial (SDT) dans son préavis du 18 décembre 2014.

L'épineux problème du financement des infrastructures nécessaires entre les acteurs concernés, propriétaires privés et publics, ne simplifie pas non plus la tâche dans l'avancement de l'étude, bien que celle-ci demeure une priorité, tout du moins en ce qui concerne la place de la gare, dont la sécurité pour les usagers est aujourd'hui menacée.

Lors de la 6^{ème} séance de travail qui devait permettre de transmettre à la Municipalité et au COPIL une proposition d'aménagement de la place de la gare largement élaborée en collaboration avec l'ensemble des participants, ses principes ont été remis en question pour des questions principalement de financement. Le groupe de travail interrompra momentanément ses réunions en 2015 et privilégiera des échanges plus spécifiques pour essayer de trouver des issues à ce dossier. L'aspect sécuritaire pourrait être une piste et favoriser une aide au financement et fera l'objet des prochains contacts planifiés avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

7.1.1.11 Palézieux + - PQ « A La Sauge »

Au terme d'innombrables échanges entre le Canton, les mandataires, les propriétaires et la Commune, le dossier semblait prêt début 2014 pour sa mise à l'enquête et ce en accord avec le Canton qui devait transmettre son dernier feu vert pour la publication.

Malheureusement, ce dernier a relevé encore 2 points à reconsidérer avant la mise à l'enquête pour présenter un projet totalement à sa convenance. Qu'il s'agisse de la question du bruit, lié au trafic de la Route de Bossonnens, ou des aspects énergétiques liés à la centrale de chauffage à distance, ces points ont nécessité plusieurs séances entre les différents acteurs et de modifier encore le dossier, dans le but de pouvoir procéder à l'enquête publique. Finalement, c'est avec un an de retard qu'elle aura lieu et ce avec tous les inconvénients collatéraux, dont les nouvelles dispositions en vigueur de la LAT principalement.

En automne 2014, la date de l'enquête publique a été fixée, soit du 10 janvier 2015 au 9 février 2015. En décembre 2014, alors que tout était prêt pour cette publication, le Canton demandait une annulation de l'enquête prévue afin d'adapter le dossier aux nouvelles directives fédérales

de la LAT, ce qui aux yeux de la Municipalité aurait mis en attente le projet pour plusieurs années. En concertation avec les propriétaires et les mandataires, et finalement avec l'accord du Canton, la Municipalité a décidé néanmoins de publier l'enquête et permettre ainsi d'aller de l'avant avec cette planification. Ce choix permettra de décanter les points litigieux avec d'éventuels opposants et, le moment venu, d'y voir plus clair pour traiter l'aspect lié à la LAT et aux SDA.

Fin 2014, tout est donc prêt pour la publication de cette enquête, la séance publique qui sera organisée le 14 janvier 2015 et la mise en ligne de tous les documents permettant une transparence et une accessibilité facilitées à l'ensemble du dossier.



Image de synthèse du Grand-Pré commun

7.1.1.12 Etude Paysagère

La Municipalité a déposé, le 4 août 2014 auprès du Service du développement territorial (SDT), une demande prévoyant d'étendre la démarche de l'étude paysagère qui a abouti à Ecoteaux pour l'ensemble du territoire d'Oron. La réponse a été favorable, mais la finalisation du PGA d'Ecoteaux par une inscription des fermes qui ont obtenu une note de situation 3 permettant de les réaffecter dans le but de les maintenir dans et avec leur contexte paysagé, est une condition.

Dès lors, au terme de cette procédure pour Ecoteaux, la priorité sera de finaliser les fiches de candidatures à une note 3 que la Municipalité doit présenter au SDT pour les localités de Les Tavernes et Les Thioleyres, puis d'envisager enfin une démarche quasi simultanée pour l'ensemble du territoire d'Oron.

Pour rappel, les notes sont fixées par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) de 1 à 7 et classifient les bâtiments pour leurs valeurs historique et architecturale. Pour référence, le Château d'Oron ou les anciennes églises sont en note 1 et des bâtiments sans intérêt en note 7. La plupart des fermes de notre région sont en note 4, ne permettant que des transformations dont les réglementations en vigueur sont très strictes et limitatives. Une note 3 donne quand à elle des possibilités plus larges de transformer et réaffecter jusqu'à l'ensemble du volume de la construction et ceci dans le but de permettre de maintenir le bâtiment puisqu'il a une valeur à sauvegarder.

Dès lors, la démarche initiée par Ecoteaux en 2008 était de profiter de la loi fédérale qui mentionne que ce n'est pas que pour des raisons historiques ou architecturales que ces notes peuvent être attribuées, mais aussi pour leur valeur paysagère. D'où l'idée de cette étude de faire ressortir les fermes qui mériteraient une note 3 dite de situation.

Fiche descriptive pour bâtiment candidat à la mise sous protection paysagère			
ECA n°:	Fiche:	Commune :	N° OFS :
		Lieu dit :	Note recensement avant candidature :
		Parcelle RF :	Surface parcelle : m2
			Propriétaire :
Données générales			
Equipement :		Fin de l'activité agricole :	Date de la candidature :
		Type d'accès au DP :	
Potentiel indic. en nouveau(x) logement(s) :		Potentiel indicatif en nouveaux habitants, 60% de x 3 =	
Autres bâtiments liés au site, avec bref descriptif :		Fait partie d'une entité paysagère (sur le plan du PGA) :	
		Destination privilégiée de la réaffectation, habitation ou activité :	
Contexte paysager du site			
Orthophoto : vue d'ensemble (maison ~ 1/8 largeur photo)		Orthophoto : vue rapprochée (maison ~ 1/4 largeur photo)	
Descriptif général du paysage			
Photo du site (maison ~ 1/4 largeur photo)		Plan et légendes	
Evaluation du site - Radar		Notes et descriptions des notations du radar	
<p>↑ Pour accéder à la table de Excel du graphique : clic de droite dans l'angle inférieur du cadre du radar, puis COPIER et directement COLLER en restant au même endroit <small>Note minimum : 0; Note max : 7; Evaluation du site Echelle de 7 à 1 : 7 = extérieur du radar = mauvais / 3 = centre du radar = très bon</small></p>		Végétation arborée : Structures végétales fines : Aménagements extérieurs : Topologie et situation : Source / cours d'eau : Impact d'éléments péjorants : Contexte routier : Man de la part : Cohérence / typologie répétée : Substanc. historique : Qualité du bâti : Éléments construits hors bâtiments :	
Divers, remarques			

Éléments de qualité à préserver, augmentant la valeur du site	Éléments péjorants à modifier ou supprimer
Objectifs :	Objectifs :

Fiche F ??

Exemple de fiche descriptive pour bâtiment candidat à la mise sous protection paysagère

7.1.1.13 Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)

La Commune d'Oron avait déjà entrepris en 2013 les calculs de l'estimation de son potentiel en accueil de nouveaux habitants, ce que le Canton a exigé dès 2014 pour l'ensemble des communes vaudoises. Excluant les 2 centres régionaux de ce calcul très systématique pour lequel un passage en revue d'environ 200 parcelles a été nécessaire pour l'ensemble du territoire d'Oron, il ressort clairement pour notre Commune, une surcapacité des terrains disponibles pour recevoir des constructions. Selon les directives, cette réserve en termes de population ne devrait pas dépasser 15 % de nouveaux habitants ; Or, les premières estimations avancées par la Commune et le Canton au début de l'étude variaient respectivement entre 33 et 57 %. Fin 2014, la Commune n'a pas encore validé cette réserve, dont l'écart entre les chiffres s'est réduit et a passé à 37 % pour la Commune, et à 44 % pour le Canton.

L'enjeu de cette estimation est très important, puisqu'il devrait déterminer si des parcelles constructibles devront être dézonées au profit de la zone agricole et ce, en principe, au terme de la révision de Plan directeur cantonal exigée par la LAT.

7.1.1.14 Surfaces d'assolement (SDA)

Depuis fin 2013, le rapport de la politique communale concernant le bilan des surfaces d'assolement SDA, et soumis à l'autorité cantonale, n'a pas encore fait l'objet d'une détermination du Service du développement territorial (SDT) en 2014 et demeure encore en consultation.

Dans ce rapport établi par le BTO (Bureau technique d'Oron), le déficit global en SDA pour l'ensemble du territoire d'Oron était estimé à 14,6 ha sur un total d'environ 1600 ha dits de bonnes terres cultivables. La Municipalité considère ce déficit comme relativement faible au regard des infrastructures à prévoir et des planifications à venir, lesquelles sont étroitement liées au développement de notre Commune et à son statut de centre régional bipolaire.

L'objectif des réglementations cantonales et fédérales étant de ne plus diminuer ces SDA et donc d'exiger un bilan neutre au niveau communal, il ne sera vraisemblablement pas possible d'imaginer une issue rapide à ce dossier.

Jusqu'à maintenant, le Canton mentionnait dans ses déterminations relatives à des planifications, que les surfaces perdues pour les SDA devraient être compensées ultérieurement dans le cadre de la planification globale de la Commune. Cela était sans compter sur une exigence du Conseil fédéral qui en décembre 2014 a contraint les cantons à rendre des comptes sur ces SDA et oblige dès lors les communes à compenser directement les surfaces soustraites des SDA dans le cadre de leurs planifications. Cette nouvelle exigence ajoutée à l'entrée en vigueur de la LAT va considérablement ralentir nos planifications comme précisé dans le chapitre 7.1.1.2 traitant le thème de la planification générale d'Oron.

7.1.1.15 Détermination du périmètre centre d'Oron-la-Ville et de Palézieux

Le statut de centre régional bipolaire implique que la Commune et le Canton se mettent d'accord sur les délimitations de ces 2 centres, qui concrètement font figurer sur les plans un périmètre rouge autour des 2 localités. A l'intérieur de ces périmètres, le développement n'est pas soumis à la restriction des 15 % d'augmentation maximale de la population (voir MADR) et est donc prédestiné à une densification et à un développement liés aux services et infrastructures présents (gare, commerces, etc.).

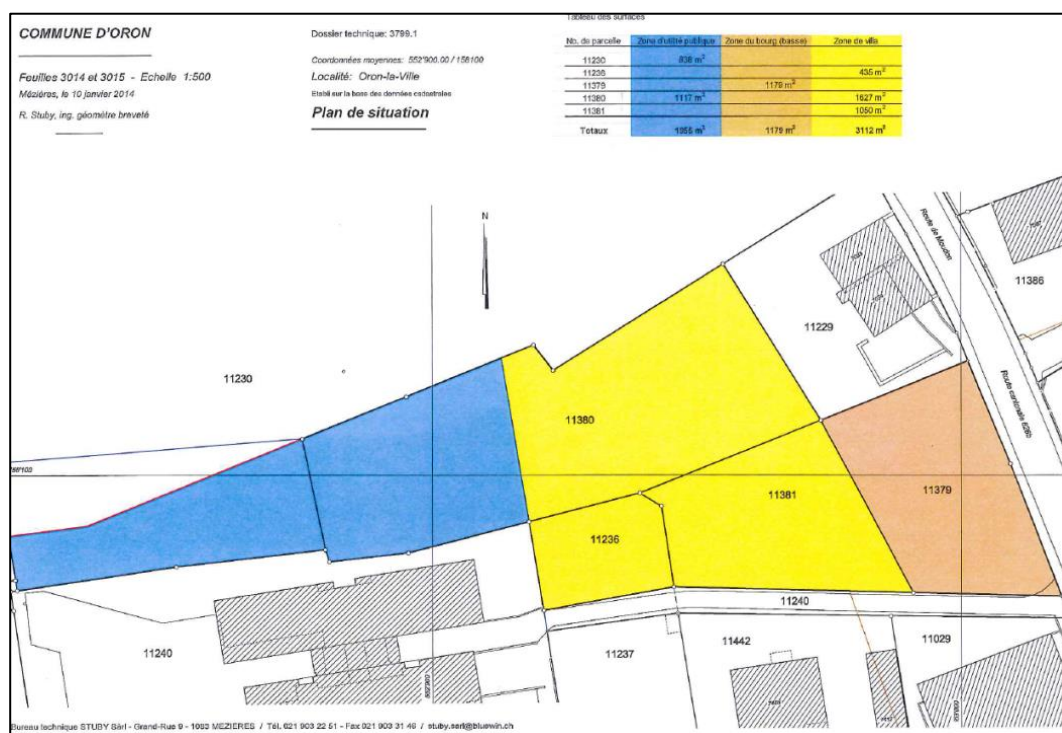
En 2014, les contacts se sont intensifiés pour trouver un accord entre la Commune et le Canton, principalement pour le centre d'Oron-la-Ville, sans toutefois arriver à une version définitive. La Municipalité attend la réponse à un dernier courrier transmis au Service du développement territorial (SDT) le 29 octobre 2014 et qui propose un ensemble de mesures et d'arguments pour définir ce périmètre centre d'Oron-la-Ville et finaliser l'ensemble de cette détermination de centre bipolaire Oron-Palézieux.

Il est à préciser néanmoins que l'ancienne Commune de Palézieux avait déjà validé la délimitation de son périmètre de centre régional. Le dernier courrier de la Commune d'Oron ne remet absolument pas en cause cette décision, mais propose une modification de ce périmètre à un certain endroit et ce pour des raisons qui se justifient dans le contexte actuel des réglementations.

7.1.1.16 Collège d'Oron-la-Ville

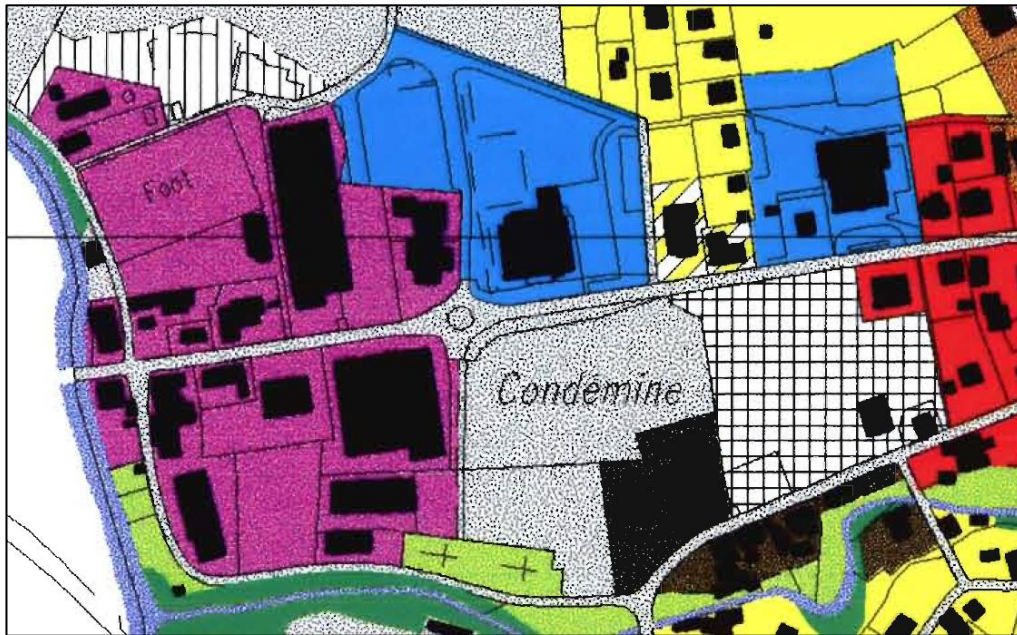
Après de nombreux échanges entre les propriétaires et la Commune, le préavis 13/2014 a été voté lors de la séance du Conseil communal du 23 juin 2014 pour autoriser l'achat du terrain pour un montant de **CHF 2'011'000.--** et les préavis 19/2014 et 20/2014 pour financer la modification du PGA et le crédit du concours d'architecture acceptés par le Conseil communal lors de sa séance du 6 octobre 2014.

Le projet pourra dès lors se poursuivre et devrait être mis au concours en 2015.



7.1.1.17 Master Plan d'Oron-la-Ville

Etant assurée de l'issue de la planification « En Cramoux » impliquant Norba qui se trouve actuellement dans le secteur du Master Plan, la Municipalité a décidé en fin d'année 2014 de démarrer l'étude de cette planification et en a averti le bureau mandaté. Cette planification devrait permettre d'assouplir la réglementation et de diversifier les affectations de la zone industrielle entre Oron-la-Ville et Châtillens.



Actuel PGA d'Oron-la-Ville.
En rose, la zone industrielle concernée par le Master Plan

7.1.1.18 Piscine régionale

Le BTO a établi en 2014 un rapport de faisabilité pour la construction d'une piscine couverte interrégionale afin de contrer un manque évident d'une telle infrastructure, entre autre en milieu scolaire.

Rassemblant des intervenants des 3 régions intéressées, soit des communes du Jorat, des communes fribourgeoises de la Veveyse et d'Oron, plusieurs séances de travail se sont déroulées pendant l'année. Une visite de 4 piscines a également été organisée et ce, en présence des responsables cantonaux des infrastructures sportives pour Vaud et Fribourg.

Malheureusement, les communes fribourgeoises ayant décidé de se retirer du projet le 13 août 2014, la Municipalité a été contrainte de placer ce dossier en attente. Le rapport a néanmoins permis d'estimer les coûts en fonction des différentes options de constructions et d'imaginer une localisation du projet sur le territoire d'Oron.

7.1.1.19 Détermination des degrés de sensibilité au bruit DSB et assainissement des routes

Chaque parcelle devrait mentionner le degré de sensibilité au bruit (DSB) qui lui est attribué et qui définit le bruit que l'activité de cette parcelle peut générer. Allant de I (rars cas résidentiels) à IV (zone industrielle), l'ensemble des localités d'Oron ne disposait pas de cette planification et si ce n'était pas le cas, il fallait, pour chaque enquête publique, faire une demande d'attribution du DSB au Canton.

Pour répondre à l'attente de la Confédération qui nous donne un délai fixé à 2018 pour l'octroi de subventions liées à l'étude de l'assainissement des routes qui se réfère aux DSB, la Municipalité a souhaité entreprendre ce dossier en 2014. Dans un premier temps, ce dossier comprend la détermination des DSB sur l'ensemble du territoire de la Commune d'Oron, puis son inscription en addenda aux règlements de construction. Cette étape est actuellement en consultation au Canton pour validation. Elle sera suivie d'études confiées à un bureau spécialisé et de mesures accompagnatrices pour assainir le bruit routier.

7.1.1.20 Projet de plan de quartier « Sur Crêt » à Oron-la-Ville

Le Service du développement territorial (SDT) s'étant déterminé à deux reprises contre l'affectation en zone constructible de l'ensemble de la parcelle RF n° 11433, la Municipalité n'a pu que suivre cette détermination et en informer le mandant. Cette démarche avait été initiée par le propriétaire de ladite parcelle et avait été déposée au SDT avec un préavis positif de la Municipalité d'Oron.



7.1.2 Prévention des dangers naturels

Ce ne sera qu'en 2015 que devraient être publiées les cartes des dangers naturels qui nous ont été soumises en 2014 pour contrôle et indiqueront l'ensemble des dangers. Pour notre Commune, il s'agira en particulier de risques de glissements de terrains ou d'inondations, qui sont toutefois très restreints.

7.1.3 Plan de classement des arbres

Sur la base du préavis 16/2013 et le crédit de **CHF 35'000.--** accordé par le Conseil communal lors de sa séance du 1^{er} juillet 2013, la Municipalité a mandaté le bureau Favre - Développement & Foresterie Sàrl, spécialisé dans ce genre de mandat.

Les beaux jours de 2014 ont permis à notre ingénieur de recenser plus de 700 arbres feuillus ou résineux.

Les diverses séances avec le bureau technique nous ont apporté une autre vision de notre patrimoine. Une expérience qui fut très enrichissante pour les responsables de ce projet.

L'étude a été finalisée en 2014 et le Plan de classement des arbres de la Commune d'Oron et son règlement seront soumis à l'enquête publique courant 2015.



Arbre classé à Oron-la-Ville

7.1.4 Registre des citernes

Parmi toutes les tâches prévues pour le BTO, nombreux sont les défis, y compris un certain nombre de mises à jour telles que, par exemple, le registre général des citernes qui a été élaboré en 2014 conformément aux prescriptions cantonales et qui est maintenant enfin opérationnel.

7.1.5 Bureau technique (BTO)

Depuis sa création en janvier 2012, avec la fusion des 10 communes et sous la responsabilité politique de M. Olivier Sonnay, Municipal, le BTO a pris son essor en 2013 et 2014 dans les locaux transformés du bâtiment administratif d'Oron-la-Ville.

Au niveau du fonctionnement, le bureau technique couvre différents domaines d'activité, comme les bâtiments, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les constructions, les routes, les rives et forêts, ainsi que les services industriels, comme l'épuration, les eaux claires, le réseau d'eau potable, l'éclairage public, le gaz, le telereseau, etc.

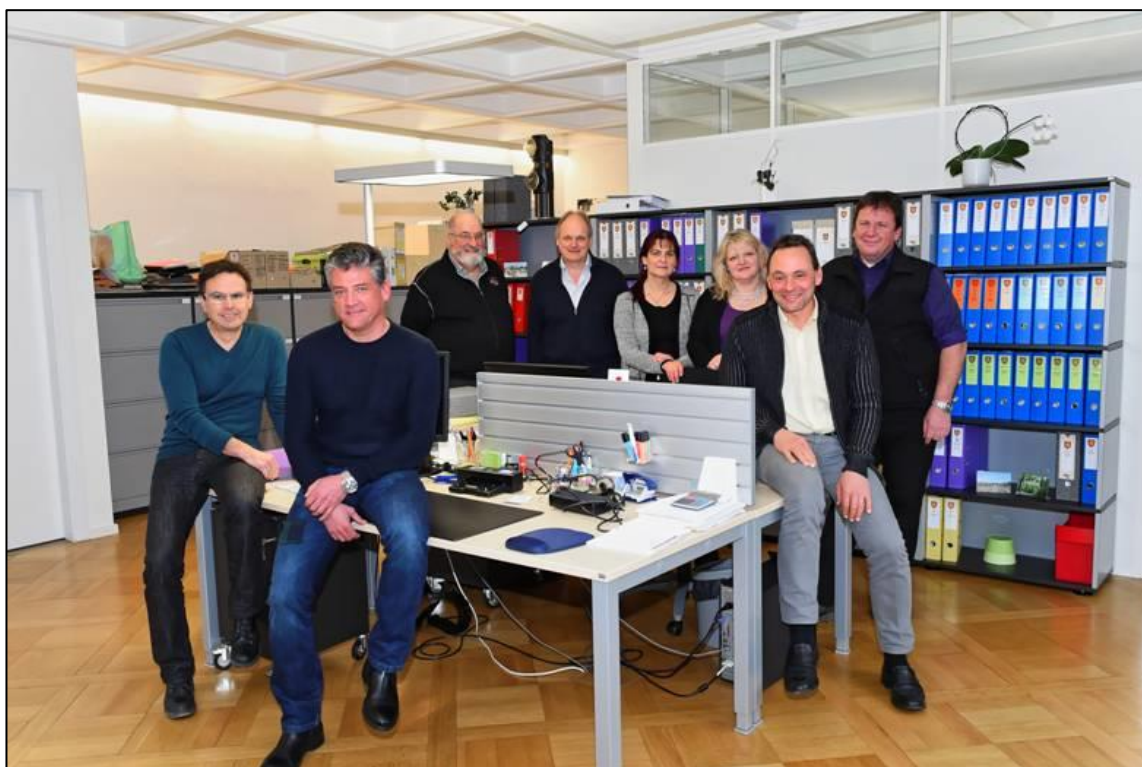
Les tâches techniques et administratives sont multiples au sein du BTO et en coordination avec les autres services communaux et cantonaux, la Municipalité et le Conseil Communal, les partenaires des milieux professionnels concernés (entreprises, ingénieurs, géomètres, architectes), les propriétaires et bien sûr l'ensemble de la population.

Le BTO gère les projets de construction, l'équipement des terrains, les mises à l'enquête et les demandes d'autorisation, le suivi, la surveillance et la sécurité des chantiers, les permis d'habiter et d'utiliser, la participation à la gestion des oppositions, des recours et litiges liés aux constructions.

Aussi, afin de pouvoir assurer des prestations adaptées et de bonne qualité, le BTO se tient régulièrement en relation avec d'autres unités similaires pour échanger et partager les expériences. C'est notamment le cas avec l'Office de la Police des Constructions de la Commune de Lausanne qui a été visité par l'ensemble de l'équipe le 18 mars 2014. Ayant été reçu par MM. Jacques Henchoz, Chef de l'Office, et André Sollberger (ancien municipal de Bussigny-sur-Oron), Chef de l'Unité Administrative, qui ont montré leur fonctionnement et leur structure organisationnelle, on a pu, par ce partage d'expérience, voir le potentiel d'amélioration envisageable, tout en restant conscient de la différence de taille des deux bureaux.

Le BTO traite également la statistique trimestrielle des bâtiments et l'inventaire de l'estimation fiscale de ceux-ci, de même que la réalisation et la planification des plans et règlements en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. La Commune possède actuellement 10 règlements et 10 plans généraux d'affectation qui sont issus des 10 anciennes communes qui ont fusionné au 1^{er} janvier 2012, sans compter encore les nombreux plans partiels d'affectation.

Au vu de la grande charge de travail liée au développement important de la Commune, l'ensemble de l'effectif, composé de M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal et Mmes Gilberte Colliard et Brigitte Waridel, assure un engagement constant, avec le soutien important de M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal.



L'équipe du BTO

7.1.6 Police des constructions (liste des permis)

En 2014, le Bureau technique (BTO) a géré l'ouverture de 112 nouveaux dossiers qui vont du projet peu contraignant au dossier complet de mise à l'enquête.

29 projets ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique et 25 ont bénéficié d'une dispense. Le BTO a délivré 54 permis de construire concernant les objets suivants :

- 1 cabanon de jardin
- 1 hangar agricole
- 1 piscine hors sol
- 1 transformation de restaurant
- 1 immeuble de 15 appartements
- 1 construction de locaux administratifs
- 1 transformation d'une halle artisanale
- 1 construction d'une halle multi-services
- 1 pose d'une marquise
- 1 garage double
- 1 rural agricole
- 2 réfections de façades
- 2 velux
- 4 installations de panneaux solaires
- 5 couverts à voitures
- 5 pompes à chaleur
- 10 villas individuelles
- 15 transformations diverses



Palézieux – Grand-Rue 4a et 4b



Oron-le-Châtel – Sur l'Etraz

Au 31 décembre 2014, 105 logements sont soit au bénéfice d'une autorisation de construction et en attente de démarrage (61), soit en cours de construction (44).

Enfin, c'est 65 nouveaux logements qui ont été mis sur le marché en 2014 sur le territoire communal.

Pour information, les autorisations délivrées pour les panneaux solaires ne reflètent pas la situation exacte. En effet, avec la modification du Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire du 1er mai 2014, les installations solaires peuvent être aménagées sans autorisation sur des toitures dans les zones constructibles, pour autant que les dispositions du règlement d'affectation soient respectées et que ces installations ne portent pas d'atteinte majeure aux biens culturels d'importance nationale ou cantonale mentionnés à l'article 32b OAT.

Dès lors, il ne nous est plus possible de tenir une statistique exacte des surfaces installées de panneaux solaires, malgré un devoir d'annonce obligatoire des nouvelles installations auprès de la Commune.

7.1.7 Commission technique

Pour la préparation des gros dossiers, la Municipalité a désigné une Commission technique, composée de :

Commission de base :

- M. Claude Fantoli, Architecte
- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien Communal
- M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire Municipal (dès 2014)

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- M. Rémy Stuby, Géomètre
- M. Jean-Daniel Rickli, Urbaniste
- M. Jean-Pierre Dewarrat, Archéologue du territoire
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission technique s'est réunie une fois en 2014, pour traiter le dossier de l'Hôtel-de-Ville à Oron-la-Ville (parcelle RF n° 11058).

En plus de la Commission technique, la Municipalité a mandaté le bureau GITECH Sàrl à La Côte-aux-Fées (anciennement EBEN Sàrl à L'Auberson) pour la vérification des formulaires « Energie » qui accompagnent chaque dossier d'enquête, ainsi que les prestataires de services M. Vermont, ingénieur de sécurité à Territet pour la surveillance des chantiers et le contrôle des constructions avant délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, puis D.E.S. Systèmes de Sécurité SA à Romanel-sur-Lausanne pour les prescriptions de protection incendie AEAI.

7.1.8 Commission de salubrité

La Commission de salubrité est composée de MM. Claude Fantoli, Architecte, Michael Klay, Médecin, et Olivier Sonnay, Municipal. Cette dernière n'a effectué aucune activité sur demande privée, ni publique en 2014.

7.1.9 Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens communaux (AVIATCO)

M. Jean-Jacques Piretti, responsable du BTO, a participé à deux réunions de l'AVIATCO, qui regroupe les techniciens qui exercent leur fonction dans les communes vaudoises. Ces précieuses rencontres permettent à chaque fois d'échanger des expériences sur les complexes applications des lois et réglementations et sur des dossiers concrets.

7.2 Section 2 Police

7.2.1 Gendarmerie

Le Chef de poste d'Oron-la-Ville, Monsieur Stéphane Trachsel, a repris de nouvelles fonctions à Moudon. Dès le 1^{er} juillet 2014, il a été remplacé par l'Adjudant Claude-Alain Bart, ancien chef de la brigade vaudoise du lac. De très bonnes relations se sont installées dès son entrée en service. L'ensemble du staff du poste de Gendarmerie d'Oron-la-Ville est à l'écoute de la Municipalité et des citoyens.

Le tableau suivant présente les faits survenus sur notre territoire :

Incendies	3
Dommmages à la propriété	17
Menaces - Injures	2
Voies de fait et lésions corporelles	9
Violences domestiques	6
Vol à l'arraché	1
Vols à la tire	5
Vols simples	28
Vols sur/dans véhicules	13
Vols par introduction clandestine	18
Vols par effraction	49
Vols véhicules automobiles	1
Vols cycles et cyclomoteurs	12

7.2.2 Commission de police

Selon la législation, le traitement des oppositions aux ordonnances pénales doit être assumé par une Commission de police nommée par la Municipalité. Cette dernière est composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic
- Mme Danielle Richard-Martignier, Municipale
- M. Gérald Wist, Municipal
- M. Olivier Burnat, Chef du Service administratif, assure quant à lui le secrétariat.

La Commission a traité trois affaires en 2014 (infraction au Règlement de police et/ou sur la gestion des déchets).

7.2.3 Police de proximité

Pour lutter contre un certain sentiment d'insécurité dans nos différents villages, la Municipalité a souhaité mettre en place le concept Police Population. En collaboration avec la Gendarmerie et plus particulièrement l'Adjudant Christian Borloz, la Municipalité a adhéré à ce concept. Une première séance d'information a eu lieu le 20 mai 2014 et a accueilli une centaine de personnes. Des questionnaires ont été distribués aux personnes intéressées. Une deuxième séance dite « rendu des questionnaires » a été organisée le 17 juin 2014. Sur la base des questionnaires rentrés chez M. Borloz, les participants ont eu l'occasion de découvrir ou se situent les priorités des habitants par rapport à la prévention. Des responsables de secteurs ont été nommés par la gendarmerie, des autocollants distribués aux adhérents du réseau et depuis le journal « info délits » est distribué dans le réseau.

7.2.4 Surveillance des parkings

La surveillance des parkings de la commune est assurée par M. Claude Thiémard.

Les parkings situés à Palézieux-Gare, ainsi qu'au centre d'Oron-la-Ville, font l'objet d'un contrôle régulier. Par ailleurs, à titre de prévention, M. Thiémard vérifie les allées et venues des véhicules devant nos différents collèges.

7.2.5 Amendes et ordonnances pénales

En termes d'amendes, 750 rapports de dénonciation ont été rédigés, lesquels ont découlé ensuite sur l'envoi par l'administration générale de 145 ordonnances pénales aux contrevenants qui n'avaient pas réglé le montant correspondant à leur infraction dans les 30 jours et 14 sommations suite aux ordonnances pénales non payées.

Par ailleurs, 21 dénonciations ont été enregistrées pour infraction suite à une mise à ban et 19 pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets.

7.2.6 Police du commerce

7.2.6.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences, comme par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

Par ailleurs, plusieurs patentes ont été délivrées par la Préfecture pour la vente en détail du tabac.

Ainsi, en 2014, des établissements ont vu leur demande de patente autorisée, renouvelée ou annulée.

A ce titre, le registre des licences regroupe toutes les licences d'établissements et les autorisations simples du Canton de Vaud. Il est librement accessible via le site de la Police du commerce.

7.2.6.2 Registre communal des commerçants

Le projet cantonal de registre communal et cantonal des entreprises est toujours au point mort, raison pour laquelle et sur recommandation de la Préfecture, la Municipalité n'a pas jugé prioritaire de mettre en place une application idoine. Cela dit, le recensement a été effectué à l'interne et sera réutilisé lorsque le Canton sera prêt avec l'application cantonale.

7.2.6.3 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2014, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2014
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	68
Lotos	4
Tombolas	16
Autorisations de police diverses (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	10
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	2
Exercice du commerce d'occasions	0
Collecte de textiles	0
Procédés de réclame	6
Permis de fouille	24

7.2.7 Plan canicule

Dans le cadre de la gestion du plan canicule 2014, la Municipalité a listé les 41 personnes à risque de 80 ans et plus qui ne sont pas suivies par le CMS et leur a fait parvenir un courrier afin de les informer des dispositions prises en cas de besoin et qu'elles seraient contactées si nécessaire. Pour des raisons diverses, huit d'entre elles ont décliné l'offre de la Municipalité.

7.2.8 Nouvelle Association intercommunale SDIS Oron - Jorat

La Commune d'Oron est le siège de la nouvelle Association intercommunale. Elle tient aussi le secrétariat et la comptabilité, et préside le CODIR. Ce dernier siège chaque mois, ainsi que quelques séances spéciales pour le budget et les comptes.

Hormis le traitement des affaires courantes, cette première année d'existence a surtout permis des ajustements parfois ténus mais au combien importants. Réunir 300 pompiers sous la même entité n'était pas une mince affaire. Les habitudes sont prises et chacun sait combien d'efforts il faut pour s'en débarrasser. Nos pompiers ont mis toute leur énergie à former un corps compétent, efficace et plein de nouvelles amitiés qui font la force des sapeurs-pompiers volontaires. Les 3 grosses interventions de fin d'année pour des feux de fermes ont permis de constater que nous avons un corps des sapeurs-pompiers qui est apte à faire face à des situations compliquées où chaque savoir-faire doit être mis à contribution.

Le budget présenté au Conseil de l'Association intercommunale a été tenu.

Le SDIS en quelques chiffres :

- 215 sapeurs-pompiers actifs dans le SDIS Oron-Jorat
- 2 DPS – 12 exercices DAP – 974 heures de formation
- 4 DAP – 16 exercices – 1140 heures de formation
- 87 interventions – 2'760 heures

7.3 Section 3 Protection civile

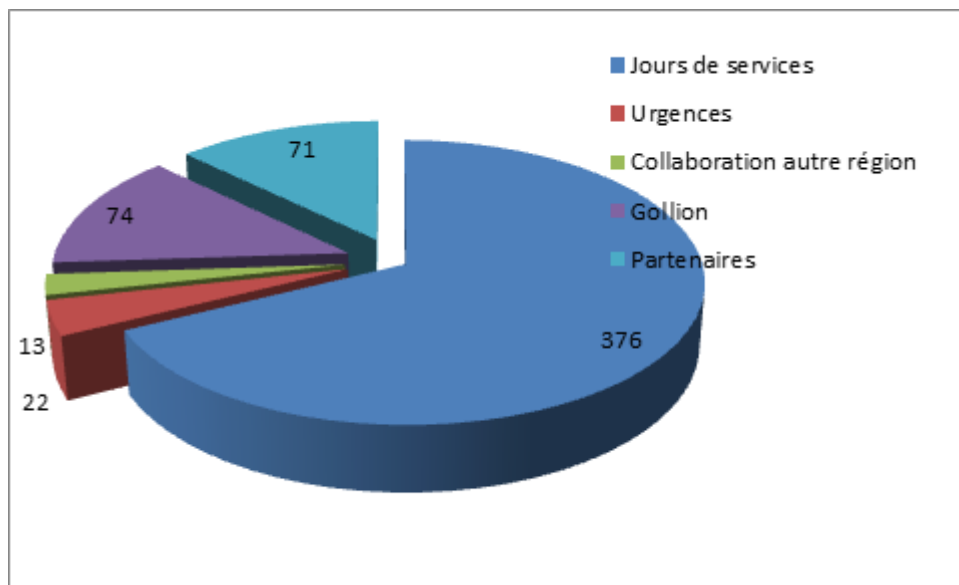
7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPCi)

Après 17 années passées à la tête de l'ORPCi d'Oron, le Maj. Jean-Claude Décombaz a pris une retraite anticipée au 31 août 2014.

Le Cap. Patrick Favre, domicilié dans notre Commune, âgé de 41 ans, jusqu'alors officier coordinateur logistique au sein de l'EM lui a succédé au 1^{er} septembre 2014.

L'ORPCi d'Oron est composée de 168 membres. 7 personnes forment l'Etat-major.

Pour notre région, l'ORPCi a accompli en 2014, 556 jours de service au total répartis comme suit :



Outre les cours de formation usuels, les événements suivants ont eu lieu :

- Intervention d'urgence pour la manifestation régionale Air 14
- Intervention d'urgence pour une battue (recherche d'une personne disparue)
- Appui pour l'organisation de la Marche du Général Guisan
- Entretien de sentiers et ponts suspendus de la région
- Collaboration avec les partenaires d'intervention (pompiers et police cantonale).

Par ailleurs, au niveau cantonal, la Loi sur la réforme de la PCi a été adoptée. A terme, la Protection civile vaudoise sera composée de 10 régions, ainsi que d'un détachement cantonal de 200 hommes.

Malheureusement, le projet de création d'une de ces 10 entités dans nos locaux à Oron-le-Châtel (composé des régions ORPCi de Lausanne-Est, Lavaux et Oron) n'a, finalement, pas abouti.

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **03/2015** de la Municipalité du **15 avril 2015**,

ouï le rapport de la Commission de gestion,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2014

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Philippe Modoux



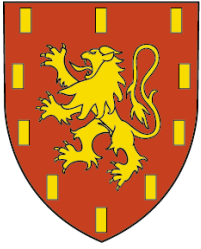
Le Secrétaire



Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du **15 avril 2015**

Délégué de la Municipalité : M. Modoux, Syndic



Commune d'Oron

RAPPORT DE GESTION 2014

ANNEXE 1

**Etablissement primaire et
secondaire d'Oron-Palézieux**

Rapport annuel 2014



Etablissement primaire et secondaire
d'Oron-Palézieux



RAPPORT

ANNUEL 2014

Billet du directeur	2
Organisation	4
Direction	4
Personnel administratif	5
Personnel enseignant	6
Elèves	6
Transport scolaire	7
Activités	8
Promotions	8
Conseil des élèves	8
Projet d'établissement	8
Formation continue	9
Journée pédagogique	9
Cours et camps	10
Animations	11
Utilisation des bâtiments	12
Devoirs guidés	13
Bibliothèque	13
Petit Chœur	15
Enseignement	15
File d'allemand	15
File d'anglais	16
File d'éducation physique	17
File de français	17
File d'histoire	18
File de mathématiques	18
MITIC	19
Remerciements	20
Annexe	21
Cours et camps	21

Billet du directeur

Rien n'est permanent, sauf le changement.

Héraclite d'Ephèse, père de la pensée dialectique

L'entrée en vigueur en aout 2013 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et, simultanément, la généralisation du registre informatisé des notes (NEO) ont généré de fortes turbulences dans tous les établissements de scolarité obligatoire du canton. Conséquence logique, nous avons traversé 2014 sur une mer encore passablement agitée. Débutée sous les auspices de ces changements, elle s'est poursuivie successivement :

- par la poursuite de la planification de l'enseignement dans le respect du plan d'études romand (PER);
- par l'introduction dans la grille horaire de deux périodes d'allemand en 5P, ainsi que d'un nouveau moyen d'enseignement (*der grüne Max*, Langenscheidt Verlag);
- par la complexification des opérations de rentrée scolaire, dues notamment à la réintroduction de la possibilité de redoublement de l'actuelle 8^e année et au besoin croissant de locaux de dégagement au primaire comme au secondaire;
- par le renforcement de la collaboration entre l'école et les différentes structures liées aux mesures de transition T1, destinées aux élèves de 11^e année sans solution de formation;
- par les formations en cours d'emploi destinées aux enseignants généralistes qui ont manifesté le souhait d'enseigner l'anglais et/ou l'allemand au primaire, dès aout 2014 pour l'allemand et 2015 pour l'anglais;
- par le changement simultané de directeur, de doyen administratif et de secrétaire à la rentrée d'aout;
- par l'ouverture d'une structure d'accueil socio-éducatif de jour (ASEJ) à Oron-la-Ville; structure financée par le SPJ et pilotée par la Fondation de Serix;
- par l'adoption par le canton de la Convention scolaire portant sur l'entente intercommunale de notre établissement;
- par l'acceptation par le Conseil communal d'Oron du crédit de construction d'un étage supplémentaire au Pavillon comprenant quatre salles de classe, ainsi que du crédit d'étude et du concours d'architecture du projet d'agrandissement du collège principal.

A l'évidence, personne au sein de l'établissement n'a eu l'occasion de s'ennuyer au cours de l'année écoulée. L'augmentation de la charge de travail de la direction, du secrétariat et des enseignants, de même que celle du Bureau de référence, qui réunit les Municipaux des écoles des trois communes du bassin de recrutement scolaire, a généré une surchauffe générale.

N'oublions toutefois pas tous les projets qui vivent et se développent dans notre école. Ils jouent un rôle clé dans le climat d'établissement. Je citerai entre autres :

- le projet d'établissement « Le livre, une aventure à vivre », conduit par une équipe d'enseignantes, qui vise à encourager la lecture, notamment par des actions de décroisement entre des classes de cycles différents;
- la diversité des cours facultatifs offerts aux élèves hors temps scolaire et qui visent à développer leurs facultés intellectuelles, manuelles, artistiques, créatrices et physiques;

- les devoirs guidés qui permettent aux élèves du degré primaire de bénéficier des compétences d'enseignants;
- les heures d'appui hors temps scolaire qui donnent l'occasion aux élèves du degré secondaire de renforcer leurs compétences dans les branches à forte dotation horaire;
- les animations culturelles qui contribuent au développement harmonieux des élèves ;
- l'École à la ferme, structure sise à Oron-la-Ville destinée aux élèves du degré primaire dont les difficultés sociales ou comportementales mettent en péril la réussite scolaire;
- les journées pédagogiques qui présentent le triple avantage d'étendre les compétences des enseignants, de stimuler la collaboration entre professionnels et de renforcer la cohésion au sein de l'établissement;
- le Groupe jeu, espace temporel et géographique offert dans le cadre scolaire aux élèves du degré primaire qui souffrent dans leur estime de soi, qui peinent à donner du sens à leurs apprentissages et à exploiter leur potentiel dans les tâches scolaires;
- la médiation destinée aux élèves des degrés primaire et secondaire qui rencontrent des difficultés relationnelles très préoccupantes;
- la structure MATAS 2 Passages (module d'activités temporaires à la scolarité) destinée aux élèves du degré secondaire confrontés à d'importantes difficultés scolaires et éducatives.

Comme vous pouvez le constater, notre établissement fonctionne grâce à une multitude de contributions individuelles. Dès lors, je ne saurais clore ce billet sans remercier tous les professionnels qui œuvrent au quotidien pour assurer l'instruction des enfants qui nous sont confiés. J'adresse également toute ma gratitude aux Autorités communales d'Essertes, d'Oron et de Maraçon, partenaires privilégiés de notre établissement.

Enfin, ce rapport n'aurait pu se faire sans la contribution des différents responsables cités. Je leur adresse également mes plus vifs remerciements. J'espère que le contenu de ce document saura éveiller votre intérêt. Je vous en souhaite une bonne lecture.



Organisation

Direction

Le conseil de direction compte six membres. En l'état actuel, le poste de doyen-ne du cycle 1 reste vacant.

Une séance hebdomadaire a lieu lundi après-midi de 13h30 à 16h30 dans le bureau du directeur. Le conseil de direction a en outre consacré une journée de travail, lundi 18 aout, à la finalisation des opérations de rentrée.

Les 2,3 équivalents temps plein (ETP) que nous attribue la DGEO sont répartis de la manière suivante :

- directeur 1,0 ETP
- doyennes et doyens 1,3 ETP

Nom	Fonction	Secteurs	Responsabilités générales
Jean-François Détraz	Directeur	Primaire et secondaire	Conseil de direction, pédagogie, administration, finances, personnel enseignant et administratif, répartition de l'enseignement, relations extérieures, courses et camps, cellule de crise, demandes de congé
Fabian Perrin	Doyen	Administratif	Horaire général, horaires spéciaux, répartition des locaux, remplacements, surveillances et piquets, logiciels administratifs, projet LIFT
Mireille Bucher	Doyenne	Administratif	Transports scolaires, plannings spéciaux, courrier des sites scolaires excentrés, site scolaire de Palézieux-Village
Vacant	Doyenne	Cycle 1	Pédagogie différenciée et spécialisée, cas d'élèves, épreuves cantonales de référence, animation culturelle, prévention
Chrystell Frioud	Doyenne	Cycle 2	Pédagogie différenciée et spécialisée, cas d'élèves, formation continue du degré primaire, épreuves cantonales de référence, animation culturelle, prévention
Yves Monthoux	Doyen	Cycle 3	Pédagogie, cas d'élèves, épreuves cantonales de référence, options VG et VP, examens de certificat, promotions, transition, scolarité post-obligatoire, stages professionnels, formation continue du degré secondaire, moyens audio-visuels
Danielle Ducret Schmitt	Doyenne	Secondaire	Pédagogie spécialisée, mesures de différenciation, MATAS 2, cours intensifs de français

Personnel enseignant

Au 1^{er} octobre, notre établissement comptait 92 enseignants, totalisant 62 ETP. Le taux d'activité moyen atteint 68,3 %. Au degré primaire, on compte 51 femmes et 5 hommes et au secondaire, 20 femmes et 16 hommes. Ces données prennent en compte tous les membres de l'équipe de soutien pédagogique d'Oron (ESPO). En revanche, les auxiliaires qui interviennent au profit de cas particuliers d'élèves, tels que les situations de handicap ou les appuis hors enveloppe pédagogique, n'entrent pas dans ce décompte.

Départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 2013-2014 :

- retraite	1
- fin de CDD	3
- formation professionnelle	1
- changement d'établissement	3
- mutation	1

Arrivées d'enseignants à la rentrée scolaire 2014-2015 :

- degré primaire	7
- degré secondaire	3
- soutien scolaire	2

En 2014 ont eu lieu deux conférences des maîtres plénières. La première, fin juin, était en grande partie consacrée aux cas d'élèves à traiter et la seconde, fin août, avait pour objet principal les opérations de rentrée scolaire.

Pour rappel, la LEO a modifié la sphère de compétences de la conférence des maîtres. Elle se réunit désormais dans le but :

- de prendre position sur les projets pédagogiques de l'établissement, voire de les élaborer;
- d'être consultée sur les choix concernant l'utilisation des ressources;
- d'harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives;
- d'élaborer un projet de règlement interne d'établissement;
- de répondre aux consultations qui lui sont adressées;
- de donner son avis sur les questions touchant à la vie de l'établissement.

Depuis la rentrée d'août 2013, les décisions relatives au parcours scolaire des élèves sont prises par le conseil de direction.

Elèves

Nous nous plaisons à constater que, de manière générale, nos élèves se comportent correctement. Tout n'est cependant pas rose dans notre établissement. L'année écoulée a été marquée par plusieurs situations douloureuses qui ont mobilisé de nombreux professionnels actifs au sein de l'établissement. Détresse sociale, déficit éducatif, phobie scolaire, intégration difficile, entre autres problématiques, font actuellement partie du paysage scolaire et nécessitent la réunion de nombreux réseaux

pluridisciplinaires qui alourdissent la tâche des enseignants. L'effet produit sur le reste de la classe par un comportement déviant, et parfois violent, ne doit pas être sous-estimé.

Le tableau ci-après récapitule les effectifs au 1^{er} octobre.

1 P	2 P	3 P	4 P	5 P	6 P	7 P	8 P	9 S	10 S	11 S	Σ
83	76	73	70	77	58	74	77	64	75	62	789

Au degré secondaire, les élèves sont répartis dans les voies générale et pré-gymnasiale en 9^e et 10^e années, et dans les voies de baccalauréat, générale et à options en 11^e année, dernière volée à se trouver sous le régime de l'ancienne loi scolaire.

9 VG	9 VP	10 VG	10 VP	11 VSB	11 VSG	11 VSO
39	25	35	40	19	22	21

Transport scolaire

Mireille Bucher, enseignante au cycle 1 et doyenne en charge du transport scolaire, gère cette tâche complexe avec grand professionnalisme. En fonction des horaires différenciés de notre établissement (1 à 6P et 7 à 11S), plusieurs cars postaux (5 véhicules en même temps) et 3 bus Scolacar permettent de transporter quotidiennement plus de 540 élèves.

Les bus Scolacar sont également utilisés, selon un horaire spécial, pour toutes les courses internes organisées dans un établissement qui compte onze sites d'enseignement différents. Nous pensons ici non seulement aux multiples courses hebdomadaires pour amener des classes à la gymnastique, à la rythmique, à la couture, mais aussi à celles planifiées pour les différentes animations et actions de prévention habituelles, telles que la bibliothèque, le dentiste scolaire ou les spectacles.

Chaque année début décembre, les horaires des transports publics sont susceptibles d'être modifiés. En 2014, les modifications n'ont eu qu'un impact minime sur le planning des cars postaux. Cela n'a par conséquent engendré aucune perturbation d'horaire des bus Scolacar. Nous relevons avec satisfaction que nous entretenons de bonnes relations de travail avec la direction de CarPostal. Les épisodes de tension ou d'incompréhension font désormais partie du passé.

La communication avec l'entreprise Faucherre est en voie d'amélioration. Bien qu'en diminution par rapport aux deux dernières années, les erreurs ou oublis des chauffeurs mobilisent encore régulièrement Mireille Bucher pour parer au plus pressé. La plupart des malentendus survenus durant l'année écoulée sont à mettre sur le compte des difficultés de compréhension du français d'une partie de leurs chauffeurs et de l'éloignement relatif du garage de l'entreprise.

La loi sur l'enseignement obligatoire a des répercussions sur le transport scolaire. La disparition d'un certain nombre de classes multi-âges provoque une augmentation du nombre d'élèves transportés. Nous devons également réduire dans toute la mesure du

possible le temps que passent les élèves dans le bus. Ces contraintes expliquent la courbe ascendante que suivent nos besoins en moyens de transport.

Le plus gros souci se situe cependant au niveau de la discipline des élèves à l'intérieur des cars postaux. Cela nécessite un suivi et souvent une action rapide auprès des élèves, avant que la situation ne dégénère. En effet, à défaut, les élèves importent souvent les conflits en classe et en perturbent le climat et l'enseignement. Au degré primaire, les interventions de Mireille Bucher ont lieu directement en classe, aux arrêts ou auprès des parents d'élèves. Au secondaire, les élèves sont vus très souvent individuellement ou par petits groupes de deux ou trois élèves.

Activités

Promotions

La cérémonie des promotions s'est déroulée jeudi 3 juillet à 20 heures au collège d'Oron-la-Ville.

Voie	Nombre d'élèves	Certificat	Echec	RAC I	RAC II	EM	ECGC	T1	Apprent. ou école prof.	Autre (stage, école privée, ...)	Redoubl.
VSB	21	21				16	1		4		
VSG	23	20	2				5	1	8	6	1
VSO	21	20	1	1				7	12		

RAC I	raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire générale
RAC II	raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire de baccalauréat
EM	école de maturité (gymnase voie maturité)
ECGC	école de culture générale et de commerce
T1	mesures de transition (OPTI, COFOP, pré-apprentissage, etc.)

Conseil des élèves

Sous l'impulsion de deux enseignants du degré secondaire – Alessandra Reggi et Fabien Russier, puis Steve Cosandey dès la rentrée des vacances d'automne – le conseil des élèves a redémarré à la rentrée d'août. Il réunit les délégués des classes secondaires une fois tous les quinze jours, mardi durant la pause de midi. La direction salue cette heureuse initiative qui s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté et encourage les élèves à s'impliquer dans la vie de leur école.

Projet d'établissement

Le projet d'établissement « Le livre, une aventure à vivre » initié en 2013 vise à promouvoir la lecture, activité clé dans la réussite des élèves. Différentes actions

collectives ont ainsi pu voir le jour, dont la mise sur pied de parrainages entre neuf classes du cycle 1 et neuf classes des cycles 2 et 3. Quand les plus jeunes se rendent à la bibliothèque, ils ont l'occasion de rencontrer leurs parrains plus âgés autour d'activités de lecture.

Lundi 3 novembre a eu lieu l'inauguration du Coin bouquins au collège d'Oron-la-Ville. Un groupe d'enseignantes a créé un espace de lecture dans un des couloirs du bâtiment. Chaque jour, des élèves peuvent s'y rendre, sur inscription préalable, pendant la récréation du matin.

Le 18 décembre dernier, plusieurs classes se sont rencontrées pour partager des moments de lecture et présenter des activités qui gravitent autour du thème du livre. En avril prochain, de nouvelles actions se dérouleront dans le cadre de ce projet. Tout cela débouchera sur un événement festif et rassembleur prévu en dernière semaine de l'année scolaire.

Formation continue

Les enseignants sont tenus de suivre chaque année quatre jours de formation continue, dont la moitié sur temps librement géré. La Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (HEPL) propose un éventail très varié de cours. La plupart des actions de formation ont eu lieu dans ce cadre.

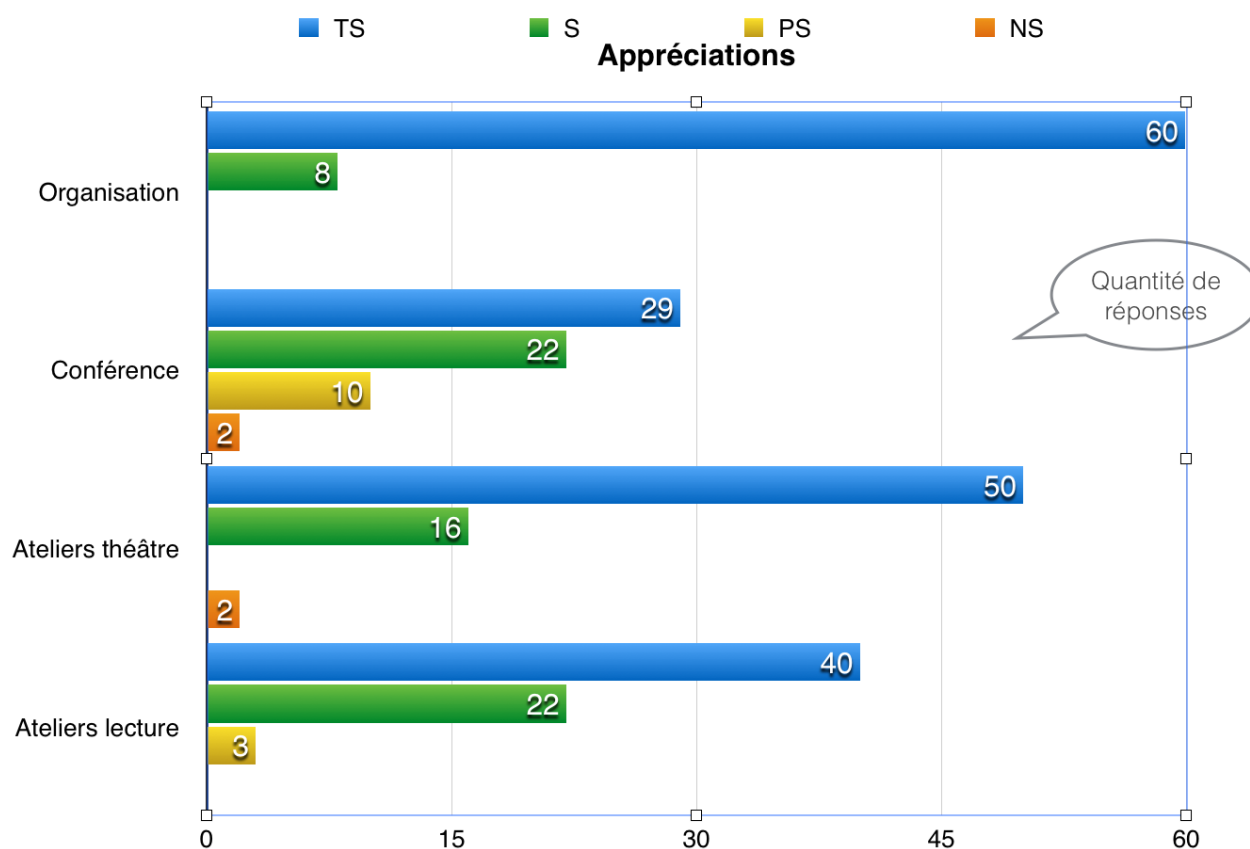
Chaque enseignant peut s'inscrire individuellement à un cours planifié. L'établissement a également la possibilité de négocier une formation à la carte avec la HEPL, pour une équipe d'enseignants. Entre septembre et novembre, 28 enseignants ont suivi trois demi-journées de formation sur le thème des élèves à haut potentiel intellectuel.

Journée pédagogique

Une équipe d'enseignants a mis sur pied mercredi 19 novembre une journée pédagogique pour redonner un souffle nouveau au projet d'établissement en cours, « Le livre, une aventure à vivre ». A cette occasion, Stéphane Jacquemet, diplômé en sciences de l'éducation de l'Université de Genève, spécialiste en formation continue des adultes et en ingénierie de la formation, a donné une conférence sur le thème de la conduite de projets. Les différents ateliers pratiques ont été dans leur grande majorité menés par des enseignants de l'établissement. Occasion leur a été donnée de partager avec leurs homologues une compétence qu'ils ont particulièrement développée au cours de leur parcours professionnel.

Cette action de formation collective démontre, si tant est qu'il faille le prouver, la richesse des ressources humaines dont dispose toute école. L'évaluation de la journée par les participants a révélé un très fort taux de satisfaction. J'adresse encore mes chaleureux remerciements à tous les artisans de ce beau succès.

Evaluation de la journée pédagogique



TS très satisfaisant * S satisfaisant * PS peu satisfaisant * NS non satisfaisant

Courses et camps

La Cheffe du DFJC a émis le 4 avril dernier une directive qui apporte des précisions sur les conditions d'organisation des courses et camps. Nous vous en résumons ci-après les principaux points.

- Toute activité prévue hors de Suisse doit désormais être validée par le Département.
- Lorsque plusieurs classes sont concernées, le nombre d'accompagnants correspond au minimum, y compris l'enseignant :
 - à deux adultes par classe dans les années 1 à 6 P;
 - au nombre de classes augmenté d'un adulte dès la 7 P.
- Conformément à l'article 132 LEO, les communes prennent en charge les frais liés aux camps, courses d'école et voyages d'études, sans les charges salariales des enseignants et des accompagnants, sous réserve d'une participation financière des parents.
- L'Etat assume les frais de transport (y compris remontées mécaniques), de repas et d'hébergement des enseignants et d'autres membres du personnel de

l'Etablissement salariés par l'Etat. Ces frais ne sont pas supportés par les communes, ni mis à la charge des parents d'élèves.

- En règle générale, la contribution qui peut être demandée aux parents n'excède par 60 francs par jour.

Le tableau présenté en annexe résume les projets réalisés durant l'année civile 2014.

Animations

Dans ce chapitre, nous distinguons deux types d'animation. D'une part, chaque année, l'établissement planifie sur temps scolaire des actions de prévention, ainsi que la mise à disposition des classes d'infrastructures telles que bibliothèque, piscine ou patinoire. D'autre part, le groupe animations formé d'enseignants propose et met sur pied des projets ponctuels qui ont parfois lieu extra muros et/ou hors temps scolaire. Les premières sont entièrement financées par le canton, les secondes par les communes et les parents d'élèves. Dans la plupart des cas, ces animations et projets nécessitent un travail conséquent d'organisation de transports spéciaux.

Animations récurrentes 2014

Animation, cours	Classes concernées
Bibliothèque	Toutes, fréquence selon les années et les projets
Dentiste scolaire	Toutes, une visite
Hygiéniste dentaire	1-6P, 8P, 10S, un cours
Natation	1-6P à Puidoux (5 x) et 9-11 S à Moudon (1x)
Prévention délinquance juvénile	8P, un cours
Prévention morsures de chien	3-4P, une animation
Prévention noyade	2P, une animation
Prévention routière	Toutes sauf 9S, un cours
ProFa	3P, 6P, 8P, 10S, 11S, un cours

Animations ponctuelles 2014

Mois	Lieu	Animation	Degrés, classes
Mai	Théâtre du Jorat	Des souris et des hommes	10-11 S
Mai	Théâtre du Jorat	Le Cirque invisible	9 S
Mai	Aula collège d'Oron	L'Avare de Molière	9-10-11S
Octobre	Cinéma d'Oron	La Cour de Babel	7P/ORO1-2, 8P/ ORO3, 9VG/2
Novembre	Collège de Palézieux	Farandoles de lutins coquins, Anne Magnollay, conteuse	1-2-3-4 P
Décembre	Collège de Palézieux	Spectacle de Narcisse – SLAM	9-10-11 S
Décembre	Aula collège d'Oron	Spectacle d'improvisation, par la Compagnie des Arts	7-8 P

Utilisation des bâtiments

Le Pavillon construit sous le centre sportif d'Oron-la-Ville est en service depuis la rentrée d'août 2014. Il accueille une classe du cycle 1 et deux du cycle 2. Les classes sont lumineuses et bien insonorisées. En revanche, à l'usage, le panneau blanc placé dans chaque salle de classe ne remplace pas avantageusement un tableau noir. En effet, il est plus difficile d'écrire soigneusement sur une surface lisse avec des feutres que sur un tableau classique. Qui plus est les feutres ont un faible rapport de durabilité et génèrent des déchets que les craies ne produisent pas. Enfin, une cour d'école sécurisée et un préau couvert pour la récréation font cruellement défaut, ce d'autant plus que l'élévation du Pavillon d'un étage doublera le nombre d'élèves sur le site dès la rentrée 2015-2016.

Occupation des locaux

Localité	Classes P	Classes S	Salles de classe	Salles de dégag.	Salles spéciales	Salles gym.
Châtillens	3		3			
Chesalles	2		2	1		
Ecoteaux	1		1	1		1
Essertes	1		1	1		
Les Tavernes	1		1			
Maracon	1		1	1		
Oron Collège	9	10	19	2	10	
Oron Pavillon	3		3	1		
Oron Centre sportif	1		1			2
Palézieux-Gare	2		2			
Palézieux-Village	7		7		3	1
	31	10	41	7	13	4

Le Pavillon de Palézieux-Gare vit en principe sa dernière année d'utilisation par l'école. Le collège des Thioleyres comprend une salle de classe inoccupée, mais réservée à l'usage scolaire. Les Autorités politiques communales envisagent la construction d'un nouveau collège dans le futur quartier d'habitation prévu à Palézieux-Gare et dont la construction devrait démarrer prochainement. Il devrait permettre d'absorber l'augmentation des effectifs prévus dans les années à venir, à condition d'ouvrir avant la mise en service du nouveau collège d'Oron-la-Ville, prévue entre 2019 et 2020.

Les classes sises à Maracon, aux Tavernes, à Essertes et à Ecoteaux permettent de limiter les déplacements en bus des plus jeunes élèves. Cependant, leur isolement soulève la question de la collaboration pédagogique entre enseignants. Tant les exigences du cadre légal de l'école obligatoire que l'augmentation de l'hétérogénéité des élèves au sein même des classes – due notamment à l'intégration d'élèves à besoins particuliers – demandent un renforcement du travail en équipe. Dans l'idéal, un collège primaire devrait compter huit à douze classes, compter des salles spéciales (éducation physique, musique, atelier de bricolage, salle des maîtres, salle de réunion)

et disposer d'équipements modernes et ergonomiques (projecteurs numériques, mobilier adapté à l'âge des élèves, surfaces d'affichage en suffisance).

Le manque de salles de dégagement et de salles de gymnastique a des répercussions sur la qualité des prestations offertes aux élèves. La plupart des classes 1 à 6P n'ont par exemple que deux périodes sur les trois qu'impose la grille horaire prévues en salle de gymnastique. Par ailleurs, le déficit de salles de dégagement complique la tâche des enseignants en charge du soutien aux élèves à besoins particuliers. Au même titre, la conception des horaires des classes secondaires devient de plus en plus ardue. Enfin, l'organisation des cours à niveaux et des options de compétence relève parfois du casse-tête chinois.

Devoirs guidés

La LEO précise que le financement des devoirs surveillés, sous réserve d'une participation des parents, incombe aux communes. Leur organisation est confiée à la direction de l'établissement. Ils sont proposés trois jours ouvrables durant la semaine, les lundis, mardis et jeudis après-mid, à tous les élèves de 5 à 8P et, dans des cas particuliers, aussi aux 3-4P. Dans notre établissement, le personnel chargé de cette mission fait majoritairement partie du corps enseignant. Cela explique le terme de devoirs guidés et non pas seulement surveillés. C'est une réelle plus-value pédagogique offerte aux élèves qui en ont le plus besoin et qui peineraient à réaliser les tâches demandées sans aide ni explications complémentaires.

La participation des parents se monte à CHF 5.- par séance. Cette somme réduite vise à empêcher, tant que faire se peut, des parents à bas revenu de renoncer à cette offre pour des raisons financières. Pour faire le plein d'énergie avant les devoirs, un gouter leur est offert. Ce dernier coûte environ CHF 0,50.- par enfant.

Depuis aout dernier, quinze élèves sont inscrits dans le groupe des « petits » (3-6P). Sur la semaine, ils se répartissant à hauteur de sept le lundi, neuf le mardi et huit le jeudi. Cela représente un total de 24 places occupées. Un groupe est organisé par jour. Par conséquent, trois enseignants guident les devoirs chez les « petits ».

Dans le groupe des « grands » (7-8P), on compte 26 élèves répartis ainsi : 18 le lundi, 18 le mardi et 21 le jeudi. Cela représente un total de 57 places occupées. Au vu du grand nombre d'élèves, nous avons dédoublé les trois groupes de « grands » et avons ainsi des groupes de 9, 9, 10 ou 11 par enseignant. Il y a deux groupes par jour, soit six enseignants qui interviennent chez les « grands ».

Bibliothèque

Céline Menoud travaille dans l'établissement comme bibliothécaire, au taux de 50 %. Sandra Mivelaz, qui suit une formation d'employée de bibliothèque, la seconde dans sa tâche. Sa rétribution est assurée par les communes. Mme Menoud dispose d'un budget d'environ CHF 17'000.- (CHF 10'000.- des communes et CHF 7'000.- du canton) pour gérer la bibliothèque. La plus grande partie de ce montant est consacrée à l'achat et à l'entretien de livres destinés aux enfants et adolescents de 4 à 16 ans. Depuis août 2013, la bibliothèque est entrée dans le réseau des bibliothèques scolaires

vaudoises RERO : <http://dgeo.rero.ch>. Les élèves ont la possibilité de consulter depuis l'ordinateur de la bibliothèque ou depuis chez eux le catalogue de la bibliothèque en ligne. Ils peuvent gérer leur compte de lecteur en ligne (réservation, prolongation).

Le vendredi après-midi, la bibliothèque est ouverte aux parents et enfants de l'établissement scolaire, en même temps que la ludothèque. Cette ouverture remporte beaucoup de succès auprès des familles.

Durant l'année écoulée, deux axes prioritaires ont caractérisé la politique des achats. L'effort principal a porté sur le renouvellement des bandes dessinées. En effet, un grand nombre d'entre elles étaient très abimées. Les animations proposées durant l'année constituent l'autre axe des achats de 2014 :

- divers albums de l'illustrateur Mario Ramos ainsi que d'illustrateurs suisses;
- romans de Susie Morgenstern;
- albums sur le thème du Petit Chaperon Rouge.

Le nombre de documents prêtés (BD, romans, documentaires, revues, DVD, CD) reste stable, avec environ 10'000 prêts.

La bibliothèque est non seulement un lieu de lecture, mais aussi de rencontre. Les responsables offrent aux élèves un espace accueillant, des conseils de lecture personnalisés et des animations qui favorisent la rencontre avec le livre. Le but est de donner l'envie de lire. Cette année 2014, on a compté plus de 200 passages de classes à la bibliothèque.

Les animations proposées aux élèves ont particulièrement trouvé leur sens dans le projet en cours « Le livre, une aventure à vivre ». La commission bibliothèque a mis sur pied divers projets qui se sont inscrits non seulement dans le cadre de la bibliothèque, mais aussi dans tout l'établissement. A la bibliothèque, les élèves ont eu l'opportunité de rencontrer des intervenants extérieurs, de visiter des expositions et/ou de participer à des concours de lecture.

- 1-2-3-4-5P : « Chevillette et bobinette » animée par Stéphanie Baur. Les élèves ont découvert différentes versions du conte du Petit Chaperon Rouge au travers des moments de lectures et de jeux.
- 3-4-5-6P : exposition « Entre les pages ». Des images grand format d'illustrateurs romands de livres pour enfants et des vidéos pour découvrir le métier d'illustrateur.
- 6P : présentation des livres de l'auteur « Susie Morgenstern » pour préparer sa visite en février 2015.
- 7-8P : concours de lecture « Prix Chronos » et animation sur le thème de l'égalité.

La bibliothèque a également prolongé et exploité ces animations : enquête à la bibliothèque, lectures, présentation et mise en valeur d'un certain nombre de livres pas forcément connus.

Commission bibliothèque

Dans l'établissement scolaire, la commission bibliothèque s'est investie dans divers projets autour du livre :

- mise en place d'un troc livres au 3^e étage du vieux bâtiment avec des étagères et des canapés;

- animation pour les classes enfantines proposée par Mme Isabelle Jaquemin autour des livres de Mario Ramos à la salle de musique de Palézieux-Village;
- spectacle de Slam présenté par Narcisse aux classes de 9-11S, à la salle de gymnastique de Palézieux-Village;
- organisation de la journée pédagogique;
- organisation avant Noël de moments d'échange entre classes autour de la lecture.

Petit Chœur

Le petit chœur des Joyeux Colibris, dont le financement est assuré par les communes, comprend une quinzaine d'élèves de 6 à 16 ans. Sa direction est assurée par Elvira Sonnay. Outre les répétitions qui ont lieu en salle de musique à Oron-la-Ville tous les jeudis après-midi de 16h00 à 17h00, pendant les semaines scolaires, le petit chœur s'est produit dans plusieurs manifestations musicales. Son traditionnel concert de Noël a eu lieu en 2014 samedi soir 13 décembre, à l'église de Maraçon. La direction salue et soutient fortement le travail remarquable effectué par Mme Sonnay auprès de ses jeunes choristes. La qualité de leurs prestations n'a d'égale que leur fraîcheur. Non seulement la musique adoucit les mœurs, mais en plus elle participe pleinement au développement harmonieux des élèves qui s'engagent avec bonheur et succès dans l'art choral.

Enseignement

File d'allemand

Conformément à la stratégie nationale pour le développement de l'enseignement des langues, inscrite dans la loi sur l'enseignement obligatoire du canton de Vaud, deux périodes d'allemand ont été introduites en 5P-6P depuis la rentrée scolaire 2013. Cette discipline est évaluée comme les autres en 5P dès la rentrée scolaire 2014, et le sera en 5P-6P dès la rentrée scolaire 2015. L'allemand rejoint le groupe I qui comprend le français, les mathématiques et la connaissance de l'environnement.

La Direction générale de l'enseignement obligatoire a fait coïncider la mise en place de l'évaluation de l'allemand en 5P-6P avec l'introduction du moyen d'enseignement romand « der grüne Max ». Ce nouveau moyen axe l'enseignement sur les compétences de communication (écouter, lire, parler, écrire), tout en mettant un accent particulier sur l'oral en 5P.

En conséquence, la Direction pédagogique de la DGEO a mis sur pied, d'entente avec l'UNIL et la HEPL, un plan d'envergure de formation des enseignants généralistes qui souhaitent se perfectionner pour enseigner la langue de Goethe au cycle 2. Dans l'établissement, six enseignantes s'y sont inscrites et suivront les cours dispensés à Lausanne dès février 2015.

Au printemps 2014 se sont déroulées dans les classes de 8P les toutes premières épreuves cantonales de référence (ECR) en allemand. A l'instar du français et des mathématiques, le résultat obtenu par les élèves compte pour $\frac{1}{3}$ dans le calcul de la moyenne de la branche. Les élèves de l'établissement ont obtenu un très bon résultat d'ensemble, avec un taux de réussite de 76,13 %.

Beat Christen a décidé en septembre, pour raison de santé, de ne pas renouveler son mandat de chef de file d'allemand. Maja Bonvin assure l'intérim jusqu'à la désignation de la personne qui reprendra ce rôle en 2015-2016.

File d'anglais

Pour Carine Despois, cheffe de file, l'année scolaire 2013-2014 a été marquée par l'introduction de l'anglais dans toutes les classes de 9^e année. Rapidement, les enseignants ont été confrontés aux importantes difficultés d'apprentissage des élèves les moins performants de la voie générale. En effet, malgré l'attrait que suscite la langue de Shakespeare, les élèves en difficulté ne parviennent pas à atteindre l'ensemble des objectifs du plan d'études romand (PER), et ce notamment en raison d'une maîtrise lacunaire du vocabulaire et de la grammaire. Différentes pistes de résolution du problème ont été explorées à l'interne et aussi à l'échelle régionale de Lavaux.

Début 2014, une période sur trois a été dédoublée dans une des deux classes de VG, pour faciliter la différenciation dans l'enseignement et augmenter du coup les chances de réussite des élèves en difficulté. Dès la rentrée d'août, ce modèle s'est généralisé dans toutes les classes de 9^e et 10^e VG. La différenciation freine également moins les élèves les plus avancés dans leur progression. Qui plus est, cette organisation favorise le travail en équipe des enseignants, avec des effets directs sur la qualité des cours et sur le cadre de sérénité essentiel à leur bon déroulement. Revers de la médaille, ces périodes supplémentaires d'enseignement grèvent d'autant l'enveloppe allouée à l'établissement.

L'étage « anglais » de la bibliothèque en salle des maîtres a été complété avec l'ensemble des manuels scolaires officiels. Par ailleurs, des boîtes d'activités d'expression orale « Story cube » ont été achetées et mises à disposition des enseignants.

L'examen de certificat 2013-2014 de la VSB a été élaboré en collaboration étroite avec l'établissement secondaire de Pully. Les séances de préparation et de correction se sont révélées constructives et propices à l'échange de pratiques.

En prévision de l'introduction de l'anglais en 7P à la rentrée d'août 2015, trois enseignants généralistes ont suivi ou terminent ce printemps une formation spécifique à la HEPL et à l'UNIL, pour élargir leur champ de compétences académiques et didactiques.

File d'éducation physique

Lori Bovard assume ce rôle depuis la rentrée d'aout 2014. Cela l'amène à mener des tâches diverses et variées, tant au niveau des enseignants qu'à celui des élèves. Elle organise et conduit les séances de travail des maitres d'éducation physique de l'établissement, avant la rentrée des classes et régulièrement en cours d'année. Elle participe également aux rencontres cantonales placées sous l'égide du Service de l'éducation physique et des sports. Les tâches effectuées depuis aout sont résumées ci-après.

- Planification annuelle remise au gout du jour, selon les exigences du PER.
- Participation avec la plupart des maitres EPS de l'établissement à une journée de formation continue organisée par le SEPS.
- Participation avec une sélection d'élèves à la journée cantonale d'athlétisme. L'équipe a terminé sur la deuxième marche du podium et, de ce fait, s'est qualifiée pour les journées d'athlétisme qui se dérouleront au printemps prochain à l'échelon national.
- Transmission de documents de planification et d'évaluation aux maitres généralistes qui enseignent l'EPS en 5-6P.
- Commande de matériel pour renouveler ou compléter l'équipement des salles.
- Organisation pour les classes de 7^e à 11^e années des tournois de sport de la semaine qui précède les vacances d'hiver.

File de français

Manon Urfer, en tant que cheffe de file du degré secondaire, a coordonné différentes actions qui visent le renforcement des compétences des enseignants et la promotion de la langue de Molière auprès des élèves. Elle s'est tout particulièrement engagée dans le projet d'établissement en cours « Le livre, une aventure à vivre ». Les activités réalisées dans le cadre de la file de français se résument en sept points.

- Organisation dans les classes de 7^e à 11^e années de l'activité pédagogique « Narcisse » et du spectacle de SLAM qui s'est déroulé le 4 décembre dans la salle de gymnastique de Palézieux-Village, en collaboration avec la commission permanente Spectacles.
- Travail au sein du groupe bibliothèque, notamment dans la mise en place du Coin bouquins, dans l'organisation de la journée pédagogique et de toutes les autres activités liées au projet d'établissement.
- Coordination et collaboration avec plusieurs enseignants de français. Par exemple, travail collectif en 10^e année sur une lecture commune et collaboration étroite entre enseignants de français du même degré secondaire.
- Intervention en qualité de modératrice d'un atelier centré sur les contes, dans le cadre de la journée pédagogique du 19 novembre.

- Participation à la création des examens de certificat de français de la bientôt feu VSB, en collaboration avec des homologues de l'établissement secondaire de Pully.
- Contact pris avec le Théâtre de Vidy en vue d'une représentation de Hamlet pour les classes de 11^e année, en mars 2015.
- Réflexion avec ses collègues directement concernés sur l'éventualité de mettre en œuvre un travail sur *Derborence* de C. F. Ramuz, en lien également avec le théâtre de Vidy.

File d'histoire

Sylvain Ballif, outre la poursuite d'échanges de pratiques et de matériel pédagogique, a lancé quelques activités spécifiques ou ponctuelles.

- Constitution d'un répertoire d'articles de revues d'histoire, directement utiles aux élèves ou destinés à la préparation des séquences d'enseignement.
- Constitution d'une banque de films et de documentaires.
- Transmission aux enseignants d'histoire des informations relatives à une formation continue axée sur l'intégration dans la discipline de la culture et de l'éthique religieuses (en conformité avec les indications du PER).
- Conseils et prêts de documents aux enseignants en charge de l'histoire dans les classes de 7^e à 11^e années.

File de mathématiques

Eric Chollet, chef de file du degré secondaire, a porté son effort sur trois axes principaux.

- L'accessibilité et la communication des objectifs visés
- L'accessibilité aux corrigés
- Le développement de l'enseignement par la manipulation

Dans cette optique, il a constitué un dossier par degré, dans lequel on trouve notamment une proposition de découpage annuel des activités. Il tient à jour une bibliothèque de documents utiles dans des classeurs et sur la plate-forme educanet2, accessible uniquement aux enseignants référencés de l'établissement.

En tant qu'ancien maître de la voie secondaire à options, il a acquis une grande expérience didactique de l'enseignement des mathématiques par la manipulation d'objets concrets. Cette approche présente le grand avantage de faciliter la compréhension des notions mathématiques fondamentales. La manipulation permet aussi de développer des méthodes de recherche et de travail efficaces. Elle permet aux élèves qui ont un bon sens pratique d'exploiter leurs compétences et de prendre confiance en eux.

En collaboration avec Pierre Croset, maître de travaux manuels, et Elodie Baud, maîtresse de mathématiques et de sciences, il a établi une liste de matériel disponible

à la CADEV (Centrale d'achat de l'Etat de Vaud). Différents objets ont même été fabriqués par leurs soins et mis à disposition des enseignants de l'établissement.

MITIC

Stephan Cuttelod fonctionne comme personne ressource de l'établissement dans l'intégration des médias, images, technologies de l'information et de la communication (PResMITIC). Il intervient sur les plans technique et pédagogique auprès des enseignants des degrés primaire et secondaire. Dans ce cadre, il est amené à collaborer avec l'unité infrastructures et technologies de la DGEO pour l'actualisation de l'inventaire de tout l'équipement de l'établissement.

Au primaire, l'augmentation du degré d'obsolescence d'un certain nombre d'ordinateurs de fond de classe en rend la maintenance de plus en plus difficile, voire carrément impossible. Le rééquipement des classes primaires avec des ordinateurs plus récents a démarré cet automne et se poursuivra dans les mois à venir. Stephan Cuttelod et Claude Birbaum gèrent cette opération depuis la rentrée d'août.

Au secondaire, les faiblesses du réseau WiFi et de la connexion Internet découragent les enseignants d'intensifier l'intégration des ordinateurs dans leur enseignement. Sur la base de ce constat et d'une analyse technique détaillée réalisée par Stephan Cuttelod, le projet de rénovation complète du réseau de plusieurs bâtiments scolaires d'Oron a trouvé en automne un écho favorable auprès de l'Exécutif communal. Les travaux devraient se réaliser courant 2015. La question d'équiper chaque salle d'enseignement d'un projecteur numérique reste quant à elle en suspens.

Durant la première partie de l'année écoulée, le prêt de dix iPads par la cellule de coordination en informatique spécialisée (www.cellcips.ch) a permis à plusieurs enseignants d'emmagasiner de l'expérience dans l'utilisation de cette technologie à l'école. Depuis octobre dernier, il apporte également son soutien technique aux enseignantes spécialisées de notre établissement récemment équipées d'un tel appareil.

Depuis la rentrée d'août, Stephan Cuttelod s'est en outre engagé dans des projets qui touchent différents domaines d'activités de l'école. En outre, il est actif dans plusieurs groupes de travail, tant au niveau cantonal qu'intercantonal.

Relevons enfin la mise en place du calendrier de l'Avent 2014 (www.scolcast.ch/podcasts/28//1089), en collaboration avec l'EPS de Lutry, belle vitrine de la créativité des classes et de leurs enseignants qui ont illuminé de leurs productions les fenêtres virtuelles visibles tout au long du mois de décembre.

Remerciements

J'adresse mes chaleureux remerciements :

- aux doyennes et aux doyens, pour leur contribution essentielle à la conduite de l'établissement, pour leur investissement remarquable au profit des enseignants et des élèves qui y évoluent, et ce tout particulièrement dans le contexte actuel instable;
- aux enseignantes et enseignants pour le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des élèves, afin de leur permettre d'étendre leurs connaissances et d'acquérir des compétences solides, gages de leur succès à venir;
- aux secrétaires et à leur apprentie, pour le professionnalisme avec lequel elles effectuent leur travail, souvent dans l'ombre, et sans lequel l'enseignement ne pourrait pas être dispensé convenablement;
- aux concierges et à leurs aides qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les bâtiments restent propres et accueillants;
- aux Autorités cantonales pour leur appui et la confiance accordée;
- aux Autorités communales pour leur soutien aux projets développés dans l'établissement et pour la mise à disposition des infrastructures scolaires nécessaires;
- à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'établissement et à sa bonne marche.

Fait à Oron le 26 janvier 2015

Le Directeur

J.-François Détraz

Annexe

Courses et camps

Date	Lieu	Classe	Date	Lieu	Classe
3 au 7 mars	camp Les Mosses	7P/ORO2	12 juin	course d'école Chiètres	4P/ORO
3 au 7 mars	camp Les Mosses	7P/ORO3	12 au 13 juin	camp Les Diablerets	5P/PAG
10 au 14 mars	camp Les Mosses	7P/ORO1	13 juin	course d'école Charmey	5P/ORO
10 au 14 mars	camp Les Mosses	7P/ORO4	18 au 19 juin	camp Gletterens	6P/ORO
28 avril au 2 mai	camp Dizy	10 VSB	16 au 20 juin	camp Les Granges sur Salvan	6P/PAV2
1 au 2 mai	camp Les Chardouilles	1-2P/ORO1	16 au 20 juin	camp Leysin	8P/ORO1
19 au 20 mai	camp Crissier	1-2P/ORO2	18 au 20 juin	camp Vallée de Joux	6P/CHA
19 au 23 mai	camp Leysin	8P/PAV1	19 juin	course d'école Ferlens	1-2P/PAG
19 au 23 mai	camp Leysin	8P/PAV2	20 juin	course d'école Glion	3-4P/PAV
20 mai	course d'école Chiètres	5P/ESS	24 juin	course d'école Moudon	3-4P/ORO
23 mai	course d'école Sorens	1-2P/CHE	25 juin au 2 juillet	voyage d'études Paris	11VSO
27 mai	course d'école Nyon	1-2P/CHA	26 juin	course d'école Berne	3-4P/MAR
27 mai	course d'école Chiètres	4P/CHE	26 juin	course d'école Neuchâtel	6P/PAV1
3 juin	course d'école Fribourg	1-2P/PAV	28 juin au 1er juillet	voyage d'études Milan (option ITA)	10VSB/11VSB
3 juin	course d'école Fribourg	3-4P/TAV	15 au 19 septembre	camp Venise	11VSG
11 au 13 juin	camp Vallée de Joux	1-2P/ECO	6 au 10 octobre	camp Tenero	10VG/1
12 juin	course d'école Maracon	3P/CHA	6 au 10 octobre	camp Tenero	10VG/2